


<b>Numéro</b>	<b>DL260416-DFAJ01</b>	
<b>Nature de l'acte</b>	Délibération	
<b>Matière</b>	Finances locales – Décisions budgétaires	
<b>Objet</b>	Adoption du budget primitif - exercice 2026	

## VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

### Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal du 16 avril 2026 à la salle des fêtes municipale

L'an deux mil vingt-six le seize du mois d'avril à dix-huit heures, le Conseil municipal s'est réuni à la salle des fêtes municipale - en session ordinaire - sur convocation et sous la présidence de Monsieur Thibaud PHILIPPS, Maire.

**Etaient présents :**

PHILIPPS Thibaud, Maire, HECKEL Huguette, SAIDANI Lamjad, MASSE-GRIESS Dominique, SCHEUER Serge, DREYFUS Elisabeth, RICHARD Yvon, RIMLINGER Barbara, FRUH Hervé, MADANI Naïma, HAAS Philippe, Adjoint, TRAPPLER Francis, SEIGNEUR Sylvie, FELLMANN Evelyne, FRUH Marie-José, LEVY Thomas, VANDERLIEB Christine, MARIVAL Sylvie, KIEHL Fabrice, BUCHHOLZER Jean-Christophe, KAYSER Joëlle, DUFANT Véronique, HURELLE Gautier, HERBAULT Cédric, MONZINGER Nadine, MACIAZEK Pierre, BRANCHEREAU Loïc, CHABAN Ivan, TISSIER Elise, MAGDELAINE Séverine, LONGECHAL Béatrice, VIVET Louis, Conseillers

**Etaient absents :**

- Madame CLAUS Stéphanie ayant donné procuration à Monsieur PHILIPPS Thibaud
- Madame GENDRAULT Pascale ayant donné procuration à Madame MAGDELAINE Séverine
- Monsieur DURAND Jérémy ayant donné procuration à Madame LONGECHAL Béatrice

**Secrétaire de séance :** Monsieur Alexandre VINCENT-BEAUME,  
Directeur général des services

---

Nombre de conseillers présents :	32
Nombre de conseillers votants :	35
Date de convocation et affichage :	10 avril 2026
Date de publication de la délibération :	30 avril 2026
Date de transmission au Contrôle de Légalité :	30 avril 2026

---

<b>Numéro</b>	<b>DL260416-DFAJ01</b>	1/7
<b>Matière</b>	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

## II. FINANCES

### 4. LE BUDGET PRIMITIF 2026

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Dans une année classique, il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'exercice auquel il se rapporte, ou avant le 30 avril en cas de renouvellement des organes délibérants. Il doit ensuite être transmis au représentant de l'État dans les quinze jours suivant son approbation. Par cet acte, l'ordonnateur (le Maire) est autorisé à réaliser les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes devant à minima égaler les dépenses. Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité. La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Le budget de la collectivité territoriale est en équilibre réel lorsque la section de fonctionnement et la section d'investissement sont respectivement votées en équilibre, les recettes et les dépenses ayant été évaluées de façon sincère, et lorsque le prélèvement sur les recettes de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement, ajouté aux recettes propres de cette section, à l'exclusion du produit des emprunts, et éventuellement aux dotations des comptes d'amortissements et de provisions, fournit des ressources suffisantes pour couvrir le remboursement en capital des annuités d'emprunt à échoir au cours de l'exercice. Toutefois, l'article L. 1612-6 du Code général des collectivités territoriales (ci-après « CGCT ») dispose que pour l'application de l'article L. 1612-5, n'est pas considéré comme étant en déséquilibre le budget dont la section de fonctionnement comporte ou reprend un excédent et dont la section d'investissement est en équilibre réel, après reprise pour chacune des sections des résultats apparaissant au compte financier unique de l'exercice précédent.

Les budgets de la collectivité territoriale sont mis à la disposition du public dans les quinze jours qui suivent leur adoption. Le public est avisé de la mise à disposition de ces documents au siège de la collectivité territoriale par tout moyen de publicité au choix du maire. Les documents budgétaires sont assortis en

<b>Numéro</b>	<b>DL260416-DFAJ01</b>	2/7
<b>Matière</b>	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

données synthétiques sur la situation financière de la collectivité territoriale. Le présent document a vocation à répondre à cette obligation.

Comme ce fut déjà le cas en 2025, le budget primitif 2026 reprend par anticipation les résultats de clôture qui seront présentés dans le cadre du vote du compte financier unique 2025, ainsi que les restes à réaliser 2025 reportés en 2026. Cela permet à la Ville d'utiliser les réserves dont elle dispose afin de les investir dans un budget résolument tourné vers l'avenir. Cette reprise anticipée des résultats 2025 au budget primitif 2026 conduit également à faire apparaître un « sur équilibre » en section de fonctionnement. Il y a plus de recettes que de dépenses. Les articles L. 1612-6 et suivants du CGCT prévoient bien ce cas de figure.

Enfin, depuis l'adoption du référentiel M57, les entités publiques locales peuvent bénéficier de nouvelles mesures d'assouplissement sur le plan budgétaire, notamment en matière de fongibilité des crédits. En effet, les assemblées délibérantes peuvent désormais déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre. En outre, l'article L. 1612-28 du CGCT prévoit que dans une limite fixée à l'occasion du vote du budget et ne pouvant dépasser 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, l'assemblée délibérante peut déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Dans ce cas, l'exécutif informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Ainsi, les virements de crédits entre chapitres doivent faire l'objet d'une décision expresse de l'exécutif. Pour ce faire, l'exécutif prend une décision soumise à l'obligation de transmission au représentant de l'État, chargé du contrôle de légalité. Seule la transmission de cette décision de virement permet de rendre exécutoire l'acte. La forme de la décision est libre, mais, pour être effective, elle doit reprendre le ou les montants de crédits qui seront virés et les chapitres/comptes de provenance et de destination de ces crédits.

Le représentant de l'État contrôle en particulier le bon respect de la limite maximum des virements autorisés par l'assemblée délibérante. Ces virements sont également transmis au comptable public, de manière à ce que ce dernier reste en mesure de contrôler la disponibilité des crédits dans l'application HELIOS. L'exécutif est tenu d'informer l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance, et au plus tard lors de la séance portant sur la présentation du compte administratif (ou du compte financier unique) pour les cas où la décision de virement de crédits a eu lieu après la dernière décision budgétaire de l'exercice.

Les modifications apportées par les virements de crédits entre chapitres sont prises en compte dans la prochaine décision budgétaire de l'exercice pour lequel elles ont été décidées. La date-limite de prise en charge des décisions de mouvements de crédits entre chapitres pour l'exercice N est fixée au 21 janvier de l'exercice N+1.

<b>Numéro</b>	<b>DL260416-DFAJ01</b>	3/7
<b>Matière</b>	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

conformément à l'article R. 1612-41 du CGCT. Entre le 1<sup>er</sup> et le 21 janvier N+1, l'exécutif peut uniquement procéder à des virements de crédits entre chapitres au sein de la section de fonctionnement et à l'intérieur des sections pour les opérations d'ordre.

L'assiette d'application du pourcentage voté par l'assemblée est considérée pour chacune des sections budgétaires sur la base des dépenses réelles inscrites. En sont donc exclues toutes les dépenses inscrites sur des chapitres d'ordre (040, 041, 042, 043), sur des chapitres de prévision sans exécution (020, 021, 023, 024) et sur les lignes budgétaires (001, 002). Tous les crédits inscrits sur des chapitres réels (y compris le chapitre 012) sont pris en compte, de même que les restes à réaliser car, même s'ils ne font pas l'objet d'un vote par l'assemblée, ils donnent lieu à des inscriptions budgétaires. Dans la limite du plafond de 7,5 % des dépenses réelles, cette assiette peut être revue à la hausse ou à la baisse à l'occasion des décisions budgétaires ultérieures (budget supplémentaire, décisions modificatives).

Afin de bénéficier de la souplesse de gestion permise par la M57, tout en garantissant la transparence de l'information du Conseil Municipal, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à procéder à de tels virements de crédits de chapitre à chapitre, sans pouvoir excéder 7,5 %, pour chaque section, dans les conditions prévues par le CGCT et l'instruction budgétaire comptable M57.

Il est proposé au conseil municipal d'adopter la délibération suivante :

### **Le Conseil Municipal,**

- VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 et suivants et L. 2312-1 à L. 2312-3 ;
- VU** l'arrêté du 30 décembre 2025, n°ATDB2531532A, relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics ;
- VU** la délibération du Conseil municipal du 16 avril 2026 approuvant le règlement budgétaire et financier de la Ville ;
- VU** la délibération du Conseil municipal du 11 février 2026 actant la tenue du débat d'orientations budgétaires 2026 ;
- VU** la note de présentation du budget primitif 2026 ci-annexée ;

<b>Numéro</b>	<b>DL260416-DFAJ01</b>	4/7
<b>Matière</b>	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

**CONSIDERANT** que l'examen de ce budget a été précédé d'un débat sur les orientations budgétaires organisé lors de la séance du Conseil municipal du 11 février 2026 ;

**CONSIDERANT** l'obligation pour la commune d'adopter un budget primitif avant le 30 avril 2026 afin d'autoriser les opérations de dépenses et de recettes inscrites ;

### **DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Le budget est adopté par chapitre, avec des opérations en section d'investissement.

**Article 2 :**

Monsieur le Maire est autorisé à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

**Article 3 :**

Le montant du budget primitif 2026 est arrêté comme suit :

#### **Section de fonctionnement**

<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>BP 2026</b>
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 132 450,00
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	16 669 680,00
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	44 800,00
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 623 970,00
66 - CHARGES FINANCIERES	40 000,00
67 - CHARGES SPECIFIQUES	5 000,00
68 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	25 000,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>28 510 900,00</b>
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	7 589 666,11
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	2 360 000,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>38 460 566,11</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>38 490 566,11</b>

<b>Numéro</b>	<b>DL260416-DFAJ01</b>	5/7
<b>Matière</b>	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2026
013 - ATTENUATION DE CHARGE	516 000,00
70 - PRODUITS DE SERVICE, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 941 140,00
73 - IMPOTS ET TAXES	6 261 250,00
731 - FISCALITE LOCALE	18 117 300,00
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	4 079 306,00
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	622 340,00
76 - PRODDUITS FINANCIERS	5 000,00
77 - PRODUITS SPÉCIFIQUES	1 000,00
78 - REPRISE SUR DEPRECIATION ET PROVISION	2 000,00
<b>TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>31 575 396,00</b>
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	10 000,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>10 000,00</b>
002 – RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (N-1)	9 523 592,43
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>41 078 928,43</b>

<b>Numéro</b>	<b>DL260416-DFAJ01</b>	6/7
<b>Matière</b>	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

### Section d'investissement

DEPENSES	Proposition 2026	Restes à réaliser	Total dépenses BP 2026
201402 - ECOLE ELEMENTAIRE LIBERMAN		204 772,14	204 772,14
201901 - HALL DES SPORTS	6 000 000,00		6 000 000,00
201903 - MAISON DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE ET DES ASSOCIATIONS	200 000,00		200 000,00
201904 - RENOVATION ET EXTENSION DE LA FAIG	1 200 000,00		1 200 000,00
202104 - TERRAIN CRIG		173 863,99	173 863,99
202101 - REQUALIFICATION DU SECTEUR SCHLOSSMATT	50 000,00		50 000,00
202105 - FORUM		43 214,89	43 214,89
202402 - VIDEOPROTECTION	530 000,00		530 000,00
202501 - INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE DU PÔLE RESSOURCES	200 000,00		200 000,00
202503 - AIRE DE JEUX GIRLENHIRSCH	150 000,00		150 000,00
20 - IMMOBILISATION INCORPORELLES	128 000,00	109 850,54	237 850,54
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	80 100,00	19 450,15	99 550,15
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 077 400,00	741 001,55	2 818 401,55
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	236 000,00	738 288,22	974 288,22
<b>SOUS-TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>10 851 500,00</b>	<b>2 030 441,48</b>	<b>12 881 941,48</b>
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			0,00
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			0,00
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	442 500,00	284,72	442 784,72
26 - PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES			0,00
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			0,00
<b>SOUS-TOTAL DEPENSES FINANCIERES</b>	<b>442 500,00</b>	<b>284,72</b>	<b>442 784,72</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>11 294 000,00</b>	<b>2 030 726,20</b>	<b>13 324 726,20</b>
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT	10 000,00		10 000,00
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	1 000 000,00		1 000 000,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 010 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 010 000,00</b>
001 - RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	3 741 693,65		3 741 693,65
<b>TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>16 045 693,65</b>	<b>2 030 726,20</b>	<b>18 076 419,85</b>

<b>Numéro</b>	<b>DL260416-DFAJ01</b>	7/7
<b>Matière</b>	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

RECETTES	Proposition 2026	Restes à réaliser	Total recettes BP 2026
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	3 459 803,84		3 459 803,84
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	442 333,89	3 219 616,01	3 661 949,90
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	5 000,00		5 000,00
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>3 907 137,73</b>	<b>3 219 616,01</b>	<b>7 126 753,74</b>
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	7 589 666,11		7 589 666,11
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT	2 360 000,00		2 360 000,00
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	1 000 000,00		1 000 000,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	<b>10 949 666,11</b>	<b>0,00</b>	<b>10 949 666,11</b>
001 - SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT	0,00		0,00
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>14 856 803,84</b>	<b>3 219 616,01</b>	<b>18 076 419,85</b>

### ADOpte LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION.

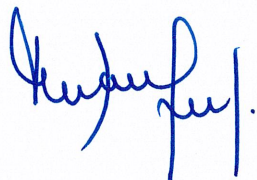
**POUR :** **30**

**CONTRE :** **5**

GENDRAULT Pascale, MADGELAINE Séverine,  
DURAND Jérémy, LONGECHAL Béatrice, VIVET  
Laurent

Pour extrait conforme

Le Maire



Thibaud PHILIPPS



Le secrétaire de séance



Alexandre VINCENT-BEAUME

**Voies et délais de recours :** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux, devant le Tribunal administratif de Strasbourg sis 31, avenue de la Paix – BP 51038 67070 Strasbourg Cedex, ou via l'application « Télérecours » sur le site internet <https://www.telerecours.fr> (articles R.414-1 et R. 414-2 du code de justice administrative) dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du code de justice administrative.  
L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse.

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20260416-DL260416-DFAJ01-DE  
Date de réception préfecture : 30/04/2026



---

# NOTE DE PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2026

---

Ville d'Illkirch-Graffenstaden

## Table des matières

Cadrage réglementaire.....	1
Le budget 2026 : la poursuite d'une stratégie budgétaire responsable, tournée vers l'avenir .....	2
I. La reprise anticipée des résultats 2025.....	6
II. La section de fonctionnement .....	8
▶ Vu d'ensemble de la section de fonctionnement.....	8
▶ Les dépenses réelles de fonctionnement .....	9
▶ Les recettes réelles de fonctionnement .....	19
▶ Les dépenses et les recettes d'ordre de fonctionnement .....	26
III. La section d'investissement .....	27
▶ Vue d'ensemble de la section d'investissement.....	27
▶ Les dépenses et recettes réelles d'investissement.....	28
▶ Les dépenses et les recettes d'ordre d'investissement.....	29
III. Le tableau financier du budget primitif 2026.....	30
▶ Les principaux niveaux d'épargne.....	30
▶ Le financement des nouvelles dépenses d'équipement .....	31
▶ La situation de la dette au 1 <sup>er</sup> janvier 2026 .....	32
IV. Présentation fonctionnelle du budget primitif 2026.....	35
ANNEXES.....	36
▶ État détaillé des propositions d'investissement 2026.....	37
▶ Ratios financiers du BP 2026 (maquette budgétaire M 57) .....	40

## Cadrage réglementaire

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Dans une année classique, il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'exercice auquel il se rapporte, ou avant le 30 avril en cas de renouvellement des organes délibérants. Il doit ensuite être transmis au représentant de l'État dans les quinze jours suivant son approbation. Par cet acte, l'ordonnateur (le Maire) est autorisé à réaliser les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes devant à minima égaler les dépenses. Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité. La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Le budget de la collectivité territoriale est en équilibre réel lorsque la section de fonctionnement et la section d'investissement sont respectivement votées en équilibre, les recettes et les dépenses ayant été évaluées de façon sincère, et lorsque le prélèvement sur les recettes de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement, ajouté aux recettes propres de cette section, à l'exclusion du produit des emprunts, et éventuellement aux dotations des comptes d'amortissements et de provisions, fournit des ressources suffisantes pour couvrir le remboursement en capital des annuités d'emprunt à échoir au cours de l'exercice. Toutefois, l'article L. 1612-6 dispose que pour l'application de l'article L. 1612-5, n'est pas considéré comme étant en déséquilibre le budget dont la section de fonctionnement comporte ou reprend un excédent et dont la section d'investissement est en équilibre réel, après reprise pour chacune des sections des résultats apparaissant au compte financier unique de l'exercice précédent.

Les budgets de la collectivité territoriale sont mis à la disposition du public dans les quinze jours qui suivent leur adoption ou éventuellement leur notification après règlement par le représentant de l'Etat. Le public est avisé de la mise à disposition de ces documents au siège de la collectivité territoriale par tout moyen de publicité au choix du maire. Les documents budgétaires sont assortis en annexe, notamment de données synthétiques sur la situation financière de la collectivité territoriale. Le présent document a vocation à répondre à cette obligation.

## Le budget 2026 : la poursuite d'une stratégie budgétaire responsable, tournée vers l'avenir

Malgré un contexte général marqué par de fortes incertitudes touchant l'ensemble des collectivités, des ménages et des entreprises, la Ville aborde les exercices à venir avec confiance, forte d'une gestion rigoureuse et d'un sens constant des responsabilités. Confortée par les résultats des élections municipales, la majorité municipale poursuivra la mise en œuvre d'une stratégie financière claire, fondée sur la préservation d'un cadre de vie de grande qualité, le maintien d'un haut niveau de services publics et la maîtrise de la pression fiscale pour les ménages comme pour les entreprises.

Il s'agit ainsi d'un budget de continuité, permettant la poursuite des projets déjà engagés, tant en matière d'investissements structurants que d'actions de fonctionnement essentielles au service des habitants.

Dans le même temps, au vu du calendrier, ce budget primitif 2026 a également vocation à être un budget de transition, dans l'attente de l'intégration de la feuille de route de la nouvelle mandature, largement approuvée lors du scrutin municipal. Les priorités stratégiques qui en découlent, feront l'objet d'un travail approfondi dans les prochains mois, afin de projeter l'action municipale sur l'ensemble de la mandature qui s'ouvre. En outre, la préparation du mandat va conduire à l'élaboration d'une stratégie financière renouvelée qui sera partagée à toutes et tous, garantissant ainsi la transparence nécessaire à la gestion des deniers publics. Celle-ci visera notamment à mettre en cohérence les moyens financiers de la collectivité avec les priorités politiques de la période 2026-2032, priorités qui ont recueilli une large majorité des suffrages. Suite à ce travail, une décision budgétaire modificative sera présentée au mois de septembre prochain. Celle-ci permettra un premier ajustement des autorisations budgétaires en cohérence avec ces priorités qui guideront l'action municipale dans les années à venir, notamment le futur programme pluriannuel d'investissements de la mandature. Par ailleurs et comme ce fut présenté lors des orientations budgétaires 2026, cette dernière permettra de corriger si nécessaire les inscriptions liées aux recettes fiscales et aux dotations versées par l'État. En effet celles-ci ne sont toujours pas connues au moment de la finalisation du présent budget, en raison du retard pris pour l'adoption de la loi de finances 2026. Ces ajustements représenteront un enjeu important, dans la mesure où les dispositifs retenus par le législateur auront des répercussions importantes sur les ressources de l'ensemble des collectivités. Les orientations budgétaires 2027 constitueront l'étape suivante et offriront l'occasion de présenter de manière exhaustive la planification financière de la mandature et donneront ainsi une traduction opérationnelle aux projets portés par la nouvelle équipe municipale.

Dans l'intervalle, malgré ces mesures nationales défavorables telles que l'écrêtement de la dotation forfaitaire, la diminution de certaines variables d'ajustement et de compensations fiscales, ainsi que l'augmentation des cotisations de retraite, la majorité choisit de maintenir le cap fixé, conformément aux orientations budgétaires 2026

présentées en conseil municipal en février dernier. Le budget primitif 2026 se présente ainsi comme un budget de continuité et de transition, structuré autour de trois priorités : investir pour l'avenir, protéger le pouvoir d'achat et maintenir le meilleur niveau de service possible.

### *La poursuite des investissements structurants au service de la transformation de la Ville*

L'année 2026 s'annonce ainsi comme une nouvelle année de réalisation, marquée par la poursuite et l'accélération des grands projets engagés. Ces investissements, porteurs d'avenir, traduisent la volonté municipale de transformer durablement la commune, de renforcer son attractivité et d'améliorer le quotidien des Illkirchoises et Illkirchois.

Le chantier de l'Illkirch-Graffenstaden Arena constitue l'un des piliers de cette dynamique. Une enveloppe de 6 millions d'euros sera consacrée en 2026 à cet équipement sportif d'envergure, dont la livraison est prévue pour le dernier trimestre de l'année. Cette future salle répondra à de nombreux besoins de politiques publiques, tout en participant pleinement au rayonnement sportif du territoire.

Sur le site de la FAIG, comme ce fut annoncé lors de la création de l'autorisation de programme correspondante en 2025, une nouvelle opération structurante prend le relais de la tribune végétalisée récemment réalisée. Après l'inscription d'une première enveloppe de 50 K€ en 2025, le budget 2026 prévoit 1,2 M€ pour poursuivre l'aménagement du site. Cette somme permettra notamment la réalisation de deux demi-terrains indispensables aux activités du club avant la conception d'un bâtiment vestiaire complémentaire, permettant de regrouper les pratiques sportives sur un même ensemble cohérent. Par ailleurs une enveloppe est prévue pour la transformation du TCIG.

La sécurité et la prévention demeurent également des priorités essentielles et constituent un marqueur fort de la mandature écoulée. L'année 2026 verra ainsi la poursuite du déploiement de la vidéoprotection, avec une enveloppe de 530 K€ dédiée au financement des deux premières tranches du programme. À son achèvement, ce dispositif couvrira au minimum 52 zones d'implantation et apportera au moins 250 vues supplémentaires. Il constituera ainsi un outil majeur au service de la tranquillité publique et de la sécurité.

L'amélioration du cadre de vie est par ailleurs au centre de plusieurs opérations importantes. Le secteur de la Schlossmatt bénéficie d'une seconde enveloppe de 50 K€ afin de lancer les études opérationnelles nécessaires à sa requalification, avec un début des travaux envisagé en 2027. L'année 2026 permettra de mener des travaux de voirie avec l'Eurométropole de Strasbourg. Le projet vise à reconquérir les berges de l'Ill, à créer un axe de vie structurant et végétalisé et à transformer progressivement les équipements publics existants. Une première étude urbaine et un atelier citoyen, organisé le 5 avril 2025 en partenariat avec le bureau d'études Parenthèse Paysage, ont déjà permis d'associer les habitants à la conception d'un nouveau parc urbain et à la réflexion sur les mobilités douces, ainsi qu'à l'avenir du gymnase du Parc.

La végétalisation des cours d'écoles se terminera en 2026, conformément aux engagements pris, avec 250 K€ destinés à la transformation des cours des écoles maternelles de l'Orme et Libermann. De la même manière, l'augmentation de l'offre ludique au parc du Girlenhirsch sera rendue possible grâce à une enveloppe de 150 K€, permettant l'installation d'un équipement de type « pump track », dont les études et la consultation des entreprises ont été réalisées courant 2025, qui précédera dans un deuxième temps la création d'un grand animal en bois, pensé en lien avec le parc animalier voisin afin de renforcer l'identité du site. 60 K€ sont par ailleurs prévus pour le remplacement de structures dans des aires de jeux déjà existantes dans différents secteurs de la Ville.

Seront également proposés près de 290 K€ destinés aux travaux et aux équipements, y compris numériques, dans les écoles.

Dans la continuité des actions menées jusqu'alors, un montant de 85 K€ est également inscrit en investissement pour la rénovation des serres existantes sur le site de l'AIPAHM et la sécurisation du site de la ferme urbaine du Baggersee. Outre la production de fruits et légumes destinée aux cantines de la commune, ce site permettra aux agriculteurs, déjà exploitants sur les terres du Baggersee, de disposer d'un point de vente local ouvert aux Illkirchois. En complément de cette activité une serre restera exploitée par la Ville afin de pouvoir proposer des ateliers pédagogiques aux résidents de l'AIPAHM mais également aux différents élèves des écoles Illkirchoises, conformément au projet initial.

En parallèle, 305 K€ sont inscrits pour l'acquisition définitive auprès de l'établissement public foncier d'Alsace du terrain de la Schantz matt qui a vu en 2025 la création d'un remarquable jardin pédagogique destinés aux élèves des écoles de la Ville.

La modernisation des équipements municipaux se poursuivra également, avec 236 K€ dédiés à la rénovation énergétique des bâtiments et 200 K€ mobilisés pour sécuriser l'infrastructure informatique, renouveler les équipements et moderniser les solutions métiers. Nous retrouverons également un montant de 270 K€ pour l'acquisition de véhicules indispensable au service public effectué en régie (camion poids lourd, nacelle, etc....).

Au total, plus de 10,8 M€ de nouveaux investissements sont programmés, et ce sont plus de 14 M€ qui sont consacrés au territoire et à ses habitants en intégrant les reports de crédits 2025, soit 3,2 M€. L'ensemble de ces opérations déjà engagé est financé sans recours à l'emprunt, garantissant ainsi le maintien des ratios de solvabilité de la commune dans un contexte marqué par une progression structurelle des charges. Cette politique financière permet au nouvel exécutif de disposer de marges de manœuvre préservées pour conduire son action et assurer la continuité des engagements publics.

## *Un fonctionnement maîtrisé et protecteur du pouvoir d'achat*

Parallèlement à ces investissements majeurs, la Ville entend maintenir une gestion du fonctionnement fondée sur la sobriété, la solidarité et la protection du pouvoir d'achat des habitants. Conformément aux engagements pris, les taux d'imposition communaux resteront stables et aucun tarif municipal ne sera augmenté en 2026. La municipalité prend ainsi en charge la totalité des hausses de coûts impactant les services publics. Cela nécessite une recherche permanente de solution de gestion pour faire face à une équation qui sera sans doute de plus en plus difficile à résoudre à l'avenir.

Les dispositifs d'aide directe aux habitants seront reconduits, qu'il s'agisse de l'aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique, ou encore de l'aide dédiée aux systèmes d'alarme anti-intrusion. Pour sa part le dispositif d'aide à l'acquisition d'un dispositif de lutte contre les moustiques tigres sera réorienté sur un dispositif de lutte contre le frelon asiatique. Le tissu associatif continuera de bénéficier d'un soutien constant, avec un maintien des subventions et la volonté renforcée de construire des partenariats durables et structurants.

Conformément à la sollicitation formulée par Centre communal d'action sociale, un montant de 230 K€ est alloué à la solidarité et l'action sociale d'action sociale. Cette inscription traduit la volonté de la collectivité de maintenir un accompagnement constant auprès des publics les plus fragiles et de poursuivre les actions auprès de nos aînés.

La Ville poursuivra et renforcera son soutien à son délégataire afin de faire face aux conséquences financières liées aux « Oubliés du Ségur » ainsi qu'aux évolutions structurelles d'un secteur en pleine transformation. À ce titre, une enveloppe globale de 1 242 K€ est inscrite dans ce budget 2026, soit une augmentation de 176 K€ par rapport au réalisé 2025.

Enfin, l'ambition culturelle de la Ville, tout comme son engagement en faveur de l'enseignement artistique, se traduira par une participation de plus de 2 050 K€ à la SPL Illiade. La Ville poursuivra également sa politique d'animation, résolument populaire et festive, vectrice de lien social.

**Avec ce budget solide et maîtrisé, la municipalité confirme l'ensemble des engagements pris depuis 2020. Chaque projet traduit la volonté d'offrir aux habitants une ville moderne, durable, accueillante, sûre et attractive. Grâce à une gestion exemplaire, la Ville continue de transformer son territoire tout en préservant les équilibres financiers nécessaires pour préparer l'avenir.**

## I. La reprise anticipée des résultats 2025

L'article L1612-32 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) dispose que le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé au titre de l'exercice clos, cumulé avec le résultat antérieur reporté, est affecté en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte financier unique et, en tout état de cause, avant la clôture de l'exercice suivant. La délibération d'affectation prise par la collectivité territoriale est produite à l'appui de la décision budgétaire de reprise de ce résultat. Le résultat déficitaire de la section de fonctionnement, le besoin de financement ou l'excédent de la section d'investissement sont repris en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte financier unique et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice.

Il prévoit néanmoins qu'entre la date limite de mandatement fixée au dernier alinéa de l'article L. 1612-11 et la date limite de vote des taux des impositions locales prévue à l'article 1639 A du code général des impôts, l'assemblée délibérante peut, au titre de l'exercice clos et avant l'adoption de son compte financier unique, reporter de manière anticipée au budget le résultat de la section de fonctionnement, le besoin de financement de la section d'investissement ou, le cas échéant, l'excédent de la section d'investissement ainsi que la prévision d'affectation.

Si le compte financier unique fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante procède à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte financier unique et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice.

Les résultats de la section de fonctionnement, le besoin de financement de la section d'investissement, ainsi que la prévision d'affectation sont alors inscrits par anticipation au budget primitif de la collectivité. Les restes à réaliser sont également repris par anticipation.

Comme c'est le cas depuis 2023, il est proposé d'utiliser cette faculté offerte par le CGCT. En effet, la reprise anticipée des résultats 2025 au budget primitif 2026 permettra d'avoir une meilleure lisibilité de la situation financière de la Ville et des équilibres budgétaires au regard des exécutions passées et des prévisions à venir. Elle permettra également de mettre en œuvre un choix fort de l'équipe majoritaire d'investir les résultats passés dans une politique d'investissements ambitieuse pour l'avenir du territoire. Enfin, elle permettra de ne plus recourir à l'inscription d'un emprunt pour équilibre, qui par nature, ne sera pas mobilisé et pourrait être considéré comme insincère.

Au vu du résultat constaté à la fin des opérations de clôture d'exercice 2025, cette reprise anticipée conduit à faire apparaître un « sur équilibre » en section de fonctionnement sur le budget principal. Il y a plus de recettes que de dépenses. Cette situation provient du report du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2025 sur l'exercice 2026. Les articles L 1612-6 et L1612-17 du code général des collectivités prévoient bien ce cas de figure.

Ainsi, après clôture des comptes 2025 et après vérification du comptable public, le résultat prévisionnel de la section de fonctionnement du budget principal 2025 qui devra être affecté après l'approbation du Compte Financier Unique au mois de juin prochain s'élève à 12 076 K€.

Détermination du résultat de fonctionnement à affecter	2025
Recettes de l'exercice (a)	31 520 320,80
Dépenses de l'exercice (b)	29 403 547,03
<b>Résultat de fonctionnement de l'exercice (c= a-b)</b>	<b>2 116 773,77</b>
Résultat de fonctionnement reporté N-1 (ligne 002 en recettes) (d)	9 959 622,50
<i>Restes à réaliser en dépense de fonctionnement pour mémoire (non pris en compte dans la détermination du résultat de fonctionnement à affecter)</i>	0,00
<b>Résultat de fonctionnement à affecter (F=c+d)</b>	<b>12 076 396,27</b>

La section d'investissement fait quant à elle apparaître un résultat négatif qui s'élève à - 3 742 K€. Après prise en compte du solde des restes à réaliser 2025 à reporter en 2026, soit un montant positif de 1 189 K€, le besoin de financement prévisionnel de la section d'investissement pour 2025 s'élève à 2 553 K€.

Détermination du besoin de financement de la section d'investissement	2025
Recettes de l'exercice (a)	3 965 311,04
Résultat d'investissement reporté N-1 si excédent (ligne 001 en recettes) (b)	2 024 359,80
<b>Total des recettes d'investissement (c = a+b)</b>	<b>5 989 670,84</b>
Dépenses de l'exercice (d)	9 731 364,49
Résultat de la section d'investissement reporté N-1 si déficit (ligne 001 en dépenses) (e)	0,00
<b>Total des dépenses d'investissement (f = d+e)</b>	<b>9 731 364,49</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement N (qui sera reporté sur la ligne 001 en dépense si &lt; 0 , en recettes si &gt; 0) - ( g= c-f)</b>	<b>-3 741 693,65</b>
Restes à réaliser en recettes (h)	3 219 616,01
Restes à réaliser en dépenses (i)	2 030 726,20
<b>Solde des restes à réaliser 2025 qui seront reportés sur 2026 (j= i-h)</b>	<b>1 188 889,81</b>
<b>Besoin de financement de la section d'investissement 2025 (k=g+j)</b>	<b>-2 552 803,84</b>

Ainsi, la prévision d'affectation du résultat de fonctionnement 2025 se traduit de la manière suivante dans le budget primitif 2026 :

- 2 553 K€ inscrits au compte 1068 en recettes d'investissement pour la couverture du besoin de financement de la section d'investissement 2025 ;
- 9 524 K€ inscrits sur la ligne 002 en recettes de fonctionnement correspondant au report de l'excédent de fonctionnement disponible après couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

Affectation du Résultat de fonctionnement	2025
- Couverture du besoin de financement de la section d'investissement 2025 (compte 1068)	2 552 803,84
- Dotation complémentaire en investissement (compte 1068)	0,00
- Report à nouveau en fonctionnement (mise en réserve-ligne 002)	9 523 592,43

Conformément à la réglementation en vigueur, cette prévision d'affectation a été visée et validée par le service de gestion comptable (trésorerie)

## II. La section de fonctionnement

### ► Vu d'ensemble de la section de fonctionnement

Au Budget Primitif 2026, après reprise anticipée du résultat de fonctionnement constaté à la fin de l'exercice 2025, une fois couvert le besoin de financement de la section d'investissement (9 524 K€), les recettes de fonctionnement atteignent un montant total de 41 079 K€. Les dépenses de fonctionnement atteignent quant à elles un montant de 38 491 K€. La section de fonctionnement est donc présentée en suréquilibre (plus de recettes que de dépenses).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2026
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 132 450,00
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	16 669 680,00
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	44 800,00
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 623 970,00
66 - CHARGES FINANCIERES	40 000,00
67 - CHARGES SPECIFIQUES	5 000,00
68 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	25 000,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>28 540 900,00</b>
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	7 589 666,11
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	2 360 000,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>9 949 666,11</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>38 490 566,11</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2026
013 - ATTENUATION DE CHARGE	516 000,00
70 - PRODUITS DE SERVICE, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 941 140,00
73 - IMPOTS ET TAXES	6 261 250,00
731 - FISCALITE LOCALE	18 117 300,00
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	4 079 306,00
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	622 340,00
76 - PRODDUITS FINANCIERS	5 000,00
77 - PRODUITS SPÉCIFIQUES	1 000,00
78 - REPRIS SUR DEPRECIATION ET PROVISION	2 000,00
<b>TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>31 545 336,00</b>
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	10 000,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>10 000,00</b>
002 – RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (N-1)	9 523 592,43
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>41 078 928,43</b>

## ► Les dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses de gestion sont en hausse de + 736 K€, soit + 2,7 % par rapport au budget total 2025. Elles atteignent 28 471 K€. Les dépenses réelles de fonctionnement, qui correspondent aux dépenses de gestion auxquelles sont ajoutées les charges financières et les charges exceptionnelles, s'établissent pour leur part à 28 541 K€ et affichent une hausse de 683 K€ par rapport au budget total 2025 (+ 2,5 %).

Dans le détail, nous retrouvons :

Les charges à caractère général (Chapitre 011) : 7 132 K€ ; - 0,8 % ; - 56 K€

Les charges à caractère général, qui représentent 25 % des dépenses réelles de fonctionnement, elles sont en léger replis de -56 K€ (-0,8%) de budget à budget, pour s'établir à 7 132 K€. Elles se répartissent de la manière suivante :

✓ L'achat de matières et fournitures : 1 867 K€ :

Montants en K€	Budget total 2025	CFU 2025 Provisoire	Budget primitif 2026	Evolution BP 2026 /Budget total 2025	
<b>011 – CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>7 188</b>	<b>6 842</b>	<b>7 132</b>	<b>-56</b>	<b>-0,8%</b>
<b>Achat de matières premières et fournitures (26,2 %)</b>	<b>1 886</b>	<b>1 832</b>	<b>1 867</b>	<b>-19</b>	<b>-1,0%</b>
- Electricité et gaz	1 059	1 048	1 064	5	0,5%
- Autres fluides (eau, combustibles, carburant)	170	165	168	-2	-1,3%
- Autres achats et fournitures	657	618	636	-21	-3,2%

Nous retrouvons sous cette appellation les dépenses de fluides (électricité, gaz, eau, combustible, carburant). Celles-ci représentent 15 % du chapitre.

Après une baisse significative de la facture énergétique ces deux dernières années (-237 K€ en 2024 et -254 K€ en 2025), grâce à l'évolution favorable des prix et aux investissements réalisés dans le cadre du plan climat, la facture énergétique devrait rester stable en 2026.

La consommation énergétique pour 2026 est estimée à la baisse (estimations de -2 % sur l'électricité des bâtiments et -10 % sur l'éclairage public). De plus, la Ville ne devrait pas subir de hausse importante de prix de l'énergie, notamment grâce aux différents contrats négociés récemment tel que le contrat de performance énergétique permettant de bénéficier d'un prix fixe du gaz depuis le mois de juin 2025.

Néanmoins, l'impact de ces gains est neutralisé par l'augmentation de l'accise sur le gaz (+ 6 %), l'augmentation des contributions aux certificats d'économie d'énergie (+ 65 % pour le gaz, + 58 % pour l'électricité >36k Va et + 28 % pour l'électricité <36 kVa). De plus, une nouvelle taxe sur les Certificats de Production de Biogaz est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Les autres fluides tels que l'eau, les combustibles et le carburant devraient rester stables. En détail, nous retrouvons 50 K€ projetés pour les factures d'eau et 118 K€ pour le carburant et autres combustibles.

Les autres achats de fournitures s'établissent à 642 K€ au budget primitif 2026. Ils sont projetés en légère baisse par rapport au budget total 2025 (- 21 K€, -3,2 %), en effet, ils s'insèrent dans une volonté de gestion rigoureuse afin d'assurer la continuité du service public dans des conditions maîtrisées. À titre d'exemple nous retrouvons les fournitures scolaires (82 K€), les fournitures d'entretien (74 K€), les fournitures liées à la maintenance des bâtiments (68 K€), les fournitures liées à l'entretien et la maintenance des véhicules (40 K€) ou les vêtements de travail et protections individuelles (47 K€).

✓ Les services extérieurs : 4 059 K€ :

Montants en K€	Budget total 2025	CFU 2025 Provisoire	Budget primitif 2026	Evolution BP 2026 /Budget total 2025	
<b>011 – CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>7 188</b>	<b>6 842</b>	<b>7 132</b>	<b>-56</b>	<b>-0,8%</b>
<b>Services extérieurs (56,9 %)</b>	<b>4 170</b>	<b>3 938</b>	<b>4 059</b>	<b>-110</b>	<b>-2,6%</b>
- Restauration scolaire, péri et extrascolaire	1 356	1 287	1 331	-25	-1,8%
- Prestations d'animation et manifestations	250	250	245	-5	-0,02
- Entretien, réparation et maintenance	1 286	1 239	1 288	1	0,1%
- Locations et charges locatives	299	250	272	-26	-8,8%
- Assurances	203	200	209	6	2,8%
- Autres frais divers	776	712	714	62	7,9%

1 331 K€ sont inscrits pour la prise en charge de repas dans le cadre du marché de la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire. Si ce montant est en diminution de 25 K€ par rapport au budget total 2025, il évolue à la hausse par rapport au montant payé en 2025 (+ 44 K€). Cette augmentation s'explique principalement en raison de la révision annuelle des prix prévue au contrat, mais surtout en raison de la hausse de la fréquentation des structures, avec notamment l'impact en année pleine de l'ouverture de 4 nouvelles classes, et l'augmentation des capacités de 56 places supplémentaires en accueil de loisirs (Ecole du Centre). L'augmentation des rationnaires est estimée à +118 élèves en moyenne par jour depuis septembre 2025. Il est rappelé que l'augmentation du coût du repas sera, une nouvelle fois, intégralement pris en charge par la Ville afin de préserver le pouvoir d'achat des familles.

Il est par ailleurs prévu 245 K€ au titre des prestations payées par la Ville dans le cadre des animations et des manifestations qu'elle organise.

L'enveloppe allouée à l'entretien, la réparation et la maintenance des différents parcs de la Ville demeure stable pour atteindre 1 288 K€ (1 286 K€ au budget 2025). Sur ce montant, nous retrouvons notamment 233 K€ pour l'entretien des terrains et espaces verts, 437 K€ fléchés sur des opérations liées aux bâtiments municipaux. Par ailleurs, 63 K€ seront

consacrés à l'entretien des matériels roulants et 110 K€ à l'entretien des autres biens mobiliers, dont 60 K€ dédiés aux extincteurs, aux blocs autonomes d'éclairage de sécurité et aux défibrillateurs. L'enveloppe prévue pour les contrats de maintenance s'élève à 402 K€, dont 226 K€ pour les infrastructures ou solutions numériques.

La prise en charge des loyers et charges locatives est estimée pour sa part à 272 K€, avec en détail :

- Le montant dédié aux loyers s'élève à 149 K€, dont 47 K€ pour la location du Hall de la SIG, 75 K€ pour la location à Habitat de l'Ill de la Licorne (espace des Aînés) et 25 K€ pour la location des locaux de la crèche familiale auxquels ont été appliquée une hausse relative aux révisions annuelles des loyers (+4 K€ au total)
- 72 K€ ont été estimés pour les différentes charges de copropriété. Une provision d'augmentation entre 2% et 4% a été appliquée en fonction du local. Le montant facturé en 2025 s'élevait à 50 K€, une hausse de 22 K€ est ainsi appliquée en raison d'une régularisation d'années antérieures impactera l'exercice 2026.
- Les évènements organisés par la Ville et le soutien aux associations nécessitent d'engager des frais de location dont des locations de nacelles, de toilettes ou de sonorisation. Des locations ponctuelles sont également nécessaires pour permettre aux équipes techniques d'assurer leurs missions (fontaines de nettoyages, bennes, véhicules). Toutes ces locations représentent un coût pour la Ville évalué à 51 K€.

Les frais d'assurances représentent 209 K€. Après deux années d'importante augmentation liée au renouvellement des contrats dans un contexte de tension assurantiel, le montant des cotisations augmente de 6 K€ par rapport au budget 2025 en raison de l'application des indices annuels de révision des contrats et de l'achat de véhicules supplémentaires en fin d'année 2025. En détail, nous retrouvons :

- Dommages aux biens et cyber-risques : 103 K€ (- 3 K€, - 3 %)
- Flotte automobile : 79 K€ (+ 4 K€, + 5,3 %)
- Responsabilité civile : 27 K€ (+5 K€, + 23 %)

Enfin, les autres frais divers s'élèvent à 714 K€, ils sont revus à la baisse de 62 K€ (-7,9 %) en cohérence avec les montants des prestations réalisées en 2025 et le besoin réel pour 2026. Voici plusieurs exemples de frais divers :

- Des prestations liées au développement durable pour un montant de 85 K€. Cette enveloppe permet la mise en place d'actions tout au long de l'année, notamment dans le cadre des Rendez-vous du climat, des formations anti-gaspillage en restauration scolaire ou encore des actions de collecte de biodéchets dans les cantines et les marchés. Cette enveloppe permet également de bénéficier d'un accompagnement et d'un audit pour la certification ISO 14001.

- Des prestations de vérifications d'un certain nombre d'équipements électriques dont les mats d'éclairage public, ascenseurs, paratonnerres, ancrages des toitures pour 98 K€.
- Des prestations favorisant la pratique sportive dont 30 K€ pour l'organisation de la Corrida de Noël, 15 K€ pour les activités Sports-vacances ou 15 K€ pour l'intervention de l'association CADR67 dans le cadre de l'opération « Savoir rouler à vélo ».
- Des interventions sur le parc informatique, notamment en matière de cybersécurité pour un montant total de 41 K€.

✓ Autres services extérieurs : 1 104 K€

Montants en K€	Budget total 2025	CFU 2025 Provisoire	Budget primitif 2026	Evolution BP 2026 /Budget total 2025	
<b>011 – CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>7 188</b>	<b>6 842</b>	<b>7 132</b>	<b>-56</b>	<b>-0,8%</b>
<b>Autres services extérieurs (15,4 %)</b>	<b>1 011</b>	<b>956</b>	<b>1 082</b>	<b>71</b>	<b>7,0%</b>
- Frais d'affranchissement et de télécommunication	113	115	109	-4	-3,8%
- Frais de nettoyage des locaux	116	106	84	-32	-27,7%
- Frais de transports	85	81	208	123	144,3 %
- Frais de gardiennage	96	91	76	-20	-21,0%
- Rémunération d'intermédiaire et honoraires	75	65	66	-9	-11,8%
- Redevance déchets	86	86	89	3	3,2%
- Catalogues et imprimés	83	82	87	4	4,9%
- Formations et frais de colloque	89	75	101	12	13,7%
- Autres charges à caractère général	267	255	262	-5	-1,8%

Les autres services extérieurs sont évalués pour un montant de 1 083 K€, soit +72 K€ (+7,1 %) par rapport au budget 2025.

Après une baisse importante du budget alloué entre 2024 et 2025, les frais de nettoyage des locaux sont à nouveau revus à la baisse en 2026 de 32 K€ par rapport au budget total 2025. En effet, une réforme du temps de travail des agents d'entretien employés par la Collectivité (délibération du Conseil Municipal du 4 décembre 2024) a permis la non-reconduction de la plupart des marchés de nettoyage à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025 tout en améliorant la qualité de service attendue et les conditions d'emploi des agents municipaux concernés. Le montant des prestations de nettoyage payées est ainsi passé de 256 K€ en 2024 pour une année pleine hors réforme à 106 K€ en 2025 pour une demi-année de réforme. Pour 2026, année complète de réforme, il est prévu un montant de 84 K€.

Malgré ces économies non négligeables, les services extérieurs évoluent à la hausse. En effet, le coût des transports augmente de 123 K€, soit + 144 % en 2026 dont voici les motifs :

- L'ouverture de 4 classes supplémentaires en septembre 2026 ainsi que la création de 56 places supplémentaires en accueil de loisirs sur le site du centre depuis septembre 2025. Cette augmentation d'effectif entraîne mécaniquement une hausse des coûts des déplacements relatifs aux activités sur temps scolaire et péri-éducatif.
- L'augmentation significative des tarifs du nouveau marché de transports. Les négociations lors du renouvellement du marché de transport ont mis en exergue une hausse non négligeable des tarifs des opérateurs de transports pour les activités sur temps scolaires et périscolaires. Un aller-retour en bus sur la commune d'Illkirch-Graffenstaden est passé de 67,81 € (négocié sur l'ancien marché) à 146 €. En effet, toutes les sociétés ayant répondu à l'appel d'offre répercutent le contexte inflationniste sur leurs tarifs, qu'il s'agisse des frais de structure (coût du personnel : revalorisation des minimas conventionnels des rémunérations des conducteurs), des frais matériels (coûts des véhicules et de la maintenance) ou du coût de l'énergie.

Les frais de formation des agents figurent également dans ce chapitre. Ces derniers sont en hausse de 12 K€ pour s'élever à plus de 100 K€. Cette inscription s'inscrit dans un contexte de refonte de la politique de formation des agents communaux.

Les autres dépenses de cette catégorie demeurent relativement stables par rapport au budget total 2025, avec dans le détail :

- les frais de télécommunication et d'affranchissement (109 K€, -3,8 %)
- les catalogues et imprimés dont l'impression de l'Infograff (87 K€, + 4,9 %)
- les rémunérations d'intermédiaires et d'honoraires (66 K€, - 11,8 %)
- les redevances déchets (89 K€, + 3,2 %)

Enfin, parmi les autres charges à caractère général, nous retrouvons les achats de spectacles pour les animations (40 K€), les frais de réceptions et cérémonies (89 K€), les frais d'annonces légales et d'insertion (14,5 K€), les cotisations (22 K€) ou les services bancaires (4,5 K€).

✓ Impôts, taxes et versements assimilés : 101 K€

Sous ce poste, nous retrouvons principalement la taxe foncière (94 K€ après revalorisation forfaitaire des bases par rapport au montant payé en 2025 de 1 %), ainsi que la taxe d'habitation (3,8 K€) payées par la Ville sur son parc privé. Nous retrouvons également les taxes et impôts sur les véhicules, notamment les cartes grises (3 K€) et les droits dus à la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM) ou à la Société pour la Perception de la Rémunération Equitable SPRE liées aux différents artistes intervenants lors des manifestations organisées par la Ville (21 K€).

Les charges de personnel (Chapitre 012)<sup>1</sup>: 16 670 K€ ; + 4,7 % ; + 744 K€

La masse salariale demeure le poste de dépenses de fonctionnement structurellement le plus élevé des communes. Elle constitue donc un enjeu majeur de pilotage des dépenses de fonctionnement et ce d'autant plus qu'elle est mécaniquement haussière. En effet, par le seul effet des hausses de cotisations et du Glissement Vieillesse Technicité (GVT), la masse salariale augmente chaque année. Un suivi régulier et minutieux est donc nécessaire pour intégrer les nombreuses variables et piloter finement ce chapitre budgétaire stratégique qui représente 58 % des dépenses réelles de fonctionnement inscrites au budget.

La proposition budgétaire 2026 s'élève au global à 16 670 K€ au BP 2026, soit une évolution de + 4,7 % par rapport au Budget 2025 (+ 744 K€).

Sur cette évolution, la poursuite de la hausse des cotisations CNRACL au 1er janvier 2026 constitue un facteur mécanique d'augmentation des charges sociales avec un impact important pour la Ville. Pour mémoire, le taux de cotisation vieillesse applicable aux fonctionnaires territoriaux augmentera à nouveau de 3 points. Cette hausse, officialisée par un décret du 31 janvier 2025, sera reproduite chaque année jusqu'en 2028 pour porter la charge patronale de 31,65 % à 43,65 %. La charge supplémentaire est évaluée à 200 K€ pour 2026. Aussi, hors revalorisation des cotisations retraites, l'évolution de ce chapitre serait de + 3,4 % par rapport au réalisé 2025.

Le glissement vieillesse technicité (GVT) qui correspond à l'augmentation de la masse salariale due aux avancements de carrière et à l'acquisition de nouvelles compétences techniques continue lui aussi de peser sur la masse salariale et ce d'autant plus qu'il n'est plus compensé par l'effet de Noria qui devient quasi nul. En effet, les tensions sur le marché de l'emploi et la nécessité de maintenir l'attractivité des emplois publics amènent à un niveau de rémunération des entrants égal, voire supérieur, à celui des sortants. Pour 2026, le GVT peut être estimé à 1,30 % (+ 210 K€).

Nous retrouvons également les effets en année pleine des postes créés en 2025 (8 agents d'entretien en mai 2025 et 2 Atsem en septembre) et l'augmentation continue des besoins pour les services périscolaires et extrascolaires qui implique le renforcement des moyens dédiés. Hors toute création de poste, et hors facteurs exogènes, on peut ainsi estimer l'augmentation de la masse salariale liée à ces facteurs à près de 400 K€ (dont la moitié pour les seules vacances nécessaires pour maintenir les taux d'encadrements des accueils collectifs de mineurs).

Par ailleurs, l'enveloppe budgétaire 2026 prend en compte les mesures à l'initiative de la collectivité pour favoriser le pouvoir d'achat des agents et renforcer l'attractivité de la collectivité telles la révision quadriennale de l'IFSE (4 K€) ou encore l'enveloppe annuelle dédiée au complément indemnitaire annuel (60 K€). Nous retrouvons enfin la hausse de la participation de la collectivité à la complémentaire santé des agents de la Ville conformément à la délibération du Conseil Municipal du 3 décembre 2025 (+ 15 K€), la hausse des cotisations pour l'assurance statutaire du personnel (+ 15 K€), l'augmentation du nombre de tickets

---

<sup>1</sup> Un descriptif complet de l'évolution de ce chapitre est inséré dans le rapport d'orientation budgétaire pour 2026, conformément à la réglementation en vigueur.

restaurants avec l'augmentation des postes effectivement pourvus dans la collectivité et le passage de la valeur faciale des titres à 9 € (+ 50 K€).

Enfin, une enveloppe de 48 K€ a été prévue pour l'organisation du scrutin municipal (24 K€ par tour de scrutin).

Afin de faire face à l'ensembles ces évolutions, la collectivité œuvre au quotidien à la maîtrise de l'évolution de la masse salariale, dans un cadre réglementaire contraint et avec une augmentation continue des besoins pour les services périscolaires et extrascolaires qui implique le renforcement des moyens dédiés. Il s'agit d'adapter les effectifs aux besoins opérationnels, notamment dans les secteurs en tension. Cela se traduit très concrètement par une priorisation des recrutements en fonction des besoins stratégiques et le pilotage le plus fin possible du recours à la vacation. Cette nécessaire gestion fine des ressources humaines est possible grâce à un dialogue social de qualité pour accompagner et expliquer les transformations ainsi que les mesures prises.

Enfin, il est à noter qu'un montant de 516 K€ est inscrit en recettes de fonctionnement au chapitre globalisé 013, atténuation de charge, au titre des remboursements sur rémunérations effectués par les organismes sociaux, notamment les remboursements des indemnités journalières de maladie (agents non titulaires), et les remboursements effectués par l'assureur de la Ville (agents titulaires). Il enregistre également la part agents des tickets restaurant. Ainsi, les charges de personnel nettes, déduction faite des remboursements sur rémunérations, s'élèvent au BP 2026 à 16 154 K€.

[Les autres charges de gestion courante \(Chapitre 65\) : 4 624 K€ ; + 3,2 % ; + 141 K€](#)

Les autres charges de gestion courante représentent 16 % des dépenses réelles de fonctionnement. Elles sont inscrites pour un montant de 4 624 K€ au BP 2026. Elles sont orientées à la hausse avec une évolution de + 141 K€, soit + 3,2 % par rapport au budget 2025.

Cette évolution s'explique en grande partie par l'augmentation de la compensation pour contrainte de service public versée par la Ville dans le cadre de la délégation de service public relative à la gestion des structures d'accueil de la petite enfance (+ 176 K€).

La délégation de service public a nécessité des soutiens financiers complémentaires au conventionnement initial, notamment pour compenser les charges imprévisibles liées aux « Oubliés du Ségur » et au versement mobilité. L'impact financier de ces mesures pour la structure s'élevant à plus de 900 000 €, le soutien de la Commune est lissé sur plusieurs années. L'enveloppe de 220 000 € versée en 2025 est ainsi réinscrite en 2026 pour le même montant. Une aide financière exceptionnelle de 150 000 € est également ajoutée pour soutenir le délégataire, fragilisé par l'évolution des usages des familles depuis la crise sanitaire et par les tensions persistantes sur les métiers de la petite enfance.

Par ailleurs, le montant versé à la SPL l'Illiade dans le cadre de la délégation de service public relative à l'exploitation de l'Illiade et de la Villa s'élève à 2 050 K€, soit une diminution de 45 K€ par rapport au montant versé en 2025. L'enveloppe annuelle dédiée à la politique

d'animation de la Ville déléguée à la SPL est ainsi reconduite, l'évolution s'expliquant par l'enveloppe exceptionnelle accordée en 2025 pour l'organisation d'évènements uniques (dixième anniversaire de la Villa, ect.). Pour rappel, ce plafond a été revu à la hausse par avenant en octobre 2025 afin de tenir compte de nouvelles dépenses nécessaires à l'exécution de la délégation de service public telles que l'organisation des Fêtes de l'Automne et le recrutement d'un Directeur général.

La subvention allouée au CCAS est inscrite au budget primitif à hauteur de 230 K€, soit 8% de plus qu'au budget 2025 pour tenir compte des besoins de l'établissement.

L'enveloppe prévisionnelle des subventions allouée aux associations dans le cadre du BP 2026 s'élève à 558 K€, soit un montant relativement stable par rapport au budget 2025 (+ 4 K€, + 0,8 %). Voici le détail les autres subventions inscrites ainsi que leurs évolutions par rapport au budget total 2025 :

- Subventions sportives : 235 K€ (+ 7 K€, + 3,2 %). Cette enveloppe retranscrit la volonté de la Ville de renforcer les partenariats déjà existants. La Ville a par exemple signé une convention pluriannuelle avec la SIG définissant les modalités de participation de la Ville pour les saisons 2025/2026 à 2027/2028.
- Subventions au Groupement d'actions sociales / CNAS : 70 K€ (montant identique)
- Subvention à l'amicale du personnel : 57 K€ (montant identique)
- Subventions pour la jeunesse : 45 K€ (montant identique)
- Subventions aux crèches, écoles, périscolaires, actions éducatives: 49 K€ (+ 700 €)
- Subventions pour le développement social urbain : 19 K€ (- 2 200 €)
- Subventions culturelles : 10 K€ (montant identique)
- Autres subventions : 73 K€ (montant identique). Cette enveloppe comprend notamment les subventions à l'APAVIG ainsi qu'à diverses associations qui contribuent à renforcer le lien social en mobilisant les habitants autour de manifestations locales d'envergure telles que les Fêtes de l'III, la Corrida de Noël, la Fête de la Musique ou encore le Messti.

Au sein de ce chapitre, figurent également les dépenses relatives aux fonctions d'élus (indemnités de fonction, frais de missions et déplacements et cotisations, formations). Le montant dédié s'élève à 345 K€, soit 8 K€ de plus qu'au budget total 2025.

Enfin, un dernier poste de dépense retrace les droits d'exploitations et les licences des solutions informatiques. A titre d'exemple, sont retracés les abonnements au service Néocity (solution permettant de favoriser et faciliter la participation citoyenne et les échanges

d'information entre les habitants et les services de la commune). Le montant total dédié s'élève à 189 K€, soit - 11 K€ par rapport au budget total 2026. Cette planification s'insère dans une démarche de maîtrise du périmètre applicatif de la collectivité.

Voici le récapitulatif du chapitre :

Montants en K€	Budget total 2025	CFU 2025 Provisoire	Budget primitif 2026	Evolution BP 2026 /Budget total 2025	
<b>Autres charges de gestion courante (Chap. 65)</b>	<b>4 483</b>	<b>4 474</b>	<b>4 624</b>	<b>141</b>	<b>3,2%</b>
- Subvention à la SPL L'Illiade	2 095	2 095	2 050	-45	-2,1%
- Subventions DSP structures petite enfance	1 096	1 096	1 272	176	16,1%
- Subvention au CCAS	222	222	230	8	3,5%
- Autres subventions versées	554	551	558	4	0,8%
- Indemnités des élus, cotisations et formations	337	327	345	8	2,5%
- Droits d'utilisation de l'informatique en nuage	200	200	189	-11	-5,4 %
- Autres charges de gestion courante	12	12	10	-2	-17,4 %

Atténuation de produit (Chapitre 014) : 45 K€ ; - 67,6 % ; - 93 K€

Ce chapitre comptabilise le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) pour un montant de 45 K€ (stable).

En 2025, le dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales (DILICO) a été instauré afin de faire contribuer les collectivités à l'effort national de redressement des finances publiques. Le projet de loi de finances pour 2026 fait passer le montant dédié d'1 milliard d'euros à 740 millions d'euros et exonère entièrement les collectivités de ce dispositif. L'impact de cette exonération s'élève à 93 K€ pour la Commune.

Les Charges financières (Chapitre 66) : 40 K€ ; - 13,8 % ; - 6,4 K€

Les charges financières sont orientées à la baisse (-6 K€). En effet, aucun nouvel emprunt n'ayant été contracté, les intérêts des deux emprunts en cours évoluent de manière décroissante.

Nous retrouvons ainsi un emprunt dit « Intracting » contracté en 2024 auprès de la Banque des Territoires ciblé sur la transition écologique avec la modernisation de l'éclairage public, pour lequel l'amortissement est réalisé par annuité constante avec une part croissante du capital remboursé et une part décroissante des intérêts. Les intérêts 2025 s'élevaient à 27 K€ et ceux versés en 2026 s'élèvent à 25 K€.

Nous retrouvons également un second emprunt contracté en 2015 auprès de la Caisse Française de financement local, pour lequel l'amortissement est réalisé par échéance

constante avec une part fixe du capital remboursé, les intérêts étant calculés sur le capital restant dû. Les intérêts 2025 s'élevaient à 19,4 K€ et ceux versés en 2026 s'élèvent à 14 K€.

Les Charges Spécifiques (Chapitre 67) : 5 K€ ; - 88,6 %, - 39 K€

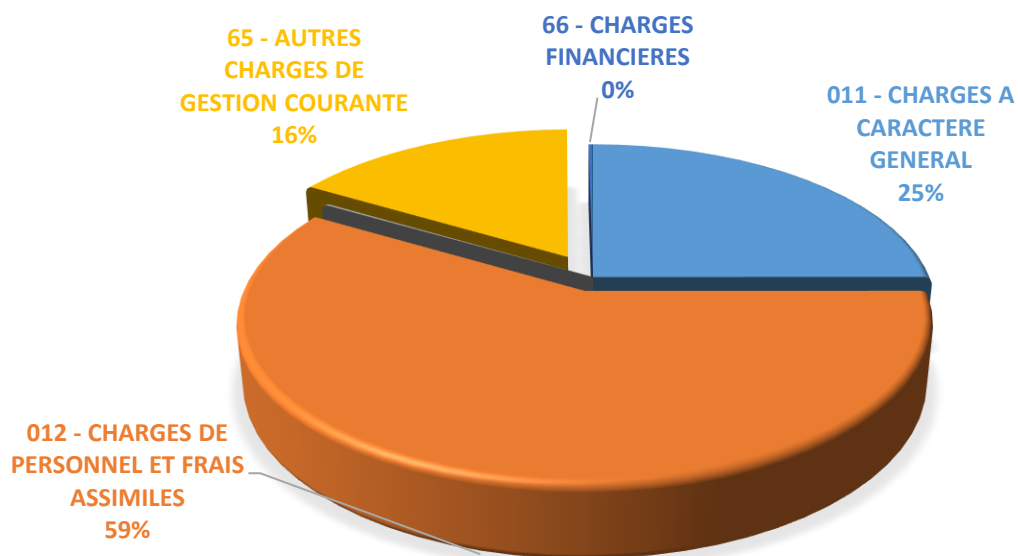
Les charges spécifiques, anciennement charges exceptionnelles sont devenues marginales depuis le changement de nomenclature comptable (passage de la M14 à la M57). Une provision de 5 K€ est inscrite concernant les titres annulés sur exercices antérieurs (25 K€ au budget total 2024). En 2025, une régularisation exceptionnelle de 34 K€ avait impacté ce chapitre dont la contrepartie figure en recettes au chapitre 70.

Les Dotations aux provisions (Chapitre 68) : 25 K€ ; - 24,2 % ; - 8 K€

Les provisions sont des opérations destinées à couvrir un risque ou une charge qui va générer une sortie de ressources vis-à-vis d'un tiers, sans contrepartie au moins équivalente. La réalisation du risque ou de la charge est rendue probable par un événement survenu ou en cours, et l'échéance de la sortie de ressources ou le montant sont évaluables avec une approximation suffisante. Ainsi, la provision permet d'anticiper de futures charges pour la Ville et de respecter les principes de prudence et de sincérité des comptes.

Depuis la mise en place d'un régime de provision à la Ville en 2023, une réévaluation des risques est effectuée chaque année. Pour 2026, la prévision s'établit à 25 K€. Elle permettra ainsi d'assurer les opérations de constatations d'éventuelles dotations complémentaires sur les trois types de risques identifiés (risques relatifs aux comptes épargnes temps, risques attenants aux litiges et contentieux, risques liés aux créances douteuses).

## DISTRIBUTION DES DEPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT AU BP 2026



### ► Les recettes réelles de fonctionnement

Le total des recettes réelles de fonctionnement s'élève à 31 545 K€. Il progresse de + 1,8 %, soit + 544 K€ par rapport au budget total 2025. Les recettes de gestion progressent également avec une évolution de + 2 % par rapport au budget total 2025, soit + 616 K€.

Les Produits des services et du domaine (Chapitre 70) : 1 941 K€ ; + 4,8 % ; + 88 K€ ;

Ce chapitre progresse de 88 K€ (+ 4,8 %) par rapport au budget total 2025 pour atteindre 1 941 K€ au BP 2026. Il représente 6,2 % des recettes réelles de fonctionnement.

Montants en K€	Budget total 2025	CFU 2025 Provisoire	Budget primitif 2026	Evolution BP 2026 /Budget total 2025	
<b>Produit des services (Chap. 70)</b>	<b>1 853</b>	<b>1 785</b>	<b>1 941</b>	<b>88</b>	<b>4,8%</b>
Redevances familles : périscolaires, centres de loisirs, restauration scolaire, centre socio-culturel	1 287	1 210	1 403	116	9,0%
Redevances d'occupation du domaine public et locations	272	288	276	4	1,4%
Récupération de charges	214	211	180	-34	-16,0%
Autres produits des services : concessions cimetières, vente d'électricité, régie publicitaire Infograf	80	77	83	3	3,5%

Nous retrouvons ainsi 1 403 K€ relatifs aux participations des usagés aux divers services proposés par la Ville. Ces dernières progressent de manière dynamique en raison de la progression des effectifs fréquentant les différentes structures d'accueil (+ 116 K€, + 9%).

Les redevances d'occupation du domaine public sont prévues à hauteur de 288 K€ (+ 4 K€, + 1,4 % par rapport au budget 2025). Ces dernières concernent notamment les sites de la gravière et du parc solaire Lacustre (190 K€), la cuisine de la salle des fêtes (49 K€), la crèche familiale (20 K€), le tennis club (11 K€) et la Villa (2,5 K€).

Les récupérations de charges liées à l'occupation du parc privé de la Ville s'élèvent à 180 K€. Cette inscription est en baisse de 34 K€ en raison d'une régularisation exceptionnelle intervenue en 2025.

Enfin, d'autres produits sont inscrits pour un montant de 83 K€ (-3 K€, -3,5 %) et concernent les services suivants :

- Les publicités publiées dans l'Infograff : 55 K€ (+ 5 K€, + 10%) ;
- Les concessions de cimetière : 24 K€ (+4 K€, +20%) ;
- La vente d'électricité : 3,8 K€ (-6 K , -62 %) ;

Produit Fiscal (Chapitre 731 et 73) : 24 379 K€ ; + 1,2 % ; + 286 K€ ;

Ces deux chapitres<sup>2</sup> représentent 77 % des recettes réelles de fonctionnement. Ils évoluent de + 286 K€, soit + 1,2 % de budget à budget.

Montants en K€	Budget total 2025	CFU 2025 Provisoire	Budget primitif 2026	Evolution BP 2026 /Budget total 2025	
<b>Produit fiscal (Chap.73+731)</b>	<b>24 092</b>	<b>24 181</b>	<b>24 379</b>	<b>286</b>	<b>1,2%</b>
Impôts directs locaux	16 180	16 156	16 215	35	0,2%
Dotation de solidarité communautaire	407	407	688	281	69,1%
Attribution de compensation	5 272	5 272	5 272	0	0,0%
Taxe additionnelle aux droits de mutation	1 000	1 138	1 000	0	0,0%
Taxe sur la consommation finale d'électricité	600	586	600	0	0,0%
Fond de péréquation intercommunal et communal	298	298	298	0	0,0%
Taxe locale sur la publicité extérieure	130	137	130	0	0,0%
Droits de place	117	96	85	-32	-27,4%
Autre produit fiscal	88	90	90	2	2,6%

<sup>2</sup> La nomenclature M 57 distingue un chapitre 731 retraçant les recettes issues de la fiscalité directe locale, et un chapitre 73 retraçant les autres recettes fiscales. Il est proposé d'analyser les évolutions sur l'ensemble du chapitre 73.

Le produit des impôts directs locaux serait peu dynamique avec une évolution de + 35 K€ de budget à budget. Le montant budgété pour 2026 s'élève à 16 215 K€, soit 15 969 K€ pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, 54 K€ pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties et 192 K€ pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. **Pour mémoire et conformément aux engagements pris, il n'y aura aucune augmentation des taux d'imposition en 2026.** Ainsi, les facteurs expliquant les évolutions de ces produits sont :

- **La revalorisation forfaitaire des bases fiscales (+85 K€)** : Depuis 2018, le coefficient de revalorisation des bases fiscales est désormais égal au taux de variation entre novembre de N-2 et novembre de N-1 de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH). Ce dernier a connu un taux de variation, entre novembre 2024 et novembre 2025, de + 0,8 %. Pour mémoire, l'évolution de ce coefficient était de 1,7 % en 2025 et 3,9 % en 2024. Cette revalorisation a été appliquée aux bases des locaux d'habitations, dépendances et locaux commerciaux non révisés et son impact sur le montant de taxe foncière perçu est estimé à + 106 K€ (coefficient correcteur inclus).
- **La revalorisation des bases fiscales des locaux commerciaux (+60 K€)** : Depuis la révision des valeurs locatives des locaux commerciaux de 2017, les bases d'imposition de ces locaux sont fixées par des grilles tarifaires départementales. Tous les ans ces grilles sont actualisées de façon à coïncider avec la réalité du marché locatif. Ainsi, chaque année, un coefficient départemental est appliqué, pour 2026, ce coefficient est égal à 1,6 %. L'impact de cette revalorisation sur le montant de taxe foncière perçu est estimé à + 70 K€. Un dispositif de lissage a été mis en place à la suite de cette réforme afin d'introduire une progressivité dans ses effets. Le montant reversé à la collectivité au titre de ce lissage s'élevait à 52 K€ en 2023, 35 K€ en 2024 et 15 K€ en 2025. Pour 2026, dernière année d'application, il est estimé à 10 K€, soit - 5 K€.
- **Le retour à imposition des exonérations pour constructions nouvelles (+ 80 K€)** : Conformément à l'article 1383 du Code Général des Impôts, les constructions nouvelles, reconstructions et additions de constructions à usage d'habitation sont exonérées de taxe foncière sur les propriétés bâties durant les deux années qui suivent leur achèvement. La Commune, dans une délibération du 23 septembre 2021, a limité cette exonération à 40 % de la base imposable. Pour 2025, le montant de taxe foncière exonérée pendant 2 ans (c'est-à-dire en 2024 et 2025) revenant à imposition est estimé à 82 K€.
- **Nouvelles bases locatives communiquées par les services fiscaux (+ 56 K€)** : Chaque année, toutes les mises à jour des valeurs locatives cadastrales servant de base au calcul de l'impôt sont recensées et partagées en Commission Communale des Impôts Directs. Il peut s'agir de constructions, de démolitions ou de modification de critères d'évaluations. Cette année, le service des impôts fonciers a communiqué plus de 200 K€ de bases fiscales supplémentaires, correspondant à **56 K€** de recettes supplémentaires.
- **Evolution des valeurs locatives de la THRS (+ 14 K€)** : Une évolution + 0,8 % a été prise en compte pour estimer un montant de taxe d'habitation sur résidences secondaires à hauteur de 192 K€.

A contrario la Ville a enregistré des rôles complémentaires et supplémentaires en 2025 (260 K€), qui sont par nature imprévisibles. Dès lors ils ne sont pas réinscrits au BP 2026.

La dotation de solidarité communautaire a été instituée en 2021 par l'Eurométropole de Strasbourg. Elle vise à réduire les disparités de ressources et de charges entre les communes membres. Le montant voté par l'Eurométropole de Strasbourg le 19 décembre 2025 pour 2026 s'élève à 14 617 K€. Il est réparti entre les communes membres en fonction de 3 critères : le revenu par habitant, le potentiel fiscal<sup>3</sup> et l'effort fiscal<sup>4</sup>. Jusqu'à présent, le montant perçu par la Ville se situait entre 400 K€ et 420 K€ (407 K€ en 2025 et 409 K€ en 2024).

Le critère du potentiel fiscal dispose d'un seuil d'exclusion à 110 % de la moyenne des communes membres. En l'espèce, jusqu'alors, Illkirch-Graffenstaden dépassait ce seuil et était ainsi exclu de cette part. Il s'avère que le potentiel fiscal 2025 de la Ville pris en compte pour la répartition de la dotation 2026 est en dessous de ce seuil et permet à la Ville de bénéficier pour la première fois de cette part. En outre, le montant attribué à Illkirch-Graffenstaden pour 2026 s'élève ainsi à 688 K€, soit 281 K€ de plus qu'en 2025. Néanmoins, cette part supplémentaire perçue par la Ville ne peut pas être considérée comme pérenne. En effet, le potentiel fiscal d'Illkirch-Graffenstaden pour 2025 représente 109,9 % de la moyenne des communes membres, soit dans la limite haute de l'éligibilité.

Le montant perçu relatif aux droits de place varie en fonction du nombre d'autorisations d'occupation du domaine public accordées pour l'installation de terrasses, stands, manèges, mais également pour les aménagements de chantier (grues, nacelles, véhicules, échafaudages). Pour 2026, le montant proposé au Budget Primitif s'élève à 85 K€.

Concernant les autres recettes suivantes, le montant budgété en 2025 a été reconduit :

- L'attribution de compensation, résultant de la fiscalité économique transférée à l'Eurométropole de Strasbourg, a été votée le 19 décembre 2025 par l'EPCI. Aucune charge supplémentaire n'a été transférée, le montant est ainsi inchangé et s'élève à 5 272 K€.
- Le produit de la taxe additionnelle aux droits de mutation, taxe s'appliquant aux mutations immobilières à titre onéreux, est maintenu, dans un souci de prudence, à 1 000 K€. Il en est de même pour la taxe sur la consommation d'électricité reconduite à hauteur de 600 K€ et la taxe locale sur la publicité extérieure de 130 K€.

---

<sup>33</sup> Le potentiel fiscal est un indicateur qui permet d'évaluer le niveau "théorique" de richesse fiscale d'une collectivité (cf. article L. 2334-4 du code général des collectivités locales (CGCT)). Il est mesuré en appliquant les taux moyens nationaux d'imposition aux bases fiscales de la collectivité. Ces produits concernent uniquement les impôts pour lesquels les taux sont fixés par la collectivité. Ainsi, on calcule les recettes qu'obtiendrait la collectivité si elle appliquait aux habitants et entreprises de son territoire les taux moyens nationaux. Sont également prises en compte, les recettes effectives de la collectivité concernant les impôts dont le taux est fixé par l'État. Cet indicateur permet de comparer les collectivités en elles et il est utilisé dans les calculs permettant de vérifier l'éligibilité d'une commune à diverses dotations de fonctionnement ou fonds de péréquation

<sup>4</sup> L'effort fiscal de la commune est un indicateur permettant de mesurer la pression fiscale exercée sur le territoire de celle-ci. Il est constitué du rapport entre les produits fiscaux et les bases brutes de fiscalité de la Collectivité. Cet indicateur est surtout utilisé dans le calcul des dotations de péréquation.

- Le Fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC) est inscrit pour un montant de 298 K€, aucune évolution réglementaire ou conjoncturelle ne laissant présager une sortie du dispositif en 2026. En cas de perte d'éligibilité, le mécanisme de garantie de sortie progressive, fixé à 90 %, 70 %, 50 % puis 25 % du reversement de l'année N-1, assurerait un plancher minimal de ressources évalué à 276 K€ pour 2026.
- Le montant de taxe sur les pylônes électriques est révisé annuellement proportionnellement à la variation, constatée au niveau national du produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties (N-2 à N-1). Le coefficient pour l'année 2025 s'est élevé à + 5,23 % ce qui a permis d'augmenter le montant perçu pour les 27 pylônes concernés à 87,3 K€ en 2025. Par prudence, ce montant a été reconduit à l'identique.

Les dotations et participations reçues (Chapitre 74) : 229 K€ ; + 6,0 % ; + 229 K€ ;

Les dotations et participations reçues sont prévues pour un montant de 40 079 K€, elles évoluent à la hausse de 119 K€ par rapport au montant budgété en 2025. Ce chapitre représente 12,9 % des recettes réelles de fonctionnement.

Montants en K€	Budget total 2025	CFU 2025 Provisoire	Budget primitif 2026	Evolution BP 2026 /Budget total 2025	
<b>Dotations et participations reçues (Chap. 74)</b>	<b>3 850</b>	<b>4 192</b>	<b>4 079</b>	<b>229</b>	<b>6,0%</b>
Participation CAF	1 157	1 284	1 276	119	10,2%
Dotation forfaitaire	918	917	825	-93	-10,1%
Dotation de solidarité urbaine	437	440	462	25	5,8%
Compensation pertes fiscales	949	1 155	1 154	205	21,6%
Autres dotations et participations	389	396	362	-27	-6,9%

Nous retrouvons notamment :

- La dotation forfaitaire pour un montant de 825 K€. Cette dernière est orientée défavorablement afin de tenir compte du mécanisme d'écrêtement visant à financer l'évolution de l'enveloppe de la DGF au niveau global, notamment la revalorisation des dotations de péréquation et la hausse mécanique liée à la part population (baisse de 103 K€ déjà constatée en 2025).
- La dotation de solidarité urbaine (DSU) pour un montant de 462 K€. Contrairement à la dotation forfaitaire, la DSU est prévue en hausse avec une évolution de 5,8 % (+ 25 K€), afin de tenir compte de sa revalorisation dans la Loi de Finances pour 2026.

La participation de la Caisse d'Allocation Familiale est inscrite pour un montant de 1 276 K€, soit une évolution de +119 K€ de budget à budget (+10,2 %) afin de la faire coïncider avec l'activité réelle et au montant réellement perçu en 2025.

Les compensations pour pertes fiscales sont perçues au titre de la compensation de plusieurs mesures fiscales dont la taxe sur les logements vacants, l'exonération de taxe foncière de 30 % pour les logements situés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ou l'abattement de taxe foncière de 50 % sur les valeurs locatives des locaux industriels.

La Loi de finances 2026 introduit bien une nouvelle mesure de ponction sur les communes et EPCI. En effet, à compter de 2026, la compensation versée aux collectivités du bloc communal pour l'abattement de 50 %, mis en œuvre depuis 2021 sur les valeurs locatives des établissements industriels, applicable à la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et à la cotisation foncière des entreprises (CFE), sera réduite de 19,3 % (contre 25 % dans le PLF 2026, soit une baisse de recettes évaluée à 789 M€ pour les communes et EPCI concernés.

En fonction des modalités de sa mise en œuvre, ce dispositif pourrait représenter un manque à gagner pour la ville important. Ce montant devrait néanmoins être en partie neutralisé par la progression mécanique des autres compensations ou recettes fiscales. Un point complet sur l'ensemble des notifications liées à la fiscalité locale sera fait sur les chiffres définitifs afin de pouvoir ajuster le budget le cas échéant lors d'une future décision modificative du budget.

A contrario, une nouvelle compensation correspondant au recentrage de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires a été perçue en 2025 pour un montant de 174 K€, conformément à l'article 110 de la Loi de finances pour 2025. Une inscription du même montant a ainsi été inscrite au budget 2026, ce qui explique la hausse des compensations au BP 2026.

D'autres dotations de l'état sont retracées au sein de ce chapitre dont les dotations pour titres sécurisés (22 K€) ou le fond de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (70 K€).

Enfin, les participations habituelles d'autres partenaires ont été inscrites au budget primitif 2026 dont différents fonds de concours de la Collectivité Européenne d'Alsace et de l'Eurométropole de Strasbourg en soutien à l'enseignement artistique.

[Les Autres produits de gestion courante \(Chapitre 75\) : 622 K€ ; + 5,2 % ; + 31 K€ ;](#)

Les produits des immeubles sont envisagés à un montant relativement stable pour s'établir à 413 K€ (+9 K€). Les recettes liées aux récupérations de charges auprès de la SPL l'Illiad sont également plutôt stable, mais en baisse de 10 K€. Enfin, les autres produits de gestion courante représentent des produits exceptionnels difficiles à prévoir tels que des dons, des subventions exceptionnelles (par exemple la subvention ES pour le trophée de la transition énergétique perçue en 2024) ou des ventes de certificats d'économie d'énergie. Ils sont en progression de 32 K€ par rapport au BP 2026 afin de tenir compte du réalisé 2025.

Montants en K€	Budget total 2025	CFU 2025 provisoire	BP 2026	Evolution BP 2026 /Budget total 2025	
<b>Autres produits de gestion courante (Chap. 75)</b>	<b>592</b>	<b>704</b>	<b>622</b>	<b>31</b>	<b>5,2%</b>
Revenus des immeubles (dont baux emphytéotiques)	404	424	413	9	2,2%
Récupération de charges SPL	170	170	160	-10	-5,9%
Autres récupérations de charges	0	0	0	0	
Remboursement de sinistres	15	15	15	0	0,0%
Autres produits de gestion courante	3	95	35	32	1093,1%
<b>Remboursement frais de personnel (Chap. 013)</b>	<b>535</b>	<b>550</b>	<b>516</b>	<b>-19</b>	<b>-3,5%</b>
<b>Recettes de gestion</b>	<b>30 921</b>	<b>31 413</b>	<b>31 537</b>	<b>616</b>	<b>2,0%</b>

#### Les produits financiers (Chapitre 76) : 5 K€

Nous retrouvons sous ce chapitre les dividendes perçus par la Ville au titre des participations qu'elle détient dans certains organismes, notamment Electricité de Strasbourg Réseaux.

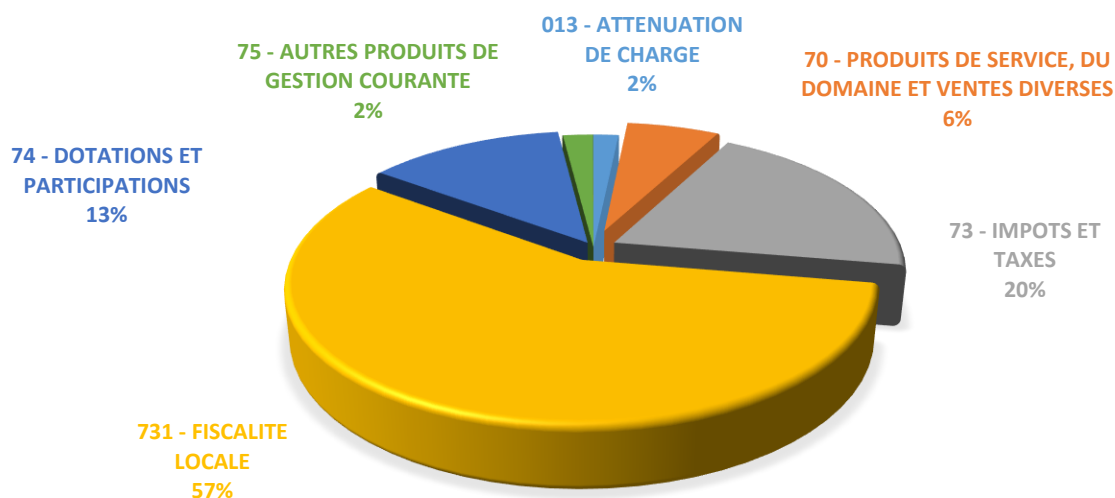
#### Les produits spécifiques (Chapitre 77) : 1 K€

Nous retrouvons sous ce chapitre les produits exceptionnels qui demeurent marginaux en 2026.

#### Les reprises sur dépréciations et provisions (Chapitre 78) : 2 K€

Les provisions sont des opérations destinées à couvrir un risque ou une charge qui va générer une sortie de ressources vis-à-vis d'un tiers, sans contrepartie au moins équivalente. La réalisation du risque ou de la charge est rendue probable par un événement survenu ou en cours, et l'échéance de la sortie de ressources ou le montant sont évaluables avec une approximation suffisante. Ainsi, la provision permet d'anticiper de futures charges pour la Ville et de respecter les principes de prudence et de sincérité des comptes. Depuis la mise en place d'un régime de provision à la Ville en 2023, une réévaluation des risques est effectuée chaque année. Pour 2026, une enveloppe de 2 K€ est inscrite, elle permettra ainsi d'assurer les opérations de constatations d'éventuelles reprises de provisions relatives aux trois types de risques identifiés (risques relatifs aux comptes épargnes temps, risques attenants aux litiges et contentieux, risques liés aux créances douteuses).

## DISTRIBUTION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT AU BP 2026



### ► *Les dépenses et les recettes d'ordre de fonctionnement*

Pour mémoire, par opposition aux opérations dites réelles, les opérations d'ordre n'entraînent ni encaissement, ni décaissement de trésorerie. Il s'agit d'écritures comptable. Les opérations d'ordre budgétaire font intervenir deux comptes budgétaires, l'un en dépenses, l'autre en recettes, appartenant ou non à la même section du budget.

Les dépenses et recettes d'ordre de fonctionnement du budget 2022 comportent deux chapitres de dépenses.

Le virement à la section d'investissement (CHAPITRE 023) : 7 590 K€ ;

Il représente l'excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses de fonctionnement permettant de financer une partie des dépenses d'investissement, une fois pris en charge les dépenses d'amortissement. Il s'établit à 7 590 K€ au BP 2026 contre 3 775 K€ au BP 2025. En 2026, conformément à la stratégie financière décidée visant à financer les investissements par l'excédent disponible, il est très largement constitué du résultat de fonctionnement 2025 reporté. La stricte contrepartie se retrouve en recettes dans la section d'investissement.

Opérations d'ordre de transferts entre sections (Chapitre 042) : 2 360 K€ en dépenses et 10 K€ en recettes.

Ce chapitre comptabilise, en dépenses, les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles pour un montant total de 2 500 K€. La stricte contrepartie se retrouve en recettes dans la section d'investissement.

Ce chapitre comptabilise, en recettes, des reprises de subventions transférables pour un montant total de 9 K€. La stricte contrepartie se retrouve en dépenses dans la section d'investissement

### III. La section d'investissement

#### ► *Vue d'ensemble de la section d'investissement*

Au Budget Primitif 2026, le total des dépenses d'investissement et des recettes d'investissement, après reprise anticipée des résultats et après des restes à réaliser 2025, s'équilibrent à un montant de 18 076 K€.

#### Récapitulatif des dépenses de la section d'investissement

DEPENSES	Proposition 2026	Restes à réaliser	Total dépenses BP 2026
201402 - ECOLE ELEMENTAIRE LIBERMAN		204 772,14	204 772,14
201901 - HALL DES SPORTS	6 000 000,00		6 000 000,00
201903 - MAISON DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE ET DES ASSOCIATIONS	200 000,00		200 000,00
201904 - RENOVATION ET EXTENSION DE LA FAIG	1 200 000,00		1 200 000,00
202104 - TERRAIN CRIG		173 863,99	173 863,99
202101 - REQUALIFICATION DU SECTEUR SCHLOSSMATT	50 000,00		50 000,00
202105 - FORUM		43 214,89	43 214,89
202402 - VIDEOPROTECTION	530 000,00		530 000,00
202501 - INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE DU PÔLE RESSOURCES	200 000,00		200 000,00
202503 - AIRE DE JEUX GIRLENHIRSCH	150 000,00		150 000,00
20 - IMMOBILISATION INCORPORELLES	128 000,00	109 850,54	237 850,54
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	80 100,00	19 450,15	99 550,15
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 077 400,00	741 001,55	2 818 401,55
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	236 000,00	738 288,22	974 288,22
<b>SOUS-TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>10 851 500,00</b>	<b>2 030 441,48</b>	<b>12 881 941,48</b>
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			0,00
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			0,00
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	442 500,00	284,72	442 784,72
26 - PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES			0,00
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			0,00
<b>SOUS-TOTAL DEPENSES FINANCIERES</b>	<b>442 500,00</b>	<b>284,72</b>	<b>442 784,72</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>11 294 000,00</b>	<b>2 030 726,20</b>	<b>13 324 726,20</b>
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT	10 000,00		10 000,00
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	1 000 000,00		1 000 000,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 010 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 010 000,00</b>
001 - RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	3 741 693,65		3 741 693,65
<b>TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>16 045 693,65</b>	<b>2 030 726,20</b>	<b>18 076 419,85</b>

### Récapitulatif des recettes de la section d'investissement

RECETTES	Proposition 2026	Restes à réaliser	Total recettes BP 2026
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	3 459 803,84		3 459 803,84
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	442 333,89	3 219 616,01	3 661 949,90
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	5 000,00		5 000,00
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>3 907 137,73</b>	<b>3 219 616,01</b>	<b>7 126 753,74</b>
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	7 589 666,11		7 589 666,11
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT	2 360 000,00		2 360 000,00
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	1 000 000,00		1 000 000,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	<b>10 949 666,11</b>	<b>0,00</b>	<b>10 949 666,11</b>
001 - SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT	0,00		0,00
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>14 856 803,84</b>	<b>3 219 616,01</b>	<b>18 076 419,85</b>

#### ► *Les dépenses et recettes réelles d'investissement*

##### Les dépenses réelles d'investissement

Le montant total des nouvelles dépenses réelles d'investissement atteint 11 294 K€. Avec les restes à réaliser 2025, ce montant se porte à 13 325 K€

Les dépenses d'équipement représentent 96 % des nouvelles inscriptions 2026 en dépenses réelles d'investissement. Il s'agit d'études, de travaux, d'aménagements ou de subventions réalisés sur le patrimoine de la collectivité. Près de 11 M€ sont prévus au budget primitif 2026. Après ajout des restes à réaliser, 12,9 M€ de dépenses d'équipement sont prévues en 2026.

La liste complète des investissements projetés sur 2026 figure en annexe du présent rapport.

À ces dépenses viennent s'ajouter d'autres dépenses d'investissement que sont le remboursement du capital de la dette pour un montant de 440 K€, et d'autres dépenses moindres pour un montant de 3 K€.

##### Les recettes réelles d'investissement

Les nouvelles inscriptions 2026 en recettes réelles d'investissement s'élèvent à 3 907 (7 127 K€ avec les restes à réaliser 2025), dont

- 442 K€ relatifs aux subventions d'investissement à percevoir des partenaires institutionnels de la Ville. À ce montant, s'ajoutent des restes à réaliser d'un montant de 3 220 K€ relatifs aux subventions à percevoir notamment pour les travaux du Hall des sports, de l'école Adelaïde Hautval, du Forum de l'III, de travaux de modernisation

de la crèche des vignes ou encore pour l'étude menée sur les Halles gourmandes (bâtiment 1922).

- 772 K€ relatifs au FCTVA, fonds destiné à compenser la charge de TVA sur les dépenses d'investissement des collectivités<sup>5</sup>.
- 135 K€ relatifs à la taxe d'aménagement, montant relativement stable d'une année à l'autre et difficile à estimer car il dépend du nombre de constructions, d'aménagements et de changements de destinations des locaux sur le territoire.
- 5 K€ de cautionnement relatif aux cautionnements perçus.

### ► *Les dépenses et les recettes d'ordre d'investissement*

Nous retrouvons en section d'investissement la contrepartie en recettes des dépenses d'ordre de fonctionnement, qui constitue ainsi l'autofinancement de la ville, à savoir :

*Le Virement de la section de Fonctionnement (Chapitre 021) : 7 590 K€*

Il représente l'excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses de fonctionnement permettant de financer une partie des dépenses d'investissement, une fois prises en charge les dépenses d'amortissement. Il ne fait pas l'objet d'une exécution budgétaire, mais seulement d'une prévision. En 2026, ce montant est très largement constitué par le résultat de fonctionnement 2025 repris par anticipation.

*Opérations d'ordre de transferts entre sections (Chapitre 040) : 2 360 K€*

Ce chapitre comptabilise en dépenses les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles.

*Opérations d'ordre de transferts entre sections (Chapitre 041) : 1 000 K€*

Nous retrouvons également une inscription de 1 000 K€ en dépenses et en recettes sous le chapitre globalisé codifié 041, et intitulé mouvements d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement. Il s'agit de deux inscriptions prévisionnelles qui permettront de procéder aux écritures comptables nécessaires aux traitements des avances forfaitaires versées dans le cadre des marchés relatifs aux opérations d'investissement d'envergure. Il s'agit également d'écritures de transfert entre deux chapitres afin de comptabiliser une « immobilisation en cours » du chapitre 23 à une « immobilisation terminée » au chapitre 20.

---

<sup>5</sup> Le fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) est un prélèvement sur les recettes de l'Etat qui constitue la principale aide de l'Etat aux collectivités territoriales en matière d'investissement. C'est une attribution versée aux collectivités territoriales et à leurs groupements, et destinée à assurer une compensation, à un taux forfaitaire, de la charge de TVA que ces derniers supportent sur leurs dépenses réelles d'investissement et qu'ils ne peuvent pas récupérer par la voie fiscale. En effet, les collectivités et leurs groupements ne sont pas considérés comme des assujettis pour les activités ou opérations qu'ils accomplissent en tant qu'autorités publiques. Depuis le 1er janvier 2015, le taux de compensation forfaitaire fixé par l'article L. 1615-6 du CGCT est de 16,404 % pour les dépenses éligibles réalisées.

### III. Le tableau financier du budget primitif 2026

#### ► Les principaux niveaux d'épargne

Montants en K€	Budget total 2025	CFU 2025 prov.	Taux d'exé Budget total	BP 2026	Evolution BP 2026 /Budget total 2025	
Produit des services (Chap. 70)	1 853	1 785	96,4%	1 941	88	4,8%
Produit fiscal (Chap.73+731)	24 092	24 181	100,4%	24 379	286	1,2%
Dotations et participations reçues (Chap. 74)	3 850	4 192	108,9%	4 079	229	6,0%
Autres produits de gestion courante (Chap. 75)	592	704	119,0%	622	31	5,2%
Remboursement frais de personnel (Chap. 013)	535	550	102,9%	516	-19	-3,5%
<b>Recettes de gestion</b>	<b>30 921</b>	<b>31 413</b>	<b>101,6%</b>	<b>31 537</b>	<b>616</b>	<b>2,0%</b>
Charges à caractère général (Chap.011)	7 188	6 842	95,2%	7 132	-56	-0,8%
Charges de personnel (Chap. 012)	15 926	15 926	100,0%	16 670	744	4,7%
Autres charges de gestion courante (Chap. 65)	4 483	4 474	99,8%	4 624	141	3,2%
Atténuation de produit (Chap. 014)	138	138	99,9%	45	-93	-67,6%
<b>Dépenses de gestion</b>	<b>27 735</b>	<b>27 379</b>	<b>98,7%</b>	<b>28 471</b>	<b>736</b>	<b>2,7%</b>
<b>Epargne de gestion</b>	<b>3 187</b>	<b>4 033</b>	<b>126,6%</b>	<b>3 066</b>	<b>-120</b>	<b>-3,8%</b>
Produits financiers	2	8	514,8%	5	4	233,3%
Charges financières	46	45	97,1%	40	-6	-13,8%
<b>Résultat financier</b>	<b>-45</b>	<b>-37</b>		<b>-35</b>	<b>10</b>	
Produits exceptionnels (& reprise sur provisions)	79	93	117,7%	3	-76	-96,2%
Charges exceptionnelles (& dot. aux provisions)	77	73	95,2%	30	-47	-61,0%
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>2</b>	<b>19</b>		<b>-27</b>	<b>-29</b>	
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>3 143</b>	<b>4 015</b>	<b>127,7%</b>	<b>3 004</b>	<b>-139</b>	<b>-4,4%</b>
Taux de CAF (CAF/ RRF)	10%	13%	-129,9%	10%		

Les dépenses de gestion progressent de + 736 K€, soit + 2,7 %, de budget à budget. Dans le même temps, les recettes de gestion augmentent de + 616 K€, correspondant à une évolution de + 2 %. Ces dynamiques conduisent à une faible diminution de l'épargne de gestion de budget à budget avec une évolution de - 120 K€. La capacité d'autofinancement évolue de manière comparable mais demeure néanmoins à un niveau solide pour atteindre 3 004 K€.

La situation financière actuelle reste donc positive. Elle appelle toutefois une vigilance particulière pour les exercices à venir. Cette prudence découle des efforts demandés aux collectivités dans le cadre du redressement des comptes publics. Ces efforts sont importants et exigent des collectivités qu'elles résolvent une équation de plus en plus complexe, résidant dans une demande de service public qui continue à croître alors même que les moyens accordés diminuent.

En dépit d'une gestion rigoureuse, dont les résultats favorables enregistrés sur les derniers exercices témoignent, plusieurs facteurs extérieurs pèsent désormais sur la commune. La diminution structurelle des niveaux d'épargne apparaît désormais comme un changement de paradigme qui impactera l'ensemble des collectivités locales dans les années à venir. Cette évolution s'inscrit dans un contexte global des finances publiques tendu.

Comme cela a été engagé au cours des derniers exercices, cette évolution appelle la mise en œuvre de modalités de gestion adaptées. L'objectif sera de maintenir les équilibres budgétaires dans un environnement national marqué par des orientations contraignantes.

Malgré la contraction annoncée des marges d'épargne par rapport aux tendances observées lors des exercices précédents, la Ville conserve des ratios de solvabilité satisfaisants. Ces indicateurs permettent de garantir la continuité de l'action publique dans des conditions maîtrisées. En outre, ces ratios restent supérieurs aux seuils définis dans la stratégie financière fixée en 2023 pour permettre la préservation des grands équilibres financiers. Pour rappel, le niveau d'épargne de gestion attendu est de 2 700 K€ minimum et l'objectif en termes de CAF se situe autour des 3 000 K€, avec une valeur plancher fixée à 2 400 K€.

Le taux de capacité d'autofinancement (taux de CAF), qui exprime la part des recettes de fonctionnement disponibles pour investir ou rembourser la dette, reste stable pour s'établir à 10 %, soit un taux similaire à celui inscrit au budget 2025 (11 % au budget 2024).

La capacité de désendettement prévisionnelle du budget primitif 2026 s'établit à 0,6 année. Ce niveau confirme la solidité de la situation financière de la collectivité au regard des standards de soutenabilité habituellement retenus.

Grâce à de solides fondamentaux financiers, et malgré une baisse attendue des niveaux d'épargnes par rapport à la tendance passée, la Ville conserve de bons niveaux de ratios de solvabilité.

### ► *Le financement des nouvelles dépenses d'équipement*

La gestion rigoureuse des deniers publics permet à la ville de garder le cap d'une politique d'investissement ambitieuse sur le territoire. La stratégie consiste à trouver un équilibre entre autofinancement minimum, utilisation des réserves, recours à un emprunt ciblé et financements extérieurs des partenaires institutionnels.

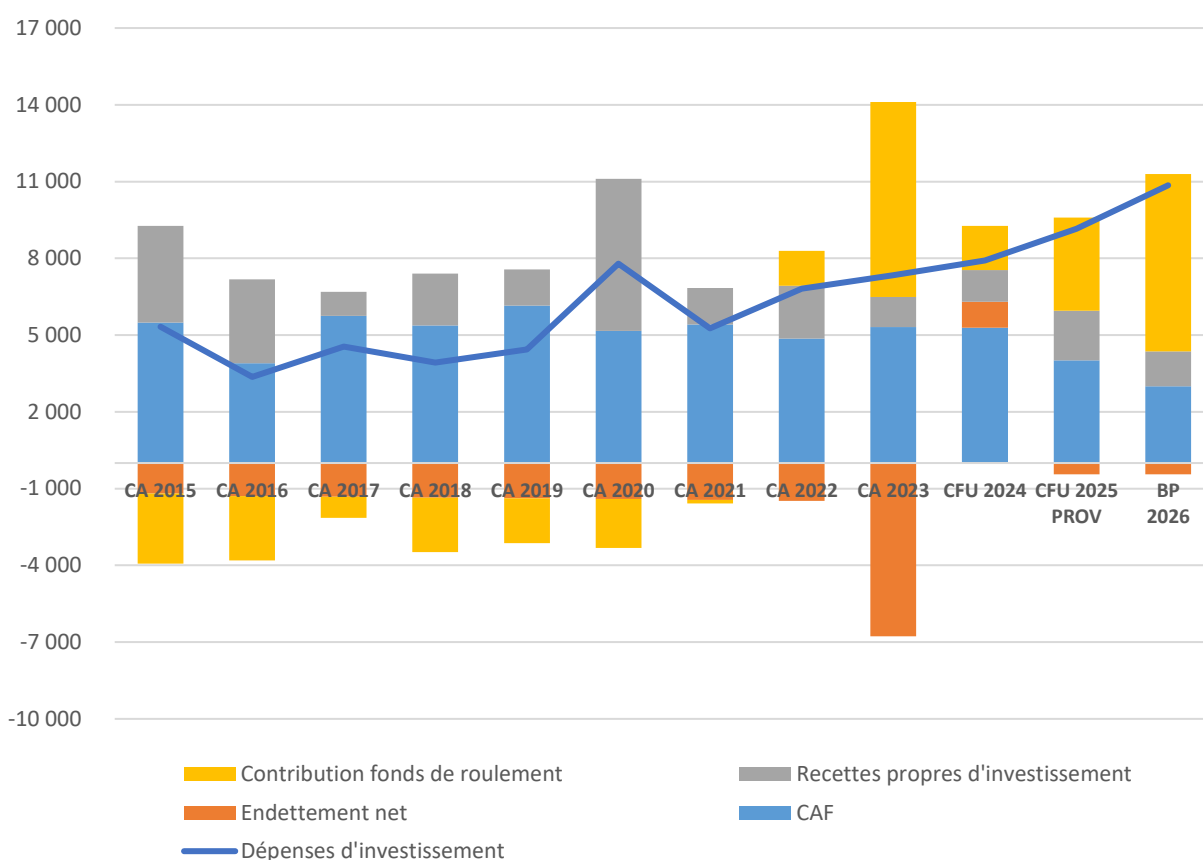
Comme cela été présenté précédemment, le montant total des dépenses d'équipement à financer en 2026 s'élève à 10 852 K€.

Ces dépenses seront financées de la manière suivante :

- Des subventions et participations extérieures seront sollicitées pour un montant total de 442 K€, soit 4 % du financement.

- Des autres recettes d'investissement pour 8 %, dont le produit issu de la taxe d'aménagement (135 K€) le produit du FCTVA (772 K€).
- Enfin, 88 % seront autofinancés grâce à la mobilisation de la capacité d'autofinancement dégagée par la section de fonctionnement d'une part, et d'autre part, grâce à la mobilisation de l'excédent de la Ville (6 935 K€) conformément à la stratégie financière décidée. Pour rappel, le résultat de clôture de l'exercice 2025 après couverture du besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 9 524 K€. Après utilisation de 6 935 K€ pour le financement des investissements 2026, la réserve disponible s'élèvera à 2 588 K€.

Financement des investissements de la Ville en K€



► *La situation de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2026*

Au 1<sup>er</sup> janvier 2026, l'intégralité de l'encours de dette de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden est classée A-1 en fonction des critères de la charte de bonne conduite (CBC) GISSLER, ce qui correspond au niveau le plus faible en matière de risque financier qu'une collectivité puisse rencontrer au niveau de la structure de sa dette.

Il est composé de deux emprunts, dont l'un a été contracté en 2024. Il s'agit en effet de l'enveloppe souscrite auprès de la Banque des Territoires qui est ciblée sur la transition écologique avec la modernisation de l'éclairage public. Conformément à la convention, la première échéance de remboursement du capital et de paiement des intérêts a lieu en 2025.

Ces deux emprunts sont à taux fixes et ont été contractés auprès de deux établissements bancaires différents. Ils font apparaître un taux moyen de très bonne facture qui s'établit à 1,81 %. Pour mémoire le taux moyen de la dette de la Ville était de 3,78 % au 01/01/2023, avant l'opération de remboursement anticipée de 7 emprunts en 2023.

Référence	Etat	Etablissement bancaire	Montant du contrat	CRD au 01/01/2026	Indexation	Date de début	Date de fin
89/MON506625EUR	En vie	Société de Financement Local	4 375 K€	1 010 K€	1,59%	30/09/2015	01/10/2028
INTRACTING-CDC-2023	En vie	Caisse des Dépôts et Consignations	1 350 K€	1 249 K€	2,00%	04/04/2024	04/04/2036
<b>Total</b>			<b>5 725 K€</b>	<b>2 259 K€</b>			

#### *Profil d'extinction de la dette*

Pour mémoire, la Ville s'est désendettée de manière importante en décembre 2023 en procédant au remboursement anticipé de trois emprunts détenus auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et d'un emprunt auprès de la Caisse d'Épargne. Cette opération a permis de réaliser des économies substantielles en termes de frais financiers. En effet, les frais financiers ont diminué de 250 K€ entre 2023 et 2024, soit une baisse de 91%.

Le montant de la dette communale s'établit ainsi au 1<sup>er</sup> janvier 2026 à 2 259 K€ contre 2 696 K€ au 1<sup>er</sup> janvier 2025, soit - 437 K€ sur un an. Ce montant correspond à un endettement par habitant de 81 € (Population Insee de 2024, soit 27 872 hbts). A titre de comparaison, l'endettement moyen par habitant pour les communes de 20 000 à moins de 50 000 habitants était de 998 € par habitants à la fin de l'exercice 2024<sup>6</sup> (1 031 € pour les communes de métropole de + 10 000 habitants). Cela témoigne pour la Ville d'un faible niveau endettement, largement maîtrisé et adapté à ses capacités financières.

Conformément à la stratégie financière annoncée, la Ville a maintenu son niveau d'endettement à un seuil bas jusqu'à la fin du précédent mandat. La priorité consistait alors à mobiliser l'excédent disponible ainsi que l'autofinancement annuel généré par la collectivité pour financer les investissements programmés jusqu'en 2026, afin de se prémunir contre des frais financiers inutiles et garantir la capacité à investir de la nouvelle majorité municipale.

Suite au scrutin municipal, la préparation de la nouvelle mandature va conduire à l'élaboration d'une stratégie financière renouvelée. Celle-ci visera à mettre en cohérence les moyens financiers de la collectivité avec les priorités politiques de la période 2026-2032,

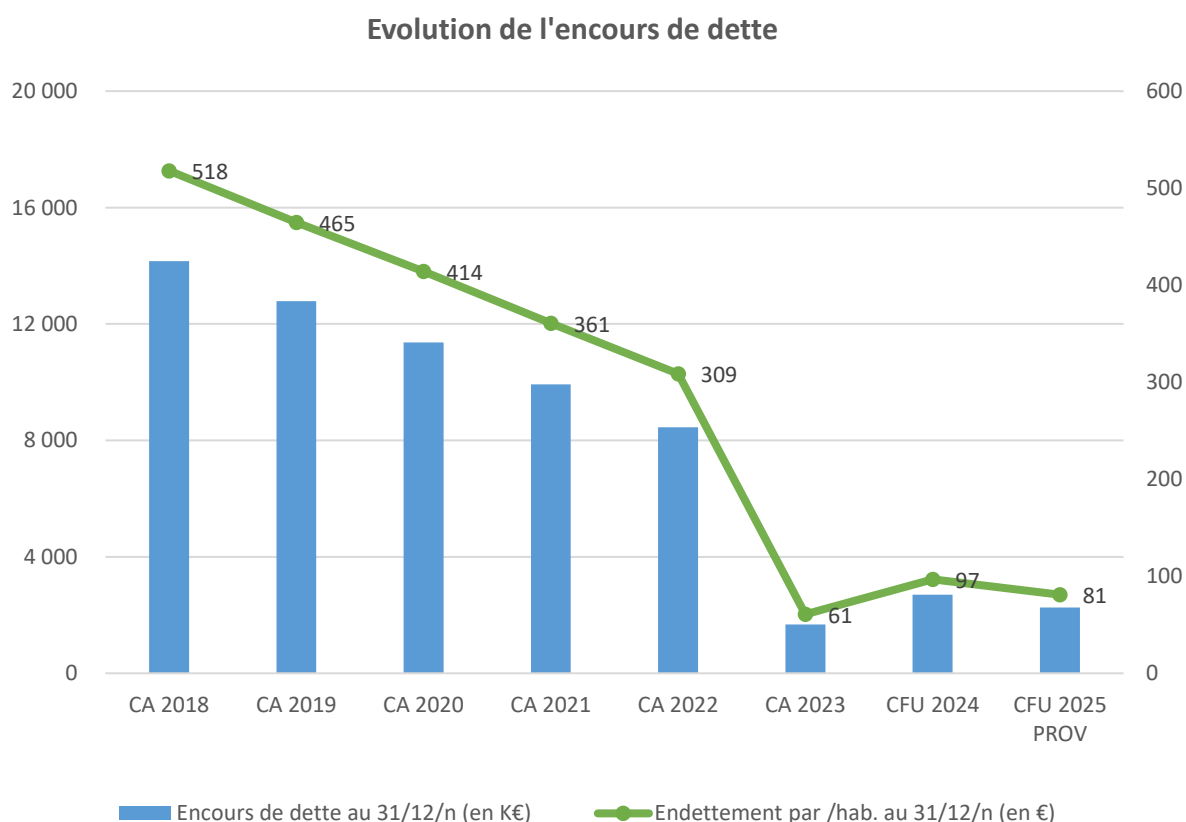
<sup>6</sup> Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales " Les finances des collectivités locales en 2024 ", ANNEXE 5 Ratios financiers obligatoires et disparités des situations communales, départementales et régionales, page 172 – 18 juillet 2024

priorités qui ont recueilli une large majorité des suffrages. Dans ce cadre, la définition d’une stratégie de recours à l’emprunt sera nécessaire afin de financer les investissements qui bénéficieront à plusieurs générations.

Le recours à l’emprunt constitue en effet un outil essentiel pour les collectivités. Il permet d’étaler dans le temps le coût d’infrastructures durables, de préserver l’épargne pour les dépenses courantes et de lisser les effets des investissements lourds sans dégrader l’équilibre de fonctionnement. Cependant, un endettement excessif ou engagé au mauvais moment peut peser durablement sur les marges de manœuvre de la Ville, augmenter ses charges financières et réduire ainsi sa capacité à agir.

L’enjeu principal consistera donc à mobiliser l’emprunt au moment le plus opportun, en tenant compte du calendrier réel des opérations et des conditions financières offertes par les marchés. Cette démarche permettra de limiter les frais financiers inutiles, d’éviter la constitution d’une trésorerie surabondante coûteuse pour la collectivité et de garantir une gestion rigoureuse, à l’inverse de pratiques antérieures qui avaient conduit, pendant de longues années, à faire payer aux contribuables des charges financières inutiles au vu du niveau de trésorerie de la Ville et des faibles niveaux d’investissement constatés.

Dans la continuité de la mandature passée, la stratégie financière arrêtée sera partagée afin de garantir la transparence nécessaire à la gestion des deniers publics.

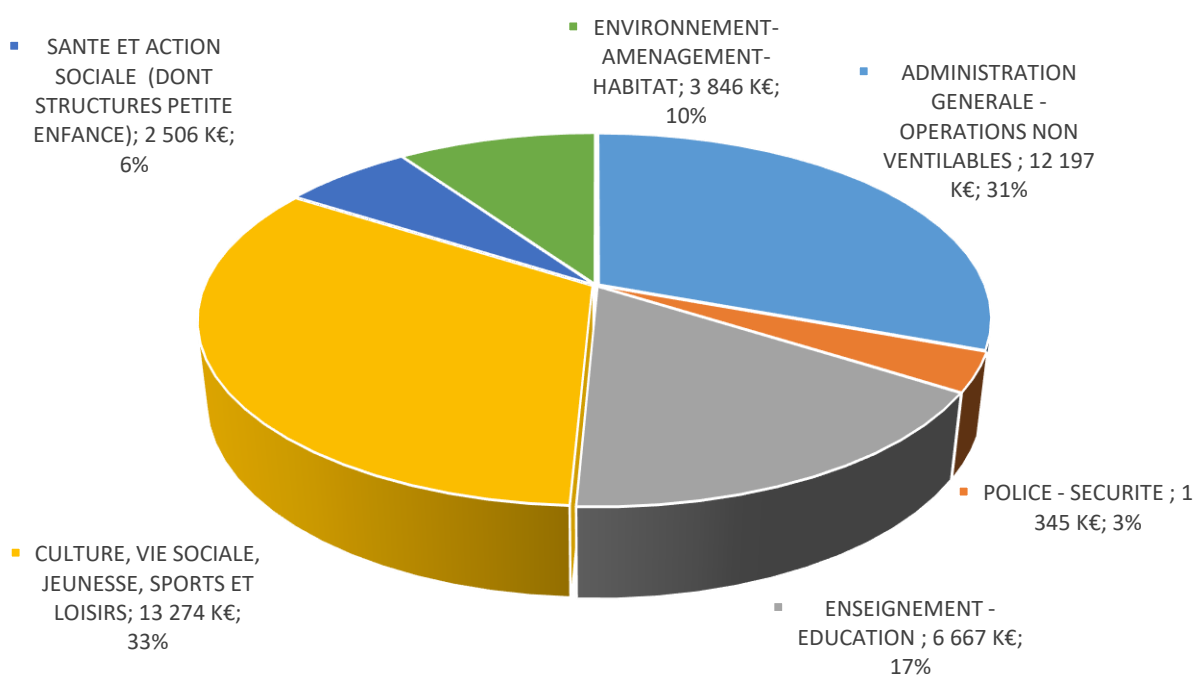


#### IV. Présentation fonctionnelle du budget primitif 2026

Dans les communes de plus de 3 500 habitants, l'article L 2312-3 du CGT prévoit que si le budget est voté par nature, il comporte une présentation fonctionnelle. Aussi, la nomenclature fonctionnelle codifiée dans le tome 2 de la nomenclature budgétaire et comptable M 57, a été conçue comme un instrument d'information destiné à faire apparaître, par activité, les dépenses et les recettes d'une entité. Contrairement à une approche de la comptabilité analytique, qui permet de dégager les coûts et les prix de revient de chaque service ou de chaque équipement, la nomenclature fonctionnelle permet uniquement de répartir, par secteur d'activité et par grande masse, les crédits ouverts au budget. Néanmoins, cette classification ne permet pas de refléter complètement les dépenses engagées par la collectivité sur certaines politiques publiques transversales, comme c'est le cas notamment des dépenses engagées par la collectivité sur la transition écologique du territoire.

Le graphique ci-dessous présente la distribution des dépenses réelles du Budget primitif 2026 (fonctionnement et investissement) suivant la nomenclature fonctionnelle telle que prévu par la M 57.

Distribution des dépenses réelles du BP 2026<sup>7</sup> par fonction



<sup>7</sup> Hors restes à réaliser et reprise anticipée des résultats 2024

## ANNEXES

► *État détaillé des propositions d'investissement 2026*



BUDGET PRINCIPAL - ETAT DETAILLE DES PROPOSITIONS D'INVESTISSEMENT 2026

	B.P. 2026	
	Dépenses €	Recettes (sub.) €
<b>1) ENVIRONNEMENT - URBANISME - ESPACE PUBLIC</b>	<b>1 374 800</b>	<b>0</b>
<b>ENVIRONNEMENT- TRANSITION ECOLOGIQUE</b>		
- Transformation de l'éclairage public (mats, luminaires, protections de mats et enrobées)	161 400	
- Rénovation énergétique des bâtiments (Contrat de Performance Énergétique)	236 000	
- Végétalisation des cours d'école maternelles de l'Orme et Libermann	250 000	
- Acquisition du terrain rue Schantz matt - Échéance du portage foncier -Aménagement d'un jardin pédagogique	315 000	
- Subvention d'équipement aide environnement (vélos électriques)	20 000	
- Subvention d'équipement pour l'acquisition de pièges à moustiques tigres	10 000	
- Puits jardins familiaux	5 000	
- Plantation d'arbres et d'arbustes	5 000	
- Autres matériels et mobiliers environnement (Benne tri plastique, bacs de compostage, bacs à feuilles mortes,...)	12 500	
- Ferme urbaine	85 000	
- Autres aménagements paysagers	5 000	
<b>URBANSIME ET ESPACE PUBLIC</b>		
- Rénovation du pont d'accès au Centre de Loisirs du Muhlegel	85 000	
- Divers mobiliers de voirie (bornes arrêt minute, arches entrées de ville,...)	59 800	
- Mobilier urbain, matériel voirie SEV (bancs, corbeilles, panneaux, arceaux vélos)	7 500	
- Forum de l'III - amélioration du système de pompe, renvoi de défaut et adoucisseur	5 500	
- Sécurisation du fort Uhrich Hoche (portail et passerelle)	12 000	
- Subvention d'équipement aménagement urbain : dispositifs VIG et CEA	25 000	
- Subventions aux particuliers pour l'installation d'un chauffe-eau solaire	600	
<b>AUTRES</b>		
- Autres études d'urbanisme	40 000	
- Autres immobilisations pour le parc Friedel (création volières, aménagement d'un refuge pour chats errants et libres, animaux)	21 500	
- Nouveau cimetière - équipement	1 000	
- Cimetière central - Mise en place dalle de béton sous benne déchets	10 000	
- Autres aménagements extérieurs	2 000	
<b>2) ACCUEILS PERISCOLAIRES, PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES</b>	<b>269 500</b>	<b>7 334</b>
- Ecole élémentaire du centre - rénovation du parquet	21 000	7 334
- Ecole élémentaire du sud - remplacement huisseries métalliques extérieurs	10 000	
- Ecole élémentaire du sud - barreaudage sous le préau	12 000	
- Autres travaux dans les écoles	8 000	
- Mobilier et matériel pédagogique	60 000	
- Mobilier et équipement de restauration scolaire	28 000	
- Installations de nouvelles portes dans crèches ( portes avec oculcus et boutons molettés pour plus de sécurité)	16 500	
- Halte garderie des roseaux - remplacement de l'alimentation de la pompe de relevage	12 000	
- Aménagement du LAEP (tables, chaises, tapis de jeux,...)	2 000	
- Equipement informatique école (TBI, vidéoprojecteurs, sécurisation,...)	100 000	



BUDGET PRINCIPAL - ETAT DETAILLE DES PROPOSITIONS D'INVESTISSEMENT 2026

	B.P. 2026	
	Dépenses €	Recettes (sub.) €
<b>3) CULTURE, PATRIMOINE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORT, LOISIRS</b>	<b>7 996 400</b>	<b>400 000</b>
<b>Intervention culture et patrimoine</b>		
- Subvention équipement associations culturelles	5 000	
- Illiade : remplacement de deux lignes de canivaux	23 600	
- Illiade - remplacement du contrôle d'accès	25 000	
<b>Infrastructures sportives</b>		
- Hall des sports	6 000 000	
- Rénovation et extension de la FAIG avec la création de deux demi-terrains	1 200 000	200 000
- Requalification du secteur Schlossmatt	50 000	
- Gymnase Messmer - remplacement de 70 tatamis de judo	8 000	
- Gymnase des 4 vents - remplacement des 4 panneaux de basket	2 000	
- Complexe Lixenbuhl - acquisition d'une laveuse autoportée, remplacement de la porte extérieure d'accès à la restauration, mise en place d'un système 4G EPMP	31 600	
- Stade de la Schlossmat - changement des chambranles des douches 5 et 6	6 000	
- Subventions associations sportives	6 000	
- Autres petit materiel sportif	6 000	
<b>Jeunesse et autres investissements</b>		
- Maison de l'enfance, de la jeunesse et des associations	200 000	200 000
- Aire de jeux Girlenhirsch	150 000	
- Renouvellement des aires de jeux (programme pluriannuel)	65 000	
- Equipements ludiques aires de jeux (enveloppe annuelle)	5 000	
- Travaux Centre Socio-Culturel	10 000	
- Subvention d'équipement Assistantes Maternelles	3 000	
- Subventions d'équipements pour le développement social urbain	500	
<b>Autres</b>		
- Salle des fêtes : remplacement porte du local poubelle de la cuisine, modification du système d'évacuation de la hotte	16 000	
- Pigeon club - mise en conformité peinture intumescente	5 000	
- Autres étude et travaux - Maintenance bâtiments	37 700	
- Autres étude et travaux - Energie / Eclairage public	83 000	
- Equipements matériel Animation - garnitures, tonnelles, décorations	51 000	
- Matériel de communication	1 500	
- Sécurité des bâtiments (dont extincteurs)	5 500	
<b>4) SERVICE PUBLIC ET AUTRES</b>	<b>1 210 800</b>	<b>35 000</b>
<b>Sécurité</b>		
- Optimisation et renforcement de la vidéo protection	530 000	
- Equipements et matériels police municipale	12 000	
- Dispositif d'aide à l'achat d'un système d'alarme anti-intrusion	10 000	
<b>Informatique</b>		
- Sécurité et infrastructures informatiques avec l'installation de nouvelles caméras	200 000	



BUDGET PRINCIPAL - ETAT DETAILLE DES PROPOSITIONS D'INVESTISSEMENT 2026

	B.P. 2026	
	Dépenses €	Recettes (sub.) €
- Nouvelles technologies de l'information : Renouvellement du parc et maintien potentiel logiciel	111 500	
<b>Parc automobile</b>		
- Remplacement d'un poids lourd multibenne	200 000	35 000
- Remplacement autres véhicules techniques	20 000	
- Divers outillages parc auto	8 500	
<b>Equipement des services (autres)</b>		
- Acquisition d'électroménager	5 000	
- Acq. de matériels et Installations Techniques (atelier électrique, espaces verts...)	51 500	
- Acq. de matériel pour le service entretien des bâtiments	18 300	
- Equipements et mobiliers pour les services administratifs (mobiliers et installations ergonomiques RH)	29 000	
- Frais d'insertion opération d'investissement (compte 2033)	15 000	
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS</b>	<b>10 851 500</b>	<b>442 334</b>

► Ratios financiers du BP 2026 (maquette budgétaire M 57)

Ratios de niveau		Valeurs BP 2026	Moyennes nationales de la strate
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 007 €	1 387 €
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 112 €	1 600 €
3	Dépenses d'équipement brut / population	452 €	406 €
4	Encours de dette / population	80 €	998 €
5	DGF / population	45 €	203 €
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs BP 2026	Moyennes nationales de la strate
6	Dépenses de personnel/ dépenses réelles de fonctionnement	58,4%	60,6%
7	Marge d'autofinancement courant (MAC) = (DRF + remboursement annuel de la dette en capital) / RRF	92,0%	93,1%
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement)	9,4%	Non Disponible
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute - remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	8,0%	Non Disponible
10	Ratio d'endettement (Encours de dette/ recettes réelles de fonctionnement)	7,2%	62,4%
11	Capacité de désendettement en année (encours de dette / épargne brute)	0,6	Non Disponible

D'un point de vue méthodologique, les moyennes nationales de la strate indiquées correspondent aux valeurs publiées dans le rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales intitulé « Les finances des collectivités locales – Edition 2025 ». Ce rapport est rédigé sous l'égide du Comité des Finances Locales, instance officielle institué par l'article L. 1211-1 du Code général des collectivités territoriales. Ce comité est notamment chargé de rédiger un rapport annuel sur la situation financière des collectivités locales (article L. 1211-4 du CGCT. Les données sont établies à partir des Comptes de Gestion 2024 (dernières valeurs connues) des Communes de 20 000 habitants à moins de 50 000 habitants (Annexe 5 du rapport 2025 de l'OFL- page N°188).

Il apparaît que le ratio n°3, qui exprime le montant des dépenses d'équipement brut par habitant, s'établit à 380 €/Hab au BP 2026, contre une moyenne nationale de 406 €/hab. Si nous ajoutons les restes à réaliser 2025 (2 031 K€) qui sont reportés en 2026, il atteint 452 €/hab. Le niveau de ce ratio règlementaire permet d'objectiver un niveau d'investissement encore important en 2026.

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN**  
COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus

Numéro SIRET : 21670218300015  
Poste comptable : SGC ERSTEIN

**Budget primitif**  
**relatif à l'exercice 2026**  
**voté par Nature**

**Budget principal**

**Instruction budgétaire et comptable M. 57**

applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements  
publics

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

## II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

## III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	38
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	42
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	44
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	47
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	52

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	55
A1.01 - Opérations non ventilables	58
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	59
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	62
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	63
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	64
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	67
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	71
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	74
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	75
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	78
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	80
A1.908 - Fonction 8 - Transports	83
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	87
A2.01 - Opérations non ventilables	89
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	90
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	96
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	97
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	98
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	102
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	107
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	110
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	111
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	112
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	115
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	117
A2.938 - Fonction 8 - Transports	120

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	124
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	128
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	130

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	131
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	133
B3.1 - Etat des provisions constituées	135
B3.2 - Etalement des provisions	137
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	138
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	139
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	140
B7.3 - Etat des emprunts garantis	141
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	143
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	144
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	145
B7.9 - Autres engagements reçus	146
B8 - Subventions versées	148
B9 - Etat du personnel	150
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	156
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	158
B11.2 - Liste des établissements publics créés	159
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	160
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	161
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	162
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	164
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	165
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	166
D3 - Décisions en matière de taux	168
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	169
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	171
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	173
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	174
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	175

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	28336

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1506.55

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1007.23
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1113.26
3	Dépenses d'équipement brut / population	380.13
4	Encours de dette / population (2) (3)	79.72
5	DGF / population	45.42
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	58.41
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	91.87
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	34.15
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	7.16
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	9.38

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>	<b>C1</b>

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	39 134 911,52	35 485 631,84	11 983 982,30	A1	8 334 702,62
<b>Investissement</b>	9 731 364,49	3 965 311,04	(3) 2 024 359,80	A2	-3 741 693,65
<b>Fonctionnement</b>	29 403 547,03	31 520 320,80	(4) 9 959 622,50	A3	12 076 396,27

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses		Recettes		Solde (B)	
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II	2 030 726,20	III + IV	3 219 616,01	B1	1 188 889,81
<b>Investissement</b>	I	2 030 726,20	III	3 219 616,01	B2	1 188 889,81
<b>Fonctionnement</b>	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	9 523 592,43
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	-2 552 803,84
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	12 076 396,27

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>2 030 726,20</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	284,72
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
201402	Opération d'équipement n° 201402	204 772,14
202104	Opération d'équipement n° 202104	173 863,99
202105	Opération d'équipement n° 202105	43 214,89
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	109 850,54
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	19 450,15
21	Immobilisations corporelles (3)	741 001,55
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	738 288,22
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) 3 219 616,01
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	3 219 616,01
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS</b>	<b>A</b>

		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	12 304 000,00	14 856 803,84
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	2 030 726,20	3 219 616,01
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 3 741 693,65	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>		<b>18 076 419,85</b>	<b>18 076 419,85</b>

		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	38 490 566,11	31 555 336,00
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 9 523 592,43
=		=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>		<b>38 490 566,11</b>	<b>41 078 928,43</b>
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		<b>56 566 985,96</b>	<b>59 155 348,28</b>

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AP VOTEES</b>	<b>B1</b>

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
07-2025-3/2025	AIRE DE JEUX GIRLENHIRSCH	202503	300 000,00
01-2018-2/2019	ECOLE ELEMENTAIRE LIBERMANN	201402	12 323 000,00
02-2022-1/2019	HALL DES SPORTS	201901	16 106 221,15
03-2022-1/2022	MAISON DE L'ENFANCE. DE LA JEUNESSE ET DES ASSOCIA	201903	12 000 000,00
02-2025-1/2019	RENOVATION ET EXTENSION DE LA FAIG	201904	11 000 000,00
05-2025-1/2024	REQUALIFICATION DU SECTEUR SCHLOSSMATT	202101	5 500 000,00
06-2025-1/2025	SECURITE ET INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE	202501	680 000,00
02-2024-1/2023	TERRAIN CRIG	202104	1 182 181,32
04-2025-1/2024	VIDEOPROTECTION	202402	1 430 701,51
<b>TOTAL</b>			<b>60 522 103,98</b>

<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>	020	0,00
---	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>60 522 103,98</b>
----------------------	----------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>	<b>B2</b>

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>	022	0,00
---	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	1 952 640,00	113 714,53	378 000,00	378 000,00	491 714,53
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	133 500,00	19 450,15	80 100,00	80 100,00	99 550,15
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 106 400,00	741 001,55	2 957 400,00	2 957 400,00	3 698 401,55
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	5 998 300,00	1 156 275,25	7 436 000,00	7 436 000,00	8 592 275,25
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>10 190 840,00</b>	<b>2 030 441,48</b>	<b>10 851 500,00</b>	<b>10 851 500,00</b>	<b>12 881 941,48</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	440 500,00	284,72	442 500,00	442 500,00	442 784,72
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>442 600,00</b>	<b>284,72</b>	<b>442 500,00</b>	<b>442 500,00</b>	<b>442 784,72</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>10 633 440,00</b>	<b>2 030 726,20</b>	<b>11 294 000,00</b>	<b>11 294 000,00</b>	<b>13 324 726,20</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	9 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	1 800 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>1 809 000,00</b>		<b>1 010 000,00</b>	<b>1 010 000,00</b>	<b>1 010 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>12 442 440,00</b>	<b>2 030 726,20</b>	<b>12 304 000,00</b>	<b>12 304 000,00</b>	<b>14 334 726,20</b>
--------------	----------------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>3 741 693,65</b>
--	---------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>18 076 419,85</b>
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 314 200,00	3 219 616,01	442 333,89	442 333,89	3 661 949,90
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 314 200,00</b>	<b>3 219 616,01</b>	<b>442 333,89</b>	<b>442 333,89</b>	<b>3 661 949,90</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 030 000,00	0,00	907 000,00	907 000,00	907 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	2 552 803,84	2 552 803,84	2 552 803,84
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 035 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 464 803,84</b>	<b>3 464 803,84</b>	<b>3 464 803,84</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>2 349 200,00</b>	<b>3 219 616,01</b>	<b>3 907 137,73</b>	<b>3 907 137,73</b>	<b>7 126 753,74</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	3 774 950,69		7 589 666,11	7 589 666,11	7 589 666,11
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	2 500 000,00		2 360 000,00	2 360 000,00	2 360 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	1 800 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>8 074 950,69</b>		<b>10 949 666,11</b>	<b>10 949 666,11</b>	<b>10 949 666,11</b>

<b>TOTAL</b>	<b>10 424 150,69</b>	<b>3 219 616,01</b>	<b>14 856 803,84</b>	<b>14 856 803,84</b>	<b>18 076 419,85</b>
--------------	----------------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>18 076 419,85</b>
---	----------------------

#### Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>9 939 666,11</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10)  $DF\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RF\ 042$  ;  $RI\ 040 = DF\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$ .

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	6 878 027,00	0,00	7 132 450,00	7 132 450,00	7 132 450,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	15 750 000,00	0,00	16 669 680,00	16 669 680,00	16 669 680,00
014	Atténuations de produits	127 100,00	0,00	44 800,00	44 800,00	44 800,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	4 363 660,00	0,00	4 623 970,00	4 623 970,00	4 623 970,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>27 118 787,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 470 900,00</b>	<b>28 470 900,00</b>	<b>28 470 900,00</b>
66	Charges financières	46 400,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
67	Charges spécifiques (3)	44 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	25 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>27 234 187,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 540 900,00</b>	<b>28 540 900,00</b>	<b>28 540 900,00</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	3 774 950,69		7 589 666,11	7 589 666,11	7 589 666,11
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	2 500 000,00		2 360 000,00	2 360 000,00	2 360 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>6 274 950,69</b>		<b>9 949 666,11</b>	<b>9 949 666,11</b>	<b>9 949 666,11</b>

<b>TOTAL</b>	<b>33 509 137,69</b>	<b>0,00</b>	<b>38 490 566,11</b>	<b>38 490 566,11</b>	<b>38 490 566,11</b>
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTIPIE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>38 490 566,11</b>
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	489 800,00	0,00	516 000,00	516 000,00	516 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 729 170,00	0,00	1 941 140,00	1 941 140,00	1 941 140,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	5 958 153,00	0,00	6 261 250,00	6 261 250,00	6 261 250,00
731	Fiscalité locale	18 112 000,00	0,00	18 117 300,00	18 117 300,00	18 117 300,00
74	Dotations et participations (3)	3 793 917,00	0,00	4 079 306,00	4 079 306,00	4 079 306,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	591 600,00	0,00	622 340,00	622 340,00	622 340,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>30 674 640,00</b>	<b>0,00</b>	<b>31 537 336,00</b>	<b>31 537 336,00</b>	<b>31 537 336,00</b>
76	Produits financiers	1 500,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	2 800,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>30 679 940,00</b>	<b>0,00</b>	<b>31 545 336,00</b>	<b>31 545 336,00</b>	<b>31 545 336,00</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	9 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>9 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>30 688 940,00</b>	<b>0,00</b>	<b>31 555 336,00</b>	<b>31 555 336,00</b>	<b>31 555 336,00</b>
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>9 523 592,43</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>41 078 928,43</b>
--	----------------------

#### Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>9 939 666,11</b>
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	10 000,00	10 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	442 784,72	0,00	442 784,72
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	8 751 851,02		8 751 851,02
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	237 850,54	0,00	237 850,54
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	99 550,15	0,00	99 550,15
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	2 818 401,55	0,00	2 818 401,55
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	974 288,22	1 000 000,00	1 974 288,22
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>13 324 726,20</b>	<b>1 010 000,00</b>	<b>14 334 726,20</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>3 741 693,65</b>
--	---------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>18 076 419,85</b>
---	----------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	7 132 450,00		7 132 450,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	16 669 680,00		16 669 680,00
014	Atténuations de produits	44 800,00		44 800,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	4 623 970,00	0,00	4 623 970,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	40 000,00	0,00	40 000,00
67	Charges spécifiques (9)	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	25 000,00	2 360 000,00	2 385 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		7 589 666,11	7 589 666,11
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>28 540 900,00</b>	<b>9 949 666,11</b>	<b>38 490 566,11</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>38 490 566,11</b>
--	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	907 000,00	0,00	907 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	3 661 949,90	0,00	3 661 949,90
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 000,00	0,00	5 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 360 000,00	2 360 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		7 589 666,11	7 589 666,11
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>4 573 949,90</b>	<b>10 949 666,11</b>	<b>15 523 616,01</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>2 552 803,84</b>
---------------------------------------	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>18 076 419,85</b>
---	----------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	516 000,00		516 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 941 140,00		1 941 140,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	6 261 250,00		6 261 250,00
731	Fiscalité locale	18 117 300,00		18 117 300,00
74	Dotations et participations (8)	4 079 306,00		4 079 306,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	622 340,00	0,00	622 340,00
76	Produits financiers	5 000,00	0,00	5 000,00
77	Produits spécifiques (8)	1 000,00	10 000,00	11 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	2 000,00	0,00	2 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
Recettes de fonctionnement – Total	31 545 336,00	10 000,00	31 555 336,00
			+
			R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE
			9 523 592,43
			=
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
			41 078 928,43

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>A</b>

**DEPENSES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>12 442 440,00</b>	<b>2 030 726,20</b>	<b>60 522 103,98</b>	<b>12 304 000,00</b>	<b>12 304 000,00</b>	<b>8 330 000,00</b>	<b>3 974 000,00</b>	<b>14 334 726,20</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	173 000,00	109 850,54	0,00	128 000,00	128 000,00	0,00	128 000,00	237 850,54
204	Subventions d'équipement versées (9)	133 500,00	19 450,15	0,00	80 100,00	80 100,00	0,00	80 100,00	99 550,15
21	Immobilisations corporelles	1 556 400,00	741 001,55	0,00	2 077 400,00	2 077 400,00	0,00	2 077 400,00	2 818 401,55
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 871 300,00	738 288,22	0,00	236 000,00	236 000,00	0,00	236 000,00	974 288,22
	Total des opérations d'équipement (3)	6 456 640,00	421 851,02	60 522 103,98	8 330 000,00	8 330 000,00	8 330 000,00	0,00	8 751 851,02
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>10 190 840,00</b>	<b>2 030 441,48</b>	<b>60 522 103,98</b>	<b>10 851 500,00</b>	<b>10 851 500,00</b>	<b>8 330 000,00</b>	<b>2 521 500,00</b>	<b>12 881 941,48</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	440 500,00	284,72		442 500,00	442 500,00		442 500,00	442 784,72
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>442 600,00</b>	<b>284,72</b>	<b>0,00</b>	<b>442 500,00</b>	<b>442 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>442 500,00</b>	<b>442 784,72</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>10 633 440,00</b>	<b>2 030 726,20</b>	<b>60 522 103,98</b>	<b>11 294 000,00</b>	<b>11 294 000,00</b>	<b>8 330 000,00</b>	<b>2 964 000,00</b>	<b>13 324 726,20</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	9 000,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	1 800 000,00			1 000 000,00	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>1 809 000,00</b>			<b>1 010 000,00</b>	<b>1 010 000,00</b>		<b>1 010 000,00</b>	<b>1 010 000,00</b>
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)</b>									<b>3 741 693,65</b>

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>								<b>18 076 419,85</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

**RECETTES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>10 424 150,69</b>	<b>3 219 616,01</b>	<b>12 304 000,00</b>	<b>12 304 000,00</b>	<b>15 523 616,01</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 314 200,00	3 219 616,01	442 333,89	442 333,89	3 661 949,90
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 314 200,00</b>	<b>3 219 616,01</b>	<b>442 333,89</b>	<b>442 333,89</b>	<b>3 661 949,90</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 030 000,00	0,00	907 000,00	907 000,00	907 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 035 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>912 000,00</b>	<b>912 000,00</b>	<b>912 000,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>2 349 200,00</b>	<b>3 219 616,01</b>	<b>1 354 333,89</b>	<b>1 354 333,89</b>	<b>4 573 949,90</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	3 774 950,69		7 589 666,11	7 589 666,11	7 589 666,11
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	2 500 000,00		2 360 000,00	2 360 000,00	2 360 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	1 800 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>8 074 950,69</b>		<b>10 949 666,11</b>	<b>10 949 666,11</b>	<b>10 949 666,11</b>

<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>Affectation au compte 1068 (8)</b>	<b>2 552 803,84</b>
---------------------------------------	---------------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>					<b>18 076 419,85</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A1</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>12 442 440,00</b>	<b>2 030 726,20</b>	<b>60 522 103,98</b>	<b>12 304 000,00</b>	<b>12 304 000,00</b>	<b>8 330 000,00</b>	<b>3 974 000,00</b>	<b>14 334 726,20</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	173 000,00	109 850,54	0,00	128 000,00	128 000,00	0,00	128 000,00	237 850,54
2031	Frais d'études	140 000,00	87 950,91		84 500,00	84 500,00	0,00	84 500,00	172 450,91
2033	Frais d'insertion	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
2051	Concessions, droits similaires	18 000,00	21 899,63		28 500,00	28 500,00	0,00	28 500,00	50 399,63
204	Subventions d'équipement versées (9)	133 500,00	19 450,15	0,00	80 100,00	80 100,00	0,00	80 100,00	99 550,15
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	18 009,45		0,00	0,00	0,00	0,00	18 009,45
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	118 500,00	1 440,70		80 100,00	80 100,00	0,00	80 100,00	81 540,70
20422	Privé : Bâtiments, installations	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 556 400,00	741 001,55	0,00	2 077 400,00	2 077 400,00	0,00	2 077 400,00	2 818 401,55
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00		305 000,00	305 000,00	0,00	305 000,00	305 000,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	12 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2117	Bois et forêts	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10 000,00	3 739,34		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	8 739,34
2128	Autres agencements et aménagements	357 000,00	59 010,00		336 100,00	336 100,00	0,00	336 100,00	395 110,00
21316	Equipements du cimetière	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00		244 500,00	244 500,00	0,00	244 500,00	244 500,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00		75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00		150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
21538	Autres réseaux	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21572	Matériel technique scolaire	0,00	0,00		243,00	243,00	0,00	243,00	243,00
215741	Inst., mat., out. cantines scolaires	0,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	698 850,00	242 867,42		135 800,00	135 800,00	0,00	135 800,00	378 667,42
21828	Autres matériels de transport	55 000,00	362 945,82		220 000,00	220 000,00	0,00	220 000,00	582 945,82
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	29 607,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	129 607,00
21838	Autre matériel informatique	198 000,00	4 556,76		84 000,00	84 000,00	0,00	84 000,00	88 556,76
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	31 700,00	4 293,56		27 957,00	27 957,00	0,00	27 957,00	32 250,56
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	25 100,00	6 511,28		48 200,00	48 200,00	0,00	48 200,00	54 711,28
2185	Matériel de téléphonie	0,00	2 795,04		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	5 795,04
2186	Cheptel	500,00	113,69		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 613,69
2188	Autres immobilisations corporelles	153 250,00	24 561,64		312 600,00	312 600,00	0,00	312 600,00	337 161,64
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 871 300,00	738 288,22	0,00	236 000,00	236 000,00	0,00	236 000,00	974 288,22
2312	Agencements et aménagements de terrains	865 300,00	410 691,68		0,00	0,00	0,00	0,00	410 691,68
2313	Constructions	310 000,00	46 920,17		0,00	0,00	0,00	0,00	46 920,17
2315	Install., matériel et outill. technique	696 000,00	280 676,37		236 000,00	236 000,00	0,00	236 000,00	516 676,37
	Total des opérations d'équipement (4)	6 456 640,00	421 851,02	60 522 103,98	8 330 000,00	8 330 000,00	8 330 000,00	0,00	8 751 851,02
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>10 190 840,00</b>	<b>2 030 441,48</b>	<b>60 522 103,98</b>	<b>10 851 500,00</b>	<b>10 851 500,00</b>	<b>8 330 000,00</b>	<b>2 521 500,00</b>	<b>12 881 941,48</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	2 100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	440 500,00	284,72		442 500,00	442 500,00		442 500,00	442 784,72
1641	Emprunts en euros	438 000,00	0,00		440 000,00	440 000,00		440 000,00	440 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 500,00	284,72		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 784,72
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>442 600,00</b>	<b>284,72</b>	<b>0,00</b>	<b>442 500,00</b>	<b>442 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>442 500,00</b>	<b>442 784,72</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>10 633 440,00</b>	<b>2 030 726,20</b>	<b>60 522 103,98</b>	<b>11 294 000,00</b>	<b>11 294 000,00</b>	<b>8 330 000,00</b>	<b>2 964 000,00</b>	<b>13 324 726,20</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	9 000,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	9 000,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13913	Subv. transf. Départements	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139151	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	9 000,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	1 800 000,00			1 000 000,00	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00
2313	Constructions	1 800 000,00			1 000 000,00	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>1 809 000,00</b>			<b>1 010 000,00</b>	<b>1 010 000,00</b>		<b>1 010 000,00</b>	<b>1 010 000,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
201402	ECOLE ELEMENTAIRE LIBERMANN	01-2018-2	4 902 959,14	204 772,14	0,00	0,00	0,00	0,00
201901	HALL DES SPORTS	02-2022-1	6 600 677,25	0,00	6 000 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00	0,00
201903	MAISON DE L'ENFANCE. DE LA JEUNESSE ET DES ASSOCIA	03-2022-1	461 524,17	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	0,00
201904	RENOVATION ET EXTENSION DE LA FAIG	02-2025-1	13 170,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00	0,00
202101	REQUALIFICATION DU SECTEUR SCHLOSSMATT	05-2025-1	15 006,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	0,00
202102	SKATE PARK		7 598,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202103	HOTEL DE POLICE		3 589,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202104	TERRAIN CRIG	02-2024-1	1 008 317,33	173 863,99	0,00	0,00	0,00	0,00
202105	FORUM		843 471,48	43 214,89	0,00	0,00	0,00	0,00
202401	TRIBUNE VEGETALISEE ZONE SPORTIVE SCHWEITZER		201 125,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202402	VIDEOPROTECTION	04-2025-1	306 551,12	0,00	530 000,00	530 000,00	530 000,00	0,00
202501	SECURITE ET INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE	06-2025-1	97 799,53	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	0,00
202503	AIRE DE JEUX GIRLENHIRSCH	07-2025-3	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00	0,00
<b>TOTAL</b>			<b>14 461 789,12</b>	<b>421 851,02</b>	<b>8 330 000,00</b>	<b>8 330 000,00</b>	<b>8 330 000,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201402**  
**LIBELLE : ECOLE ELEMENTAIRE LIBERMANN**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 01-2018-2**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>		<b>12 323 000,00</b>	<b>4 902 959,14</b>	<b>a 204 772,14</b>	<b>0,00</b>	<b>b 0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>	<b>32 994,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2031	Frais d'études	32 994,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>89 779,21</b>	<b>89 779,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	26 017,87	26 017,87	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	63 761,34	63 761,34	0,00	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324)</b>	<b>12 200 226,79</b>	<b>4 813 179,93</b>	<b>204 772,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2313	Constructions	10 945 475,92	4 605 424,23	204 772,14	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	1 218 338,58	207 755,70	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	36 412,29	0,00	0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		<b>0,00</b>	<b>c 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>d 0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf le 204)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (5)</b>	<b>-204 772,14</b>
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201901**  
**LIBELLE : HALL DES SPORTS**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 02-2022-1**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		
<b>DEPENSES</b>		<b>16 106 221,15</b>	<b>6 600 677,25</b>	<b>a</b>	<b>0,00</b>	<b>6 000 000,00</b>	<b>b</b>	<b>6 000 000,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 885 339,86	1 540 570,71	0,00	0,00	0,00		0,00
2031	Frais d'études	1 885 339,86	1 540 570,71	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	14 220 881,29	5 060 106,54	0,00	6 000 000,00	6 000 000,00		6 000 000,00
2313	Constructions	13 801 744,08	4 640 969,33	0,00	6 000 000,00	6 000 000,00		6 000 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	419 137,21	419 137,21	0,00	0,00	0,00		0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		<b>0,00</b>	<b>c</b>	<b>0,00</b>	<b>d</b>	<b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (5)</b>	<b>-6 000 000,00</b>
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201903**  
**LIBELLE : MAISON DE L'ENFANCE. DE LA JEUNESSE ET DES ASSOCIA**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 03-2022-1**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
<b>DEPENSES</b>		12 000 000,00	461 524,17	a	200 000,00	b	200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	225 211,40	17 895,00	0,00	200 000,00		200 000,00
2031	Frais d'études	225 211,40	17 895,00	0,00	200 000,00		200 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	443 629,17	443 629,17	0,00	0,00		0,00
2111	Terrains nus	443 629,17	443 629,17	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	11 331 159,43	0,00	0,00	0,00		0,00
2313	Constructions	11 331 159,43	0,00	0,00	0,00		0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (5)</b>	<b>-200 000,00</b>
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201904**  
**LIBELLE : RENOVATION ET EXTENSION DE LA FAIG**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 02-2025-1**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>		11 000 000,00	13 170,00	a	1 200 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	35 280,00	13 170,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	35 280,00	13 170,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	10 964 720,00	0,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00
2313	Constructions	10 964 720,00	0,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (5)</b>	<b>-1 200 000,00</b>
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202101**  
**LIBELLE : REQUALIFICATION DU SECTEUR SCHLOSSMATT**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 05-2025-1**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		
<b>DEPENSES</b>		5 500 000,00	15 006,00	a	0,00	50 000,00	b	50 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	65 006,00	15 006,00	0,00	50 000,00	50 000,00		
2031	Frais d'études	65 006,00	15 006,00	0,00	50 000,00	50 000,00		
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	5 434 994,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
2315	Install., matériel et outill. technique	5 434 994,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (5)</b>	<b>-50 000,00</b>
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202104**  
**LIBELLE : TERRAIN CRIG**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 02-2024-1**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
<b>DEPENSES</b>		1 182 181,32	1 008 317,33	a	173 863,99	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	45 469,61	41 605,62	3 863,99	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	45 469,61	41 605,62	3 863,99	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 136 711,71	966 711,71	170 000,00	0,00	0,00	
2312	Agencements et aménagements de terrains	1 136 711,71	966 711,71	170 000,00	0,00	0,00	

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (5)</b>	<b>-173 863,99</b>
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202402**  
**LIBELLE : VIDEOPROTECTION**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 04-2025-1**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		
<b>DEPENSES</b>		1 430 701,51	306 551,12	a	0,00	530 000,00	b	530 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	27 547,53	15 019,53	0,00	0,00	0,00		0,00
2031	Frais d'études	27 547,53	15 019,53	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	1 403 153,98	279 003,59	0,00	530 000,00	530 000,00		530 000,00
21838	Autre matériel informatique	1 403 153,98	279 003,59	0,00	530 000,00	530 000,00		530 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	12 528,00	0,00	0,00	0,00		0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	12 528,00	0,00	0,00	0,00		0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (5)</b>	<b>-530 000,00</b>
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202501**  
**LIBELLE : SECURITE ET INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 06-2025-1**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
<b>DEPENSES</b>		<b>680 000,00</b>	<b>97 799,53</b>	<b>a</b>	<b>0,00</b>	<b>b</b>	<b>200 000,00</b>
20	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>	<b>680 000,00</b>	<b>97 799,53</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2051	Concessions, droits similaires	680 000,00	97 799,53	0,00	0,00	0,00	0,00
204	<b>Subventions d'équipement versées (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
23	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		<b>0,00</b>	<b>c</b>	<b>0,00</b>	<b>d</b>	<b>0,00</b>
13	<b>Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
16	<b>Emprunts et dettes assimilées (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
20	<b>Immobilisations incorporelles (sauf le 204)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
204	<b>Subventions d'équipement versées (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
23	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (5)</b>	<b>-200 000,00</b>
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202503  
LIBELLE : AIRE DE JEUX GIRLENHIRSCH  
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 07-2025-3

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
<b>DEPENSES</b>		300 000,00	0,00	a	0,00	b	150 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	300 000,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	300 000,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (5)</b>	<b>-150 000,00</b>
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202102**  
**LIBELLE : SKATE PARK**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>		7 598,45	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 978,45	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 978,45	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 620,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	4 620,00	0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (5)</b>	<b>0,00</b>
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202103**  
**LIBELLE : HOTEL DE POLICE**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>		<b>3 589,49</b>	<b>a</b> <b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>b</b> <b>0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	464,25	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	464,25	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 125,24	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	3 125,24	0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		<b>0,00</b>	<b>c</b> <b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>d</b> <b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (5)</b>	<b>0,00</b>
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202105**  
**LIBELLE : FORUM**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>		<b>843 471,48</b>	<b>a</b>	<b>43 214,89</b>	<b>b</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 876,00		0,00	0,00
2031	Frais d'études	6 876,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	836 595,48		0,00	0,00
2313	Constructions	836 595,48		0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		<b>0,00</b>	<b>c</b>	<b>0,00</b>	<b>d</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (5)</b>	<b>-43 214,89</b>
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202401**  
**LIBELLE : TRIBUNE VEGETALISEE ZONE SPORTIVE SCHWEITZER**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>		<b>201 125,16</b>	<b>a</b>	<b>0,00</b>	<b>b</b>
			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 990,00		0,00	0,00
2031	Frais d'études	12 990,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	188 135,16		0,00	0,00
2313	Constructions	188 135,16		0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		<b>0,00</b>	<b>c</b>	<b>0,00</b>	<b>d</b>
			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (5)</b>	<b>0,00</b>
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A3</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>10 424 150,69</b>	<b>3 219 616,01</b>	<b>12 304 000,00</b>	<b>12 304 000,00</b>	<b>15 523 616,01</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 314 200,00	3 219 616,01	442 333,89	442 333,89	3 661 949,90
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	65 356,50	435 000,00	435 000,00	500 356,50
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	5 829,67	5 829,67	5 829,67
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	47 200,00	3 579,00	1 504,22	1 504,22	5 083,22
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	260 000,00	1 642 614,00	0,00	0,00	1 642 614,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	779 941,63	0,00	0,00	779 941,63
1323	Subv. non transf. Départements	1 000 000,00	443 913,88	0,00	0,00	443 913,88
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	284 211,00	0,00	0,00	284 211,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 314 200,00</b>	<b>3 219 616,01</b>	<b>442 333,89</b>	<b>442 333,89</b>	<b>3 661 949,90</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 030 000,00	0,00	907 000,00	907 000,00	907 000,00
10222	FCTVA	900 000,00	0,00	772 000,00	772 000,00	772 000,00
10226	Taxe d'aménagement	130 000,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 035 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>912 000,00</b>	<b>912 000,00</b>	<b>912 000,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>2 349 200,00</b>	<b>3 219 616,01</b>	<b>1 354 333,89</b>	<b>1 354 333,89</b>	<b>4 573 949,90</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	3 774 950,69		7 589 666,11	7 589 666,11	7 589 666,11
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	2 500 000,00		2 360 000,00	2 360 000,00	2 360 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00		0,00	0,00	0,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00		0,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	0,00		0,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	0,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00		0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00		0,00	0,00	0,00
281352	Bâtiments privés	0,00		0,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00		0,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	0,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00		0,00	0,00	0,00
28162	Biens historiques et culturels mobiliers	0,00		0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	0,00		0,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	0,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	0,00		0,00	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		0,00	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	2 500 000,00		2 360 000,00	2 360 000,00	2 360 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 800 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
2031	Frais d'études	1 400 000,00		0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	400 000,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>8 074 950,69</b>		<b>10 949 666,11</b>	<b>10 949 666,11</b>	<b>10 949 666,11</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>B</b>

**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>33 509 137,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>38 490 566,11</b>	<b>38 490 566,11</b>	<b>0,00</b>	<b>38 490 566,11</b>	<b>38 490 566,11</b>
011	Charges à caractère général (3)	6 878 027,00	0,00	0,00	7 132 450,00	7 132 450,00	0,00	7 132 450,00	7 132 450,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	15 750 000,00	0,00		16 669 680,00	16 669 680,00		16 669 680,00	16 669 680,00
014	Atténuations de produits	127 100,00	0,00		44 800,00	44 800,00		44 800,00	44 800,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	4 363 660,00	0,00	0,00	4 623 970,00	4 623 970,00	0,00	4 623 970,00	4 623 970,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>27 118 787,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 470 900,00</b>	<b>28 470 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 470 900,00</b>	<b>28 470 900,00</b>
66	Charges financières	46 400,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
67	Charges spécifiques (3)	44 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	25 000,00			25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>115 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>70 000,00</b>	<b>70 000,00</b>		<b>70 000,00</b>	<b>70 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>27 234 187,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 540 900,00</b>	<b>28 540 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 540 900,00</b>	<b>28 540 900,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	3 774 950,69			7 589 666,11	7 589 666,11		7 589 666,11	7 589 666,11
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	2 500 000,00			2 360 000,00	2 360 000,00		2 360 000,00	2 360 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>6 274 950,69</b>			<b>9 949 666,11</b>	<b>9 949 666,11</b>		<b>9 949 666,11</b>	<b>9 949 666,11</b>

<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (5)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>									<b>38 490 566,11</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

### RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>30 688 940,00</b>	<b>0,00</b>	<b>31 555 336,00</b>	<b>31 555 336,00</b>	<b>31 555 336,00</b>
013	Atténuations de charges (2)	489 800,00	0,00	516 000,00	516 000,00	516 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 729 170,00	0,00	1 941 140,00	1 941 140,00	1 941 140,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	5 958 153,00	0,00	6 261 250,00	6 261 250,00	6 261 250,00
731	Fiscalité locale	18 112 000,00	0,00	18 117 300,00	18 117 300,00	18 117 300,00
74	Dotations et participations (2)	3 793 917,00	0,00	4 079 306,00	4 079 306,00	4 079 306,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	591 600,00	0,00	622 340,00	622 340,00	622 340,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>30 674 640,00</b>	<b>0,00</b>	<b>31 537 336,00</b>	<b>31 537 336,00</b>	<b>31 537 336,00</b>
76	Produits financiers	1 500,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
77	Produits spécifiques (2)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	2 800,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>5 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 000,00</b>	<b>8 000,00</b>	<b>8 000,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>30 679 940,00</b>	<b>0,00</b>	<b>31 545 336,00</b>	<b>31 545 336,00</b>	<b>31 545 336,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	9 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>9 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>

<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (7)</b>	<b>9 523 592,43</b>
--	---------------------

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>41 078 928,43</b>
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B1</b>

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>33 509 137,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>38 490 566,11</b>	<b>38 490 566,11</b>	<b>0,00</b>	<b>38 490 566,11</b>	<b>38 490 566,11</b>
011	Charges à caractère général (4)	6 878 027,00	0,00	0,00	7 132 450,00	7 132 450,00	0,00	7 132 450,00	7 132 450,00
60611	Eau et assainissement	49 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
60612	Energie - Electricité	1 000 000,00	0,00		1 063 500,00	1 063 500,00	0,00	1 063 500,00	1 063 500,00
60621	Combustibles	5 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
60622	Carburants	110 000,00	0,00		110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00
60623	Alimentation	20 525,00	0,00		20 780,00	20 780,00	0,00	20 780,00	20 780,00
60628	Autres fournitures non stockées	77 630,00	0,00		71 950,00	71 950,00	0,00	71 950,00	71 950,00
60631	Fournitures d'entretien	74 360,00	0,00		74 000,00	74 000,00	0,00	74 000,00	74 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	292 495,00	0,00		287 410,00	287 410,00	0,00	287 410,00	287 410,00
60633	Fournitures de voirie	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	38 666,00	0,00		47 000,00	47 000,00	0,00	47 000,00	47 000,00
6064	Fournitures administratives	27 800,00	0,00		24 900,00	24 900,00	0,00	24 900,00	24 900,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	1 130,00	0,00		650,00	650,00	0,00	650,00	650,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	40,00	0,00		4 150,00	4 150,00	0,00	4 150,00	4 150,00
6067	Fournitures scolaires	90 008,00	0,00		81 900,00	81 900,00	0,00	81 900,00	81 900,00
6068	Autres matières et fournitures	14 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
6132	Locations immobilières	145 915,00	0,00		149 510,00	149 510,00	0,00	149 510,00	149 510,00
61351	Matériel roulant	10 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
61358	Autres	67 480,00	0,00		37 490,00	37 490,00	0,00	37 490,00	37 490,00
614	Charges locatives et de copropriété	90 600,00	0,00		72 450,00	72 450,00	0,00	72 450,00	72 450,00
61521	Entretien terrains	265 500,00	0,00		233 000,00	233 000,00	0,00	233 000,00	233 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	392 850,00	0,00		437 000,00	437 000,00	0,00	437 000,00	437 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	3 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	30 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00		29 500,00	29 500,00	0,00	29 500,00	29 500,00
61551	Entretien matériel roulant	43 850,00	0,00		63 000,00	63 000,00	0,00	63 000,00	63 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	176 650,00	0,00		109 570,00	109 570,00	0,00	109 570,00	109 570,00
6156	Maintenance	391 500,00	0,00		401 640,00	401 640,00	0,00	401 640,00	401 640,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
6161	Multirisques	217 800,00	0,00		103 000,00	103 000,00	0,00	103 000,00	103 000,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00		106 000,00	106 000,00	0,00	106 000,00	106 000,00
617	Etudes et recherches	14 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
6182	Documentation générale et technique	28 660,00	0,00		37 250,00	37 250,00	0,00	37 250,00	37 250,00
6184	Versements à des organismes de formation	91 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	4 000,00	0,00		1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00
6188	Autres frais divers	2 051 558,00	0,00		2 290 295,00	2 290 295,00	0,00	2 290 295,00	2 290 295,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	3 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	28 100,00	0,00		33 365,00	33 365,00	0,00	33 365,00	33 365,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	30 000,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
6228	Divers	490,00	0,00		650,00	650,00	0,00	650,00	650,00
6231	Annonces et insertions	14 500,00	0,00		22 200,00	22 200,00	0,00	22 200,00	22 200,00
6232	Fêtes et cérémonies	12 400,00	0,00		51 200,00	51 200,00	0,00	51 200,00	51 200,00
6234	Réceptions	76 650,00	0,00		52 980,00	52 980,00	0,00	52 980,00	52 980,00
6236	Catalogues et imprimés	92 350,00	0,00		87 000,00	87 000,00	0,00	87 000,00	87 000,00
6238	Divers	55 000,00	0,00		45 500,00	45 500,00	0,00	45 500,00	45 500,00
6241	Transports de biens	2 500,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6245	Transports de personnes extérieures	85 850,00	0,00		208 250,00	208 250,00	0,00	208 250,00	208 250,00
6251	Voyages, déplacements et missions	36 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6261	Frais d'affranchissement	26 150,00	0,00		27 150,00	27 150,00	0,00	27 150,00	27 150,00
6262	Frais de télécommunications	87 000,00	0,00		82 000,00	82 000,00	0,00	82 000,00	82 000,00
627	Services bancaires et assimilés	6 350,00	0,00		4 550,00	4 550,00	0,00	4 550,00	4 550,00
6281	Concours divers (cotisations)	23 395,00	0,00		21 950,00	21 950,00	0,00	21 950,00	21 950,00
6282	Frais de gardiennage	80 060,00	0,00		75 930,00	75 930,00	0,00	75 930,00	75 930,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	174 000,00	0,00		83 800,00	83 800,00	0,00	83 800,00	83 800,00
6284	Redevances pour services rendus	89 700,00	0,00		88 880,00	88 880,00	0,00	88 880,00	88 880,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	8 065,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	97 600,00	0,00		94 200,00	94 200,00	0,00	94 200,00	94 200,00
63513	Autres impôts locaux	2 500,00	0,00		3 800,00	3 800,00	0,00	3 800,00	3 800,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6358	Autres droits	750,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	13 600,00	0,00		21 900,00	21 900,00	0,00	21 900,00	21 900,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	15 750 000,00	0,00		16 669 680,00	16 669 680,00		16 669 680,00	16 669 680,00
6331	Versement mobilité	171 900,00	0,00		179 120,00	179 120,00		179 120,00	179 120,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	42 760,00	0,00		45 040,00	45 040,00		45 040,00	45 040,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	215 400,00	0,00		225 370,00	225 370,00		225 370,00	225 370,00
64111	Rémunération principale titulaires	5 632 300,00	0,00		6 085 040,00	6 085 040,00		6 085 040,00	6 085 040,00
64112	SFT, indemnité de résidence	120 390,00	0,00		125 070,00	125 070,00		125 070,00	125 070,00
64113	NBI	72 300,00	0,00		64 150,00	64 150,00		64 150,00	64 150,00
64118	Autres indemnités	1 933 750,00	0,00		1 914 910,00	1 914 910,00		1 914 910,00	1 914 910,00
64131	Rémunérations	2 335 000,00	0,00		2 245 310,00	2 245 310,00		2 245 310,00	2 245 310,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	564 000,00	0,00		863 530,00	863 530,00		863 530,00	863 530,00
6417	Rémunérations des apprentis	100 000,00	0,00		120 850,00	120 850,00		120 850,00	120 850,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 653 300,00	0,00		1 730 980,00	1 730 980,00		1 730 980,00	1 730 980,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 235 000,00	0,00		2 148 059,00	2 148 059,00		2 148 059,00	2 148 059,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	110 900,00	0,00		109 000,00	109 000,00		109 000,00	109 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	52 000,00	0,00		300 511,00	300 511,00		300 511,00	300 511,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	21 000,00	0,00		17 680,00	17 680,00		17 680,00	17 680,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	5 000,00	0,00		2 930,00	2 930,00		2 930,00	2 930,00
64731	Allocations chômage versées directement	11 000,00	0,00		9 340,00	9 340,00		9 340,00	9 340,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	12 000,00	0,00		4 620,00	4 620,00		4 620,00	4 620,00
6478	Autres charges sociales diverses	462 000,00	0,00		478 170,00	478 170,00		478 170,00	478 170,00
014	Atténuations de produits	127 100,00	0,00		44 800,00	44 800,00		44 800,00	44 800,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	37 100,00	0,00		44 800,00	44 800,00		44 800,00	44 800,00
73928	Autres prélèv. pour revers. de fiscalité	90 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	4 363 660,00	0,00	0,00	4 623 970,00	4 623 970,00	0,00	4 623 970,00	4 623 970,00
65311	Indemnités de fonction	280 000,00	0,00		280 000,00	280 000,00	0,00	280 000,00	280 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65313	Cotisations de retraite	52 000,00	0,00		52 000,00	52 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00
65315	Formation	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	610,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	250,00	0,00		70,00	70,00	0,00	70,00	70,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	230 000,00	0,00		230 000,00	230 000,00	0,00	230 000,00	230 000,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	2 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	3 629 100,00	0,00		3 850 100,00	3 850 100,00	0,00	3 850 100,00	3 850 100,00
6577	Remises gracieuses	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	130 000,00	0,00		67 300,00	67 300,00	0,00	67 300,00	67 300,00
65818	Autres	0,00	0,00		121 500,00	121 500,00	0,00	121 500,00	121 500,00
6583	Pénalités sur marchés	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	11 200,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>27 118 787,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 470 900,00</b>	<b>28 470 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 470 900,00</b>	<b>28 470 900,00</b>
66	Charges financières	46 400,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	46 400,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	44 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	44 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	25 000,00			25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	5 000,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	20 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>115 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>70 000,00</b>	<b>70 000,00</b>		<b>70 000,00</b>	<b>70 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>27 234 187,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 540 900,00</b>	<b>28 540 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 540 900,00</b>	<b>28 540 900,00</b>

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
023	Virement à la section d'investissement	3 774 950,69			7 589 666,11	7 589 666,11		7 589 666,11	7 589 666,11
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	2 500 000,00			2 360 000,00	2 360 000,00		2 360 000,00	2 360 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	2 500 000,00			2 360 000,00	2 360 000,00		2 360 000,00	2 360 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>6 274 950,69</b>			<b>9 949 666,11</b>	<b>9 949 666,11</b>		<b>9 949 666,11</b>	<b>9 949 666,11</b>

#### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	4 013,22
Montant des ICNE de l'exercice N-1	5 350,96
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B2</b>

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>30 688 940,00</b>	<b>0,00</b>	<b>31 555 336,00</b>	<b>31 555 336,00</b>	<b>31 555 336,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	489 800,00	0,00	516 000,00	516 000,00	516 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	280 000,00	0,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	25 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	184 800,00	0,00	206 000,00	206 000,00	206 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 729 170,00	0,00	1 941 140,00	1 941 140,00	1 941 140,00
7018	Autres ventes de produits finis	10 000,00	0,00	3 800,00	3 800,00	3 800,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	20 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
70323	Red. occupation dom. public	1 800,00	0,00	2 600,00	2 600,00	2 600,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	270,00	0,00	290,00	290,00	290,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	269 800,00	0,00	272 700,00	272 700,00	272 700,00
70631	Redevances services à caractère sportif	13 700,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	20 600,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	1 144 000,00	0,00	1 370 000,00	1 370 000,00	1 370 000,00
706888	Autres	50 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	45 000,00	0,00	44 500,00	44 500,00	44 500,00
70878	Remb. frais par des tiers	154 000,00	0,00	135 250,00	135 250,00	135 250,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	5 958 153,00	0,00	6 261 250,00	6 261 250,00	6 261 250,00
73211	Attribution de compensation	5 272 360,00	0,00	5 272 300,00	5 272 300,00	5 272 300,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	406 857,00	0,00	688 000,00	688 000,00	688 000,00
73221	FNGIR	2 936,00	0,00	2 900,00	2 900,00	2 900,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	276 000,00	0,00	298 050,00	298 050,00	298 050,00
731	Fiscalité locale	18 112 000,00	0,00	18 117 300,00	18 117 300,00	18 117 300,00
73111	Impôts directs locaux	16 180 000,00	0,00	16 215 000,00	16 215 000,00	16 215 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	85 000,00	0,00	87 300,00	87 300,00	87 300,00
73141	Accise sur l'électricité	600 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
73154	Droits de place	117 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	130 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
74	Dotations et participations (3)	3 793 917,00	0,00	4 079 306,00	4 079 306,00	4 079 306,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	918 000,00	0,00	825 000,00	825 000,00	825 000,00
741123	DSU des communes	436 800,00	0,00	462 000,00	462 000,00	462 000,00
744	FCTVA	20 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
74718	Autres participations Etat	37 230,00	0,00	42 230,00	42 230,00	42 230,00
7473	Participation départements	78 000,00	0,00	74 700,00	74 700,00	74 700,00
74751	Participation GFP de rattachement	132 320,00	0,00	132 320,00	132 320,00	132 320,00
747888	Autres	1 198 750,00	0,00	1 290 800,00	1 290 800,00	1 290 800,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	933 000,00	0,00	964 000,00	964 000,00	964 000,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	174 356,00	174 356,00	174 356,00
748382	Dotat° de compens. perte frais gest° TH	15 817,00	0,00	15 800,00	15 800,00	15 800,00
7484	Dotation de recensement	5 000,00	0,00	5 100,00	5 100,00	5 100,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	18 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
74888	Autres	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	591 600,00	0,00	622 340,00	622 340,00	622 340,00
752	Revenus des immeubles	403 700,00	0,00	412 740,00	412 740,00	412 740,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
756	Libéralités reçues	600,00	0,00	600,00	600,00	600,00
757351	Subv.Fonct. GFP de rattachement	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
7574	Subv. fonc. perso., asso. et orga. privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	187 300,00	0,00	167 000,00	167 000,00	167 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>30 674 640,00</b>	<b>0,00</b>	<b>31 537 336,00</b>	<b>31 537 336,00</b>	<b>31 537 336,00</b>
76	Produits financiers	1 500,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
761	Produits de participations	1 500,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	2 800,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	2 800,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>30 679 940,00</b>	<b>0,00</b>	<b>31 545 336,00</b>	<b>31 545 336,00</b>	<b>31 545 336,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	9 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	9 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>9 000,00</b>		<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
<b>DEPENSES</b>		<b>440 000,00</b>	<b>748 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>562 000,00</b>	<b>492 400,00</b>	<b>7 341 800,00</b>	<b>251 000,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	440 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	6 000,00	3 500,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	693 500,00	0,00	542 000,00	492 400,00	135 800,00	47 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 200 000,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>3 459 803,84</b>	<b>35 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 333,89</b>	<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>0,00</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 459 803,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	35 000,00	0,00	0,00	7 333,89	200 000,00	200 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)</b>	<b>A1</b>

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>		<b>605 900,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>705 100,00</b>	<b>142 300,00</b>		<b>11 294 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 500,00	0,00	0,00	0,00		442 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	100 000,00	0,00	23 000,00	0,00		378 000,00
204	Subventions d'équipement versées	25 000,00	5 000,00	20 600,00	0,00		80 100,00
21	Immobilisations corporelles	478 400,00	0,00	425 500,00	142 300,00		2 957 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	236 000,00	0,00		7 436 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>RECETTES</b>		<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>3 907 137,73</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		3 459 803,84
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		442 333,89
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000,00	0,00	0,00	0,00		5 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

<b>Chapitre nature</b>	<b>Libellé</b>	<b>5 Aménagement des territoires et habitat</b>	<b>6 Action économique</b>	<b>7 Environnement</b>	<b>8 Transports</b>	<b>9 Fonction en réserve</b>	<b>TOTAL</b>
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

**IV – ANNEXES**

**IV**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**A1.01**

**01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
<b>DEPENSES</b>		<b>440 000,00</b>
164	Emprunts auprès des états financiers	440 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>3 459 803,84</b>
102	Dotations et fonds d'investissement	907 000,00
106	Réserves	2 552 803,84

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

## FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
<b>DEPENSES</b>		<b>735 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	26 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	28 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
213	Constructions	86 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	15 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	578 800,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>35 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>748 500,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 500,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 500,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 200,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 500,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	581 800,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>35 000,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900-5</b>

**FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens**

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.901</b>

## FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>552 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>562 000,00</b>
204	Subventions d'équipement versées	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	20 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	542 000,00	0,00	0,00	0,00	542 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.902</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage**

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
<b>DEPENSES</b>		<b>113 000,00</b>	<b>284 350,00</b>	<b>67 050,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	260 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	14 200,00	43 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	243,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	113 000,00	9 907,00	24 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.902**

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												258 Autres
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.902</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>492 400,00</b>
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	260 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 200,00
215	Installat <sup>o</sup> , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 243,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	156 957,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 333,89</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 333,89</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	7 333,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 333,89

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.903</b>

## FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
<b>DEPENSES</b>		<b>48 600,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	23 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.903**

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
<b>DEPENSES</b>		<b>6 050 600,00</b>	<b>1 209 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
204	Subventions d'équipement versées	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	9 600,00	6 000,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	35 000,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	6 000 000,00	1 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.903</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>1 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 341 800,00</b>
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 600,00
213	Constructions	1 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	67 600,00
218	Autres immobilisations corporelles	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 600,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 200 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>200 000,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904</b>

## FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**IV**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**A1.904**

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
<b>DEPENSES</b>		<b>202 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>31 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 500,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>200 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**IV**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**A1.904**

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 000,00</b>	<b>500,00</b>	<b>251 000,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	3 500,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 500,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	19 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>200 000,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904-4</b>

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.905</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat**

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510	511	512	513	514	515	518
			Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>314 500,00</b>	<b>155 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>136 400,00</b>
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	180 500,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	50 000,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	76 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 400,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.905**

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.905</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>605 900,00</b>
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	185 500,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	205 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 900,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.906</b>

**FONCTION 6 – Action économique**

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
<b>DEPENSES</b>		5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.906</b>

**FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.907</b>

**FONCTION 7 – Environnement**

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.907</b>

**FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.907</b>

**FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>293 100,00</b>	<b>412 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>705 100,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	20 600,00	0,00	0,00	0,00	20 600,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	305 000,00	0,00	0,00	305 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00	85 000,00	0,00	0,00	92 500,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	236 000,00	0,00	0,00	0,00	236 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

**FONCTION 8 – Transports**

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat <sup>n</sup> , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

**FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83						838
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**IV**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**A1.908**

**FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>134 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134 800,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.908**

**FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>142 300,00</b>
215	Installat <sup>o</sup> , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134 800,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A2</b>

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
<b>DEPENSES</b>		<b>109 800,00</b>	<b>10 665 670,00</b>	<b>0,00</b>	<b>782 940,00</b>	<b>6 174 520,00</b>	<b>5 932 420,00</b>	<b>2 254 710,00</b>	<b>0,00</b>
011	Charges à caractère général	0,00	2 405 800,00	0,00	27 950,00	1 988 750,00	1 632 020,00	289 730,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	7 588 470,00	0,00	754 990,00	3 939 270,00	1 999 600,00	627 780,00	0,00
014	Atténuations de produits	44 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	666 400,00	0,00	0,00	246 500,00	2 300 800,00	1 337 200,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>26 795 906,00</b>	<b>676 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 641 400,00</b>	<b>1 545 030,00</b>	<b>246 610,00</b>	<b>0,00</b>
013	Atténuations de charges	0,00	516 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	81 300,00	0,00	0,00	988 000,00	521 950,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	6 261 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	18 032 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 495 356,00	62 900,00	0,00	0,00	653 400,00	663 630,00	197 020,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	359 450,00	49 590,00	0,00
76	Produits financiers	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)</b>	<b>A2</b>

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>2 417 640,00</b>	<b>65 200,00</b>	<b>117 500,00</b>	<b>20 500,00</b>		<b>28 540 900,00</b>
011	Charges à caractère général	0,00	658 000,00	200,00	109 500,00	20 500,00		7 132 450,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 759 570,00	0,00	0,00	0,00		16 669 680,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		44 800,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	70,00	65 000,00	8 000,00	0,00		4 623 970,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		40 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		25 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>515 390,00</b>	<b>0,00</b>	<b>85 800,00</b>	<b>39 000,00</b>		<b>31 545 336,00</b>
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		516 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	346 090,00	0,00	3 800,00	0,00		1 941 140,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6 261 250,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	65 000,00	20 000,00		18 117 300,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00		4 079 306,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	169 300,00	0,00	17 000,00	12 000,00		622 340,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 000,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 000,00

**IV – ANNEXES**

**IV**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**A2.01**

**01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
<b>DEPENSES</b>		<b>109 800,00</b>
661	Charges d'intérêts	40 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	25 000,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	44 800,00
<b>RECETTES</b>		<b>26 795 906,00</b>
731	Fiscalité locale	18 032 300,00
732	Fiscalité reversée	6 261 250,00
741	D.G.F.	1 287 000,00
744	FCTVA	70 000,00
748	Autres attributions et participations	1 138 356,00
761	Produits de participations	5 000,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	2 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

**FONCTION 0 – Services généraux**

Article / compte nature (1)	Libellé	02				
		Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
<b>DEPENSES</b>		<b>10 242 470,00</b>	<b>0,00</b>	<b>66 450,00</b>	<b>1 050,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	607 960,00	0,00	1 800,00	700,00	0,00
613	Locations	31 530,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	607 700,00	0,00	500,00	350,00	0,00
616	Primes d'assurances	209 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	495 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	53 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	195 580,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	109 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	4 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	43 880,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	188 950,00	0,00	1 680,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	6 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	4 962 980,00	0,00	41 870,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	1 884 260,00	0,00	16 600,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	492 130,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	126 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	188 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>592 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>
641	Rémunérations du personnel	280 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	206 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
703	Redevances utilisation du domaine	2 300,00	0,00	24 000,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	15 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00
748	Autres attributions et participations	42 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**IV**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**A2.930**

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
<b>DEPENSES</b>		<b>355 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	345 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.930**

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 665 670,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	610 460,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 530,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	608 550,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	209 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	495 700,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 150,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	195 580,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	109 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 550,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 880,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 630,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 900,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 004 850,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 900 860,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	492 130,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	345 700,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	126 900,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	188 800,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>676 200,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	206 000,00

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 300,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 900,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930-5</b>

**FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens**

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.931</b>

## FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>782 940,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>782 940,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	22 800,00	0,00	0,00	0,00	22 800,00
615	Entretien et réparations	0,00	1 490,00	0,00	0,00	0,00	1 490,00
618	Divers	0,00	960,00	0,00	0,00	0,00	960,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	16 320,00	0,00	0,00	0,00	16 320,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	576 100,00	0,00	0,00	0,00	576 100,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	162 570,00	0,00	0,00	0,00	162 570,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.932</b>

## FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
<b>DEPENSES</b>		<b>2 495 040,00</b>	<b>1 771 380,00</b>	<b>295 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	8 850,00	115 700,00	159 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	39 250,00	39 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	39 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	2 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	89 500,00	9 550,00	56 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	400,00	14 050,00	28 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	71 130,00	47 970,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	4 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	1 618 550,00	1 098 110,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	659 960,00	443 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	1 500,00	1 000,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>1 000,00</b>	<b>749 400,00</b>	<b>161 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
706	Prestations de services	0,00	97 000,00	161 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	652 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**IV**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**A2.932**

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												258 Autres
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.932**

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 610 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100,00</b>	<b>1 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 174 520,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	4 500,00	0,00	100,00	1 200,00	0,00	0,00	290 150,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	6 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 800,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	3 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 450,00
618	Divers	0,00	0,00	1 362 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 401 800,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155 200,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00
628	Divers	0,00	0,00	2 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 100,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	119 100,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 900,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 716 660,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 103 510,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	231 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	245 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>730 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 641 400,00</b>
706	Prestations de services	0,00	0,00	730 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	988 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	652 400,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.933</b>

## FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinéma et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
<b>DEPENSES</b>		<b>3 406 280,00</b>	<b>329 400,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>64 850,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 400,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	30 400,00	12 000,00	0,00	29 500,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	66 250,00	1 500,00	2 000,00	28 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	15 000,00	189 000,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	52 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	36 230,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	1 100,00	400,00	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	867 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	340 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	2 050 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>151 000,00</b>	<b>145 130,00</b>	<b>0,00</b>	<b>44 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	44 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	142 630,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	151 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.933**

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
<b>DEPENSES</b>		<b>591 600,00</b>	<b>185 250,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>337 750,00</b>	<b>43 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	192 600,00	124 900,00	0,00	0,00	161 500,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	47 500,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	950,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	77 650,00	51 500,00	0,00	0,00	76 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	16 000,00	950,00	0,00	0,00	7 000,00	33 500,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	65 350,00	7 900,00	0,00	0,00	14 600,00	500,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	29 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent <sup>o</sup> cpt prop. - Subvent <sup>o</sup>	235 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>122 000,00</b>	<b>3 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>163 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	59 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	12 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
747	Participations	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	102 750,00	3 000,00	0,00	0,00	102 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.933</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>272 560,00</b>	<b>0,00</b>	<b>696 130,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 932 420,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	30 150,00	0,00	16 750,00	0,00	0,00	0,00	602 800,00
613	Locations	0,00	0,00	450,00	0,00	0,00	0,00	57 950,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	17 700,00	0,00	0,00	0,00	18 650,00
615	Entretien et réparations	12 250,00	0,00	2 420,00	0,00	0,00	0,00	319 020,00
618	Divers	8 000,00	0,00	47 800,00	0,00	0,00	0,00	318 450,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	59 300,00
624	Transports biens, transports collectifs	37 250,00	0,00	9 800,00	0,00	0,00	0,00	52 050,00
628	Divers	3 600,00	0,00	16 150,00	0,00	0,00	0,00	148 100,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	4 790,00	0,00	0,00	0,00	41 020,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 700,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
641	Rémunérations du personnel	176 810,00	0,00	346 890,00	0,00	0,00	0,00	1 390 840,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	227 580,00	0,00	0,00	0,00	567 740,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 299 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
<b>RECETTES</b>		<b>575 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>340 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 545 030,00</b>
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 200,00
706	Prestations de services	382 000,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	415 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 750,00
747	Participations	193 100,00	0,00	320 900,00	0,00	0,00	0,00	663 630,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	208 450,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	151 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934</b>

## FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.934**

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
<b>DEPENSES</b>		<b>470 720,00</b>	<b>0,00</b>	<b>77 670,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 205 250,00</b>	<b>103 900,00</b>	<b>240 590,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	300,00	0,00	5 300,00	0,00	0,00	6 330,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 520,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 250,00	0,00	0,00
618	Divers	4 000,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	57 950,00	0,00	1 900,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	8 400,00	0,00	2 070,00	0,00	0,00	0,00	4 370,00	20 380,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	126 980,00	0,00	48 200,00	0,00	0,00	0,00	78 880,00	218 110,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	81 340,00	0,00	18 400,00	0,00	0,00	0,00	20 650,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	249 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 041 200,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>32 320,00</b>	<b>0,00</b>	<b>48 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>75 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>64 400,00</b>
747	Participations	32 320,00	0,00	48 600,00	0,00	0,00	48 700,00	0,00	64 400,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>90 430,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>66 150,00</b>	<b>2 254 710,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	2 700,00	23 630,00
613	Locations	0,00	0,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00	101 520,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 950,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 450,00	79 800,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
628	Divers	0,00	0,00	430,00	0,00	0,00	1 500,00	3 130,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 220,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	472 170,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 390,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 000,00	1 337 200,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>22 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 090,00</b>	<b>0,00</b>	<b>246 610,00</b>
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	197 020,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	22 500,00	0,00	90,00	0,00	49 590,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934-3</b>

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934-4</b>

**FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI**

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.935</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat**

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 726 000,00</b>	<b>384 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>268 440,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	52 700,00	232 300,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
613	Locations	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	215 800,00	19 000,00	0,00	0,00	0,00	7 750,00
618	Divers	0,00	0,00	16 500,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	13 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 650,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	38 800,00	2 960,00	0,00	0,00	0,00	5 480,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 400,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	1 007 330,00	90 250,00	0,00	0,00	0,00	160 660,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	370 100,00	29 490,00	0,00	0,00	0,00	54 500,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	70,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>31 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>215 500,00</b>
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 500,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.935**

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>39 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	13 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	11 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>268 290,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	20 590,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	135 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	112 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.935**

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 417 640,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	305 700,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	244 250,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 350,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 240,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 700,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 258 240,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	454 090,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>515 390,00</b>
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	211 090,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	142 700,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.936</b>

**FONCTION 6 – Action économique**

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63					
					63 Actions sectorielles			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique	
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire					
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres			
<b>DEPENSES</b>		<b>65 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.936</b>

**FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>65 200,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.937</b>

**FONCTION 7 – Environnement**

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**IV**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**A2.937**

**FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>65 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.937**

**FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>109 000,00</b>	<b>8 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>117 500,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	85 135,00	8 000,00	0,00	0,00	93 135,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	865,00	0,00	0,00	0,00	865,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	500,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>3 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>85 800,00</b>
701	Ventes de produits finis	0,00	3 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 800,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

## FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**IV**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**A2.938**

**FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						838 Autres transports
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**IV**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**A2.938**

**FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 600,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>39 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

**FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 500,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 600,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>39 000,00</b>
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					5 725 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					5 725 000,00									
89/MON506625EUR	Société de Financement Local	24/09/2015	30/09/2015	01/01/2016	4 375 000,00	F	Taux fixe à 1,59%	1,590	1,590	EUR	T	C	O	A-1
INTRACTING-CDC-2023	Caisse des Dépôts et Consignations		04/04/2024	04/04/2025	1 350 000,00	F	Taux fixe à 2,00%	2,000	2,000	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>5 725 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV**

**B1.2**

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>2 258 959,74</b>					<b>439 207,05</b>	<b>39 033,17</b>	<b>0,00</b>	<b>19 684,51</b>
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 258 959,74					439 207,05	39 033,17	0,00	19 684,51
89/MON506625EUR	N	0,00	A-1	1 009 615,20	3,00	F	Taux fixe à 1,59%	1,590	336 538,48	14 046,28	0,00	2 675,48
INTRACTING-CDC-2023	N	0,00	A-1	1 249 344,54	10,00	F	Taux fixe à 2,00%	2,000	102 668,57	24 986,89	0,00	17 009,03
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>2 258 959,74</b>					<b>439 207,05</b>	<b>39 033,17</b>	<b>0,00</b>	<b>19 684,51</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

**IV**

**B1.3**

**B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque de taux le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>B1.4</b>

**B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 258 959,74	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>B2</b>

**METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	<b>Biens de faible valeur-</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1500.00 €		2024-09-25
	<b>Catégories de biens amortis</b>		
L	Classe : 2031_2	2	25/09/2024
L	Classe : 2041512_5	5	25/09/2024
L	Classe : 20421_5	5	25/09/2024
L	Classe : 20422_5	5	25/09/2024
L	Classe : 204421_5	5	25/09/2024
L	Classe : 2051_4	4	25/09/2024
L	Nature : 2111	0	25/09/2024
L	Nature : 2112	0	25/09/2024
L	Classe : 2113_0	0	25/09/2024
L	Nature : 2114	0	25/09/2024
L	Nature : 2115	0	25/09/2024
L	Nature : 2116	0	25/09/2024
L	Nature : 2117	0	25/09/2024
L	Nature : 2118	0	25/09/2024
L	Classe : 2121_20	20	25/09/2024
L	Classe : 2128_30	30	25/09/2024
L	Nature : 21311	0	25/09/2024
L	Nature : 21312	0	25/09/2024
L	Nature : 21314	0	25/09/2024
L	Nature : 21316	0	25/09/2024
L	Classe : 21318_0	0	25/09/2024
L	Classe : 21321_15	15	25/09/2024
L	Classe : 21352_15	0	25/09/2024
L	Classe : 2152_30	30	25/09/2024
L	Classe : 21532_30	30	25/09/2024
L	Classe : 21534_30	30	25/09/2024
L	Classe : 24538_30	30	25/09/2024
L	Classe : 2158_5	5	25/09/2024
L	Classe : 21612_10	0	25/09/2024
L	Classe : 21622_10	0	25/09/2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Classe : 2181_15	0	25/09/2024
L	Classe : 21828_8	8	25/09/2024
L	Classe : 21831_2	2	25/09/2024
L	Classe : 21838_2	0	25/09/2024
L	Classe : 21841_10	10	25/09/2024
L	Classe : 21848_10	10	25/09/2024
L	Classe : 2185_2	2	25/09/2024
L	Classe : 2186_1	1	25/09/2024
L	Classe : 2188_10	10	25/09/2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N</b>	<b>B3.1</b>

## PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)</b>						
<b>Provisions pour risques et charges (3)</b>	0,00		499 778,97	499 778,97	0,00	499 778,97
<b>Provisions pour litiges</b>	0,00		10 200,00	10 200,00	0,00	10 200,00
Provisions pour risques Litiges et contentieux	0,00	15/09/2025	10 200,00	10 200,00	0,00	10 200,00
<b>Provisions pour pertes de change</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Provisions pour garanties d'emprunt</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Autres provisions pour risques</b>	0,00		489 578,97	489 578,97	0,00	489 578,97
Provision pour risques et charges CET	0,00	21/09/2023	139 360,00	139 360,00	0,00	139 360,00
Provisions pour risques Litiges et contentieux	0,00	21/09/2023	13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00
Provision pour risques Redressement KEETIZ	0,00	07/12/2023	268 776,97	268 776,97	0,00	268 776,97
Provision pour risques et charges CET	0,00	25/09/2024	20 069,00	20 069,00	0,00	20 069,00
Provisions pour risques Litiges et contentieux	0,00	25/09/2024	31 200,00	31 200,00	0,00	31 200,00
Provision pour risques et charges CET	0,00	15/09/2025	17 173,00	17 173,00	0,00	17 173,00
<b>Dépréciations (3)</b>	0,00		9 581,91	9 581,91	0,00	9 581,91
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		9 581,91	9 581,91	0,00	9 581,91
Provisions pour créances douteuses	0,00	21/09/2023	3 969,85	3 969,85	0,00	3 969,85
Provisions pour créances douteuses	0,00	15/09/2025	5 612,06	5 612,06	0,00	5 612,06
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions semi-budgétaires</b>	0,00		509 360,88	509 360,88	0,00	509 360,88
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES (2)</b>						
<b>Provisions pour risques et charges (3)</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Provisions pour litiges</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Provisions pour pertes de change</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>0,00</b>		<b>509 360,88</b>	<b>509 360,88</b>	<b>0,00</b>	<b>509 360,88</b>

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>B3.2</b>

**B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS</b>	<b>B6</b>

**Prêts (compte 274)**

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.1</b>

## ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
<b>8015</b>	<b>Emprunts garantis (1)</b>	9 195 242,25	8 520 401,44	
<b>8016</b>	<b>Contrats de crédit-bail (2)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8017</b>	<b>Subvention à verser en annuité (3)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8018</b>	<b>Autres engagements donnés</b>			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	3 292 200,00	3 292 200,00	3 292 200,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.2</b>

## ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
<b>8026</b>	<b>Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8027</b>	<b>Subvention à recevoir par annuité</b>	4 229 249,29	3 225 445,68	3 225 445,68
<b>8028</b>	<b>Autres engagements reçus</b>			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.3</b>

## ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
<b>Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)</b>					0,00	0,00											0,00	0,00
<b>Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)</b>					2 345 242,25	2 136 761,18											33 270,79	86 352,35
Habitat de l'III	2022	P	Acquisition de 397 logements et 4 places stationnement	Caisse d'Epargne Grand Est Europe	887 300,00	825 937,15	22,18	A	F	Taux fixe à 1,24%	1,240	F	Taux fixe à 1,24%	1,240	A-1	EUR	10 241,62	31 253,28
Habitat de l'III	2022	P	Acquisition 84 logements Huron	Caisse d'Epargne Grand Est Europe	359 042,25	326 718,92	17,17	A	F	Taux fixe à 1,15%	1,150	F	Taux fixe à 1,15%	1,150	A-1	EUR	3 757,27	16 440,98
Habitat de l'III	2019	P	Construction 58 logements collectifs	Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne	188 900,00	137 823,06	13,54	A	F	Taux fixe à 1,45%	1,450	F	Taux fixe à 1,45%	1,450	A-1	EUR	1 998,44	8 950,03
Habitat de l'III	2022	P		Caisse d'Epargne Grand Est Europe	592 500,00	551 524,58	22,60	A	F	Taux fixe à 1,24%	1,240	F	Taux fixe à 1,24%	1,240	A-1	EUR	6 838,91	20 869,57
Habitat de l'III	2023	P		Crédit Mutuel Arkea	317 500,00	294 757,47	22,17	T	F	Taux fixe à 3,58%	3,580	F	Taux fixe à 3,58%	3,580	A-1	EUR	10 434,55	8 838,49

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
<b>Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social</b>					<b>6 850 000,00</b>	<b>6 383 640,26</b>											<b>169 986,68</b>	<b>239 777,14</b>
Habitat de l'III	2024	C		Crédit Mutuel Arkea	2 400 000,00	2 280 000,00	23,76	T	F	Taux fixe à 3,68%	3,741	F	Taux fixe à 3,68%	3,680	A-1	EUR	83 722,46	96 000,00
Habitat de l'III	2023	P		La banque postale	850 000,00	783 841,41	22,30	T	F	Taux fixe à 2,13%	2,130	F	Taux fixe à 2,13%	2,130	A-1	EUR	16 477,44	27 463,04
Habitat de l'III	2023	P		La banque postale	3 600 000,00	3 319 798,85	22,30	T	F	Taux fixe à 2,13%	2,130	F	Taux fixe à 2,13%	2,130	A-1	EUR	69 786,78	116 314,10
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>9 195 242,25</b>	<b>8 520 401,44</b>											<b>203 257,47</b>	<b>326 129,49</b>

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.4</b>

### CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	119 623,14
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	478 240,22
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>597 863,36</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>31 545 336,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	<b>I / II</b>	<b>1,90</b>

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.5</b>

**ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)**

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.8</b>

**ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>					<b>3 292 200,00</b>	<b>3 292 200,00</b>	<b>3 292 200,00</b>
<b>8017 Subventions à verser en annuités</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>8018 Autres engagements donnés</b>					<b>3 292 200,00</b>	<b>3 292 200,00</b>	<b>3 292 200,00</b>
<b>Au profit d'organismes publics</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Au profit d'organismes privés (1)</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Engagements liés à des délégations de service public</b>					<b>3 292 200,00</b>	<b>3 292 200,00</b>	<b>3 292 200,00</b>
2014	DSP Exploitation du centre culturel Illiade et Villa	SPL L'ILLIADE	13	A	2 050 000,00	2 050 000,00	2 050 000,00
2023	DSP Gestion de cinq structures petite enfance	Association Action Sociale du Bas-Rhin	5	M	1 242 200,00	1 242 200,00	1 242 200,00
<b>Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.9</b>

## ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>					<b>4 229 249,29</b>	<b>3 225 445,68</b>	<b>3 225 445,68</b>
<b>8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)</b>					<b>4 229 249,29</b>	<b>3 225 445,68</b>	<b>3 225 445,68</b>
2020	Subvention d'investissement - EE Libermann	Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin - CAF	3	A	331 688,00	211 988,00	211 988,00
2020	Dotation de soutien à l'investissement - EE Libermann	Préfecture du Bas-Rhin - DSIL	3	A	690 633,00	291 397,00	291 397,00
2020	Subvention d'investissement Région GRAND EST - EE Libermann - Partie rénovation	Région GRAND EST	3	A	110 500,00	110 500,00	110 500,00
2020	Subvention d'investissement Région GRAND EST - EE Libermann - Partie neuve	Région GRAND EST	3	A	120 000,00	120 000,00	120 000,00
2020	Participation financière - EE Libermann	Collectivité Européenne d'Alsace	3	A	739 183,00	443 913,88	443 913,88
2022	Subvention d'équipement Région GRAND EST - Plateau LTH	Région GRAND EST	1	A	18 477,00	18 477,00	18 477,00
2024	Soutien aux investissements sportifs - Hall des sports	Région GRAND EST	2	A	400 000,00	320 000,00	320 000,00
2024	Subvention installation sportive - Hall des sports	Agence Nationale pour le Sport - ANS	4	A	300 000,00	300 000,00	300 000,00
2024	Subvention installation cuve de récupération des eaux pluviales - Hall des sports	Agence de l'eau Rhin Meuse	2	A	22 077,00	22 077,00	22 077,00
2024	Subvention installation d'un doublet géothermique - Hall des sports	ADEME	4	A	109 140,00	109 140,00	109 140,00
2024	Subvention installation sportive - Hall des sports	Préfecture du Bas-Rhin - FNADT	3	A	400 000,00	400 000,00	400 000,00
2024	Fonds de modernisation des établissements - Crèche des Vignes	Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin - CAF	5	A	72 223,00	72 223,00	72 223,00
2024	Subvention d'investissement - Végétalisation du Forum de l'III	Région GRAND EST	2	A	92 006,62	64 404,63	64 404,63
2024	Subvention d'investissement Fonds vert - Renaturation du Forum de l'III	Agence de l'eau Rhin Meuse	2	A	90 713,00	45 356,50	45 356,50
2025	Subvention installation sportive - Hall des sports - tranche 1	Préfecture du Bas-Rhin - DSIL	3	A	460 000,00	460 000,00	460 000,00
2025	Subvention étude d'aménagement bâtiment 1922	Banque des territoires	2	A	20 000,00	20 000,00	20 000,00

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
2025	Subvention aménagement terrain de rugby	Agence Nationale pour le Sport - ANS	2	A	60 000,00	60 000,00	60 000,00
2025	Subvention aménagement terrain de rugby	Région GRAND EST	2	A	183 200,00	146 560,00	146 560,00
2025	Subvention - mobilier ergonomique	FIPHFP	1	A	2 075,00	2 075,00	2 075,00
2025	Subvention d'équipement - accueil collectif de mineurs - Les petites cigognes	Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin - CAF	1	A	1 504,00	1 504,00	1 504,00
2026	Subvention d'équipement - accueil collectif de mineurs à l'école élémentaire Lixenbuhl	Collectivité Européenne d'Alsace	1	A	5 829,67	5 829,67	5 829,67
<b>8028 Autres engagements reçus</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>A l'exception de ceux reçus des entreprises</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Engagements reçus des entreprises</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES</b>	<b>B8</b>

## SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT (total)</b>					<b>80 100,00</b>
20421		Subventions d'équipement - Développement social urbain	"Divers associations ""à définir""	Association	500,00
20421		Subventions d'équipement - Associations sportives	"Divers associations ""à définir""	Association	6 000,00
20421		Subventions d'équipement - Patrimoine culturel	"Divers associations ""à définir""	Association	5 000,00
20421		Subventions d'équipement - Materiel assistantes maternelle	Assistants maternelles agréées Illkirchoises	Personne physique	3 000,00
20421		Subventions d'équipement - Aide à l'installation d'un chauffe-eau solaire	Divers particuliers illkirchois	Personne physique	600,00
20421		Subvention pour l'acquisition d'un système de piégeage moustiques tigres	Divers particuliers illkirchois	Personne physique	10 000,00
20421		Subvention pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique	Divers particuliers illkirchois	Personne physique	20 000,00
20421		Subvention pour l'acquisition de système anti-intrusion	Divers particuliers illkirchois	Personne physique	10 000,00
20422			Divers particuliers illkirchois	Personne physique	25 000,00
<b>FONCTIONNEMENT (total)</b>					<b>4 082 100,00</b>
657363		Subvention annuelle de fonctionnement	Centre Communal d'Action Sociale	Etablissement de droit public	230 000,00
657382		Subventions classes transplantées	Collèges d'Illkirch-Graffenstaden	Association	2 000,00
65748		Subvention annuelle de fonctionnement	Amicale du personnel de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden	Association	56 900,00
65748		Subvention annuelle de fonctionnement	GAS - CNAS	Association	70 000,00
65748		Subvention dans le cadre de la Délégation de Service Public	AASBR	Association	1 242 200,00
65748		Subvention dans le cadre de la Délégation de Service Public	SPL L'Illiade	Etablissement de droit public	2 050 000,00
65748		Subvention de fonctionnement - Diverses associations	"Divers associations ""à définir""	Association	65 000,00
65748		Subvention de fonctionnement - Associations culturelles	"Divers associations ""à définir""	Association	10 000,00
65748		Subventions de fonctionnement - Associations sportives	"Divers associations ""à définir""	Association	235 000,00
65748		Subventions de fonctionnement - Action éducative	"Divers associations ""à définir""	Association	1 500,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748		Subvention de fonctionnement - Jeunesse	"Divers associations ""à définir""	Association	45 000,00
65748		Subvention de fonctionnement - diverses associations	"Divers associations ""à définir""	Association	30 000,00
65748		Subvention de fonctionnement - Développement social urbain	"Divers associations ""à définir""	Association	19 000,00
65748		Subvention de fonctionnement - Développement durable	"Divers associations ""à définir""	Association	8 000,00
65748		Subvention de fonctionnement - Action périscolaire	"Divers associations ""à définir""	Association	4 500,00
65748		Subventions classes transplantées	Ecoles maternelles et élémentaires de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden	Association	13 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>B9</b>

**B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>79,00</b>	<b>3,00</b>	<b>82,00</b>	<b>55,00</b>	<b>13,30</b>	<b>68,30</b>
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	9,00	1,00	10,00	6,00	1,00	7,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PL 1E CL	C	17,00	0,00	17,00	15,00	0,00	15,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PL 2E CL	C	6,00	1,00	7,00	4,00	0,80	4,80
ATTACHE PRINCIPAL	A	5,00	0,00	5,00	4,00	1,00	5,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	20,00	0,00	20,00	11,00	7,00	18,00
CHEF DE CABINET	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
DIRECTEUR CABINET	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
REDACTEUR	B	9,00	1,00	10,00	8,00	0,50	8,50
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	7,00	0,00	7,00	4,00	1,00	5,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>122,00</b>	<b>31,00</b>	<b>153,00</b>	<b>102,06</b>	<b>27,00</b>	<b>129,06</b>
ADJOINT TECHNIQUE	C	45,00	17,00	62,00	31,89	20,00	51,89
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 1E CL	C	14,00	5,00	19,00	16,30	1,00	17,30
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2E CL	C	12,00	8,00	20,00	12,97	2,00	14,97
AGENT DE MAITRISE	C	11,00	1,00	12,00	10,90	0,00	10,90

AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	17,00	0,00	17,00	17,00	0,00	17,00
INGENIEUR	A	4,00	0,00	4,00	2,00	1,00	3,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN	B	4,00	0,00	4,00	2,00	2,00	4,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	B	7,00	0,00	7,00	5,00	0,00	5,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	B	7,00	0,00	7,00	4,00	1,00	5,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>14,00</b>	<b>28,00</b>	<b>42,00</b>	<b>34,17</b>	<b>4,94</b>	<b>39,11</b>
AGENT SPEC ECOLES MAT PL 1E CL	C	6,00	6,00	12,00	10,86	0,00	10,86
AGENT SPEC ECOLES MAT PL 2E CL	C	2,00	22,00	24,00	19,31	2,94	22,25
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF CLASSE EXC	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS CLASSE EXC	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>
EDUCATEUR ACT PHYSIQUES SPORT PRINC 2E CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>
ASSISTANT CONS PPL 1ERE CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>44,00</b>	<b>3,00</b>	<b>47,00</b>	<b>26,56</b>	<b>8,40</b>	<b>34,96</b>
ADJOINT D'ANIMATION	C	25,00	1,00	26,00	21,56	3,00	24,56
ADJOINT D'ANIMATION PPAL 1ERE CL	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT D'ANIMATION PPAL 2E CL	C	10,00	0,00	10,00	1,00	3,00	4,00
ANIMATEUR	B	6,00	1,00	7,00	3,00	2,00	5,00
ANIMATEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	0,00	1,00	1,00	0,00	0,40	0,40
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>12,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12,00</b>	<b>9,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9,00</b>
BRIGADIER-CHEF PRINCIPAL	C	9,00	0,00	9,00	6,00	0,00	6,00
CHEF SERVICE POLICE MUNICIPALE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
GARDIEN-BRIGADIER	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>273,00</b>	<b>65,00</b>	<b>338,00</b>	<b>228,79</b>	<b>53,64</b>	<b>282,43</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans

l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ( $0,8 * 6 / 12$ ).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

**IV – ANNEXES**

**IV**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

**B9**

**B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	371.0	0,00	332-14	CDD
ADJOINT ADMINISTRATIF PL 2E CL	C	ADM	446.0	0,00	332-8-1°	CDI
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM	368.0	0,00	332-14	CDD
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM	368.0	0,00	332-14	CDD
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM	419.0	0,00	332-14	CDD
ADJOINT D'ANIMATION PPAL 2E CL	C	ANIM	371.0	0,00	332-14	CDD
ADJOINT D'ANIMATION PPAL 2E CL	C	ANIM	446.0	0,00	332-14	CDD
ADJOINT D'ANIMATION PPAL 2E CL	C	ANIM	461.0	0,00	332-8-1°	CDI
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	374.0	0,00	332-14	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	381.0	0,00	332-14	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367.0	0,00	332-14	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	368.0	0,00	332-14	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	378.0	0,00	332-14	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	387.0	0,00	332-14	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	432.0	0,00	332-14	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	370.0	0,00	332-14	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	374.0	0,00	332-14	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	381.0	0,00	332-14	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	387.0	0,00	332-14	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	368.0	0,00	332-14	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367.0	0,00	332-14	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	419.0	0,00	332-14	CDD
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 1E CL	C	TECH	525.0	0,00	332-14	CDD
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2E CL	C	TECH	376.0	0,00	332-14	CDD
AGENT SPEC ECOLES MAT PL 2E CL	C	S	368.0	0,00	332-14	CDD
AGENT SPEC ECOLES MAT PL 2E CL	C	S	376.0	0,00	332-14	CDD
AGENT SPEC ECOLES MAT PL 2E CL	C	S	446.0	0,00	332-14	CDD
ANIMATEUR	B	ANIM	478.0	0,00	332-8-1°	CDI

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
ANIMATEUR	B	ANIM	563.0	0,00	332-8-1°	CDI
ANIMATEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	ANIM	444.0	0,00	332-14	CDD
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	A	S	655.0	0,00	332-14	CDD
ATTACHE PRINCIPAL	A	ADM	946.0	0,00	332-8-1°	CDI
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	821.0	0,00	332-8-1°	CDI
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	525.0	0,00	332-14	CDD
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444.0	0,00	332-14	CDD
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	469.0	0,00	332-14	CDD
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	567.0	0,00	332-8-1°	CDD
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499.0	0,00	332-8-1°	CDD
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	469.0	0,00	332-8-1°	CDD
CHEF DE CABINET	A	ADM	499.0	0,00	A	CDD
DIRECTEUR CABINET	A	ADM	995.0	0,00	A	CDD
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	A	S	528.0	0,00	332-14	CDD
INGENIEUR	A	TECH	739.0	0,00	332-8-1°	CDD
REDACTEUR	B	ADM	513.0	0,00	332-8-1°	CDI
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	ADM	480.0	0,00	332-14	CDD
TECHNICIEN	B	TECH	401.0	0,00	332-14	CDD
TECHNICIEN	B	TECH	395.0	0,00	332-14	CDD
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	B	TECH	528.0	0,00	332-14	CDD
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	367.0	0,00	332-13	CDD
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	370.0	0,00	332-13	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367.0	0,00	332-13	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367.0	0,00	332-13	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367.0	0,00	332-13	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	401.0	0,00	332-13	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	387.0	0,00	332-13	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	368.0	0,00	332-13	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367.0	0,00	332-13	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	368.0	0,00	332-13	CDD
AGENT SPEC ECOLES MAT PL 2E CL	C	S	368.0	0,00	332-13	CDD
AGENT SPEC ECOLES MAT PL 2E CL	C	S	387.0	0,00	332-13	CDD
ANIMATEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	ANIM	458.0	0,00	332-13	CDD
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	611.0	0,00	332-24	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
TECH : Technique.  
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
S : Social.  
MS : Médico-social.  
MT : Médico-technique.  
SP : Sportif.  
CULT : Culturel

ANIM : Animation.  
POL : Police.  
POMP : Sapeurs-pompiers.  
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.  
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.  
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans  
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.  
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.  
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.  
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.  
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.  
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.  
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.  
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.  
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.  
326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).  
343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).  
333-1\_333-10 : Collaborateurs de cabinet.  
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.  
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES</b>	
<b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>B10</b>

**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).  
 Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3) (4)</b>				
01/03/2023 - Délégation de Service Public	Association Action Sociale du Bas-Rhin	Association Action Sociale du Bas-Rhin	Association	1 242 200,00
07/12/2023 - Délégation de Service Public	Société Publique Locale L'Illiade	Société Publique Locale L'Illiade	Société Publique Locale	2 050 000,00
<b>Détention d'une part du capital</b>				
26/01/1948 - Détention de 737 parts sociales	Habitat de l'III	Société Coopérative d'HLM	ESH - Société Coopérative	287,43
12/07/1948 - Détention de 394 parts sociales	Habitat de l'III	Société Coopérative d'HLM	ESH - Société Coopérative	153,66
09/05/1949 - Détention de 70 actions	SACICAP ALSACE	Société Anonyme Coopérative d'Intérêt Collectif pour l'Accession à la Propriété	Société Anonyme Coopérative d'Intérêt Collectif pour l'Accession à la Propriété	1 067,14
18/04/1951 - Détention de 14 080 parts sociales	Habitat de l'III	Société Coopérative d'HLM	ESH - Société Coopérative	5 491,20
20/05/1953 - Détention de 15 768 parts sociales	Habitat de l'III	Société Coopérative d'HLM	ESH - Société Coopérative	6 149,52
12/10/1962 - Détention de 14 500 parts sociales	Habitat de l'III	Société Coopérative d'HLM	ESH - Société Coopérative	5 655,00
09/03/1984 - Détention de 10 000 parts sociales	Habitat de l'III	Société Coopérative d'HLM	ESH - Société Coopérative	3 900,00
17/07/1992 - Détention de 702 actions BNP Paribas et 3 actions Crédit Mutuel	Electricité de Strasbourg ES	Electricité de Strasbourg ES	Société Anonyme	71 416,50
03/11/1995 - Détention de 26 actions	SIG BASKET	SAEMSL SIG BASKET	Société Anonyme d'Economie Mixte à Directoire	1 981,72
18/12/1997 - Détention de 40 000 parts sociales	Habitat de l'III	Société Coopérative d'HLM	ESH - Société Coopérative	15 600,00
09/02/2004 - Détention de 10 parts sociales	Auto'trement	SCIC Auto'trement	Société Civile	5 000,00
28/06/2012 - Détention de 512 820 parts sociales	Habitat de l'III	Société Coopérative d'HLM	ESH - Société Coopérative	199 999,80
27/06/2013 - Détention de 246 actions	SIG BASKET	SAEMSL SIG BASKET	Société Anonyme d'Economie Mixte à Directoire	18 751,23
19/12/2013 - Détention de 246 actions	La Vill'A	Société Publique Locale L'Illiade	Société Publique Locale	2 317 000,00
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
04/07/2019 - Construction de 58 logements collectifs - 70216318433	Habitat de l'III	Société Coopérative d'HLM	ESH - Société Coopérative	137 823,06
20/01/2022 - Acquisition de 84 logements HURON - 254889G	Habitat de l'III	Société Coopérative d'HLM	ESH - Société Coopérative	326 718,93
20/01/2022 - Acquisition de 397 logements et 4 places de stationnement HURON - 254985G	Habitat de l'III	Société Coopérative d'HLM	ESH - Société Coopérative	825 937,15
30/06/2022 - Acquisition de 3 locaux commerciaux et 6 places de stationnement - 3344222G	Habitat de l'III	Société Coopérative d'HLM	ESH - Société Coopérative	551 524,58
26/01/2023 - Réhabilitation des groupes FERRY - LBP00016468	Habitat de l'III	Société Coopérative d'HLM	ESH - Société Coopérative	3 319 798,85

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
26/01/2023 - Remplacement des composants et renouvellement du parc - LBP00016474	Habitat de l'III	Société Coopérative d'HLM	ESH - Société Coopérative	294 757,48
21/09/2023 - Espace de coworking dans une résidence neuve pour jeunes actifs - DD21123153	Habitat de l'III	Société Coopérative d'HLM	ESH - Société Coopérative	783 841,41
04/12/2024 - Remplacement des composants et renouvellement du parc - MX2741372INS-HABILL	Habitat de l'III	Société Coopérative d'HLM	ESH - Société Coopérative	22 800,00
<b>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b>				
06/04/2024 - Subvention	CCAS	Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden	Etablissement public administratif	230 000,00
<b>Autres</b>				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>	<b>B11.1</b>

**LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
<b>Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)</b>			
<b>EPCI</b>			
Eurométropole de Strasbourg	01/01/2002	TPU (Attribution de compensation + Dotation de solidarité communautaire)	5 960 300,00
<b>Autres organismes de regroupement</b>			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES</b>	<b>B11.2</b>

**LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES**

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Centre Communal d'Action Sociale	CCAS de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden	17/02/1987	17/02/1987	Contribution à l'insertion sociale des individus. Attribution de secours d'urgence	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE</b>	<b>C1.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-3 741 693,65	-3 741 693,65
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	1 188 889,81	1 188 889,81
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-2 552 803,84	-2 552 803,84

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 1068 (C)</b>	2 552 803,84	2 552 803,84
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-2 552 803,84	-2 552 803,84
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	450 000,00	450 000,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	10 856 666,11	10 856 666,11
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	10 406 666,11	10 406 666,11

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>450 000,00</b>	<b>I 450 000,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>440 000,00</b>	<b>440 000,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	440 000,00	440 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	10 000,00	10 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.3</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>10 856 666,11</b>	<b>III</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>907 000,00</b>	<b>907 000,00</b>
10222	FCTVA	772 000,00	772 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	135 000,00	135 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>9 949 666,11</b>	<b>9 949 666,11</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	0,00
281352	Bâtiments privés	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00	0,00
28162	Biens historiques et culturels mobiliers	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	2 360 000,00	2 360 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		

<b>Art. (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Vote (2)</b>
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	7 589 666,11	7 589 666,11

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>	<b>D1</b>

**LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET</b>	<b>D2.1</b>

**VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
<b>Sous-total Fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>Sous-total Fonctionnement</b>		<b>(B) 0,00</b>

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
<b>Sous-total Investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>Effort propre de la Région (A – B)</b>		<b>(C) 0,00</b>

<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>(A) 0,00</b>	<b>TOTAL RECETTES (B + C)</b>		<b>0,00</b>
-----------------------	--	-----------------	-------------------------------	--	-------------

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b> <b>SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION</b>	<b>D2.2</b>

**Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

<b>Produits d'exploitation courante :</b>	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>0,00</b>
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
<b>Total produits d'exploitation courante</b>	<b>0,00</b>

<b>Charges d'exploitation courante :</b>	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
<b>Total charges d'exploitation courante</b>	<b>0,00</b>

<b>Facturations majeures :</b>	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
<b>Total facturations majeures</b>	<b>0,00</b>
<b>Prestations de main d'œuvre inter-domaines :</b>	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00

Autres facturations	0,00
<b>Total facturations internes</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL CHARGES (2)</b>	<b>0,00</b>
Contributions aux ECE	0,00
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>0,00</b>
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
<b>Total dotations, reprises, transferts et autres</b>	<b>0,00</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (4)</b>	<b>0,00</b>
Résultat financier	0,00
<b>RESULTAT COURANT (5)</b>	<b>0,00</b>
Résultat spécifique	0,00
<b>RESULTAT NET (6)</b>	<b>0,00</b>

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS</b>	<b>D3</b>

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
<b>Part régionale des ressources</b>						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>D4.1</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES**

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES**

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>D4.2</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES**

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES**

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>D5.1</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>D5.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BRANCHEREAU Loïc	
BUCHHOLZER Jean-Christophe	
CHABAN Ivan	
CLAUS Stéphanie	
DREYFUS Elisabeth	
DUFANT Véronique	
DURAND Jérémy	
FELLMANN Evelyne	
FRUH Hervé	
FRUH Marie-José	
GENDRAULT Pascale	
HASS Philippe	
HECKEL Huguette	
HERBEAULT Cédric	
HURELLE Gautier	
KAYSER Joëlle	
KIEHL Fabrice	
LEVY Thomas	
LONGECHAL Béatrice	

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

MACIAZEK Pierre	
MADANI Naïma	
MADGELAINE Séverine	
MARIVAL Sylvie	
MASSE-GRIESS Dominique	
MONZINGER Nadine	
PHILIPPS Thibaud	
RICHARD Yvon	
RIMLINGER Barbara	
SAIDANI Lamjad	
SCHEUER Serge	
SEIGNEUR Sylvie	
TISSIER Elise	
TRAPPLER Francis	
VANDERLIEB Christine	
VIVET Laurent	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.